

LA PRESSE



FACEBOOK VAUT-IL 100 MILLIARDS?

Son entrée en Bourse
serait imminente.
Et elle sera fracassante.

LA PRESSE AFFAIRES

KARINE VANASSE
OUPS!
La star de la série *Pan Am*
se met dans l'embarras.
NATHALIE PETROWSKI
ARTS



PHOTO FOURNIE PAR SONY PICTURE TÉLÉVISION

AFFAIRE DIANE GRÉGOIRE
REVIREMENT



Les restes de la femme de Saint-Hyacinthe disparue
le 31 janvier 2008 sont retrouvés là où on ne les cherchait
pas. Retour en arrière. PAGES A2 ET A3

PHOTO LA VOIX DE L'EST

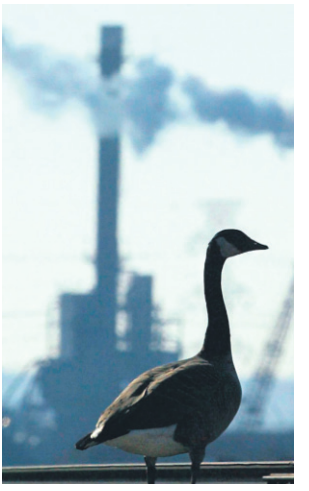


PHOTO MARTIN CHAMBERLAND / LA PRESSE

OCCUPATION MONTAGNE

Des indignés s'installent au mont Royal. PAGE A6

CLIMAT
LE GRAND
FROID



« En laissant courir
la rumeur d'un éventuel
retrait du Canada
du protocole de Kyoto,
le gouvernement
Harper passe de simple
trouble-fête à fossoyeur
potentiel
des négociations. »

L'ÉDITORIAL DE
FRANÇOIS CARDINAL
PAGE A24

PHOTO LA PRESSE CANADIENNE



PHOTO HERBY

ROCK ET BELLES OREILLES
SURPRISE!
Les photos exclusives d'Herby du *surprise-party*
en hommage à RBO. ARTS

DÉCOUVREZ NOS OFFRES SENSATIONNELLES !

 **LE RENARD.CA**
LE SITE DES ACHATS FUTÉS

EXCLUSIVITÉ
LA PRESSE
CA

PAGE A18

MON CLIN D'ŒIL STÉPHANE LAPORTE
Le Canada se retire de Kyoto, mais on va quand même leur laisser un
portrait de la reine. — Stephen Harper

 LV 6 21924 98765 1

Venez voir mon blogue! www.lapresse.ca/laporte



Trousse de beauté

Le cadeau idéal
pour Noël



PRÉFIX
JOHANNES VERDON
60 ml

CRÈME MULTI-SOINS
JOHANNES VERDON
60 ml

LAIT NETTOYANT
JOHANNES VERDON
120 ml

SHAMPOOING
JOHANNES VERDON
350 ml

Procurez-vous cette magnifique trousse de beauté,
idéale pour la période des Fêtes
à un prix tout-à-fait spécial.

- Préfix, 60 ml
- Crème multi-soins
Johanne Verdon, 60 ml
- Lait nettoyant
Johanne Verdon, 120 ml
- Shampooing
Johanne Verdon, 350 ml

**Super
SPÉCIAL** 59⁹⁹\$

Pour les quatre produits
Un rabais de plus de 50%

DISPONIBLE AUX ENDROITS SUIVANTS : Espace Santé Beauté Johanne Verdon 1278, rue Jean-Talon est, Montréal 514 279-3709 • Espace Santé Beauté Johanne Verdon 2750 chemin Ste-Foy, bur. 109, Québec 418 656-1266 • Boutique Luc Mathieu 5455, boul. des Forges, Trois-Rivières 819 378-7777 Ligne sans frais : 1 877 511-3368 • Espace Santé Beauté Johanne Verdon 1600, boul. LeCorbusier (Centre Laval), Laval 450 688-5455 • Espace Santé Beauté Johanne Verdon 341-A, boul. Saint-Joseph, Gatineau 819 770-3645 • Boutique Luc Mathieu 2622, rue King Ouest à l'arrière de l'édifice 2630 Sherbrooke, 819 823-3322 • Espace Santé Beauté Johanne Verdon 145A, boul. des Promenades, St-Bruno 450 653-6009 • Espace Santé Beauté Johanne Verdon Galeries Rive-Nord 100, boul. Brien, Repentigny 450 657-2032 • Boutique Luc Mathieu 227, rue Principale ouest, Magog 819 868-3368 • Boutique Luc Mathieu 227, route du Président-Kennedy, Lévis 418 833-5933 • Espace Santé Beauté Johanne Verdon Terrasses des Lilas 1108, boul. St-Joseph, Drummondville 819 850-1705 • Vitavie au naturel 3333, boul. du Carrefour Promenade Beaufort 418 667-0070 • Ferti 2000: commandes postales Tél.: 514 272-1365. Ligne extérieure: 1 800 272-1365 Lundi au vendredi: 9h à 17h Samedi et Dimanche: 8h30 à 17h.

LE CORPS DE DIANE GRÉGOIRE RETROUVÉ

« IL FALLAIT RETOURNER TOUTES LES PIERRES »



Le lieutenant Guy Lapointe, de la SQ, indique que des vêtements ont été retrouvés autour du squelette de Diane Grégoire. PHOTO PATRICK SANFAÇON, LA PRESSE

Dénouement inattendu dans l’affaire Diane Grégoire. Le corps de la femme disparue depuis près de quatre ans a été retrouvé là où personne ne le cherchait, à Coteau-du-Lac, en Montérégie.

DAVID SANTERRE

Après des semaines à retourner et tamiser méticuleusement la terre d’une ferme de Saint-Valérien-de-Milton, près de Granby, c’est à des dizaines de kilomètres de là, à Coteau-du-Lac, que la police a retrouvé par hasard les ossements de Diane Grégoire, disparue depuis bientôt quatre ans.

La police de Longueuil, responsable de l’enquête jusqu’à tout récemment, avait annoncé, il y a quelque temps, avoir trouvé des éléments à la ferme porcine et avait même déposé son dossier d’enquête au Directeur des poursuites criminelles et pénales, espérant que des accusations seraient portées contre un ou des suspects.

Mais cette récente découverte change la donne. Elle pourrait améliorer le dossier d’enquête déjà soumis par les enquêteurs longueuillois, ou relancer l’enquête dans une tout autre direction.

Comme LaPresse.ca l’a rapporté hier, des ossements humains ont été découverts le 21 novembre dernier par un citoyen qui se promenait sur un terrain commercial boisé à la limite des municipalités de Les Cèdres et de Coteau-du-Lac, près de Salaberry-de-Valleyfield.

Depuis, des analyses menées par les experts du Laboratoire de science judiciaire et de médecine légale ont démontré que les restes étaient bel et bien ceux d’un humain et, avec certitude, ceux de Diane Grégoire, ont confirmé la police de Longueuil et la Sûreté du Québec (SQ), lors d’un point de presse, hier après-midi.

Gaétan Durocher, porte-parole de la police de Longueuil, a annoncé qu’à la suite de près de quatre ans d’enquête, 300 informations de citoyens vérifiées et un travail acharné de ses enquêteurs, les rênes de l’enquête étaient cédées à la SQ, car le lieu de découverte des ossements relève de la police provinciale.

Le lieutenant Guy Lapointe, de la SQ, a souligné que des vêtements ont aussi été trouvés autour du squelette de Diane Grégoire.

Il assure que ce développement ne constitue pas un retour à la case départ dans l’enquête et refuse de dire que les semaines de recherches à la ferme avaient été vaines.

« Nous allons bâtir sur ce qu’on a déjà. Il fallait retourner toutes les pierres. La découverte de cette scène et des éléments retrouvés sur place vont pouvoir faire avancer l’enquête plus rapidement », a indiqué le policier.

Quant au dossier remis au procureur de la Couronne, il sera bonifié à la lumière de cette découverte, indique le lieutenant Lapointe.

Ce n’est pas la première fois que les policiers inspectent cette région dans le cadre de l’enquête. Le jour de la disparition de Diane Grégoire, le 31 janvier 2008, son conjoint d’alors, Paul Laplante, a déclaré qu’avant qu’il ne la voie pour la dernière fois aux Promenades Saint-Bruno, vers 10h, le couple avait visité des terrains à Vaudreuil-Dorion pour un achat éventuel.

Différentes vérifications ont été faites par la police pour valider cette affirmation, sans mener à quelque résultat que ce soit, ce qu’a confirmé la police hier.

Au Comité de recherche de Diane Grégoire, on a accueilli la nouvelle de la découverte de son corps avec étonnement et soulagement.

« On a été époustoufflé de la nouvelle, qu’elle soit retrouvée à Coteau-du-Lac, étant donné que la police a remis son rapport d’enquête il y a deux semaines aux poursuites [Directeur des poursuites criminelles et pénales]. On était certains qu’ils avaient trouvé plusieurs choses à la ferme. Mais nous sommes satisfaits qu’ils aient enfin trouvé le corps. On offre nos condoléances à la famille », a déclaré Anita Fleury, porte-parole du comité.

J12
CHROMATIC



CHANEL

Montre en céramique de titane, un nouveau matériau hautement résistant aux rayures.
Couleur et éclat uniques obtenus par adjonction de titane et polissage diamant.
Mouvement mécanique à remontage automatique. Réserve de marche 42 heures.
Étanchéité 200 mètres.

Disponible chez :

CHÂTEAU D'IVOIRE

JOAILLIERS

2020 RUE DE LA MONTAGNE, MONTRÉAL : (514) 845-4651 SANS-FRAIS: 1-888-883-8283
WWW.CHATEAUVIVRE.COM

VOUS AVEZ UNE NOUVELLE À NOUS TRANSMETTRE?
nouvelles@lapresse.ca

UN COMMENTAIRE SUR NOTRE JOURNAL?
commentaires@lapresse.ca

SOMMAIRE

Amusez-vous!	SPORTS 8	Horaire télévision	VOYAGE 5
Bourses	AFFAIRES 14, 15	Loteries	A 23
CV	AFFAIRES 7	Monde	A 19, 20, 22, 23
Débats	A 24, 25	Petites annonces	VOYAGE 5
Décès	VOYAGE 6, 8	Sudoku	AFFAIRES 4

Météo
Plutôt nuageux avec averses, maximum 10, minimum -4. VOYAGE 5

LE CORPS DE DIANE GRÉGOIRE RETROUVÉ

21 novembre 2011

Un citoyen qui marche sur un terrain commercial boisé à la limite des municipalités de Les Cèdres et Coteau-du-Lac, près de Salaberry-de-Valleyfield, **découvre des ossements humains**. Une analyse en laboratoire révélera que **ce sont les restes de Diane Grégoire**.

20 septembre 2011

Les policiers confirment que des éléments pertinents à l'enquête ont été trouvés à la porcherie.

12 septembre 2011



La police annonce qu'elle détient de nouvelles informations confirmant que Diane Grégoire a été assassinée. Des fouilles sont entamées dans une porcherie de Saint-Valérien-de-Milton.



PHOTO PATRICK SANFAÇON, ARCHIVES LA PRESSE

Années 2009 et 2010



PHOTOS ANDRÉ PICHETTE, LA PRESSE

Les policiers fouillent le bungalow du chemin du Rapide-Plat Sud, à Saint-Hyacinthe, où habitaient Diane Grégoire et son mari au moment de sa disparition.



6 août 2008

Août 2008

Paul Laplante envoie une mise en demeure à une cousine de Diane Grégoire, à la suite de commentaires publiés dans *Le Courrier de Saint-Hyacinthe* qui auraient nui à sa réputation et à son intégrité.

31 janvier 2008

PHOTO PATRICK SANFAÇON, ARCHIVES LA PRESSE

Disparition de Diane Grégoire. Son mari, Paul Laplante, alerte les policiers et leur explique qu'elle a disparu lors d'une visite du couple aux Promenades Saint-Bruno.



Le corps de Diane Grégoire a été retrouvé par hasard à Coteau-du-Lac.

Après la disparition, la dispute et le harcèlement

DAVID SANTERRE

Comme si la disparition de Diane Grégoire n'avait pas suffisamment éprouvé la famille Grégoire-Laplante, une dispute familiale opposant Paul Laplante au cousin le plus proche de Diane Grégoire a pris une ampleur telle que l'ex-conjoint de la défunte devra bientôt avoir un procès criminel pour harcèlement.

La Presse a appris que pendant plus d'un an, selon des documents émanant de la Cour du Québec, Paul Laplante aurait harcelé Daniel Grégoire, cousin et voisin de Diane Grégoire à Saint-Hyacinthe.

Il a d'ailleurs été formellement accusé le 29 juin 2009, par voie de sommation, de harcèlement criminel à l'égard du cousin de sa femme qui était alors considérée comme disparue.

«Entre le 1^{er} mars 2009 et le 2 avril 2009, à Saint-Hyacinthe [...] a agi à l'égard de Daniel Grégoire, dans l'intention de le harceler ou sans se soucier qu'il se sente harcelé, en posant un acte interdit prévu à l'alinéa 264 (2) du Code criminel, ayant pour effet de lui faire raisonnablement craindre pour sa sécurité ou celle d'une de ses connaissances, commettant ainsi l'acte criminel prévu à l'article 264 (1) (3) a) du Code criminel», lit-on dans

la dénonciation à laquelle il a plaidé non coupable.

Quand M. Laplante a signé sa promesse de comparaître, il s'est engagé à «ne pas se trouver au lieu de travail et aux bâtiments de ferme de M. Grégoire», et à «ne pas le suivre de place en place».

Le dossier a depuis cheminé lentement – ce qui n'est pas inhabituel – devant la Cour du Québec, au palais de justice de Saint-Hyacinthe. Jusqu'à un récent développement. En juin dernier, la période au cours de laquelle les épisodes de harcèlement reprochés à M. Laplante seraient survenus a été amendée, passant à «entre le 1^{er} mars 2008 et le 2 avril 2009». Une période de 13 mois, donc.

Paul Laplante a renoncé à son enquête préliminaire.

Son procès est prévu pour les 21 et 22 février prochains, et des témoins sont assignés à comparaître. Paul Laplante et Daniel Grégoire figurent sur la liste.

Questionné à ce sujet, l'avocat de Paul Laplante, M^e Robert LaHaye, a indiqué avec vigueur que «M. Laplante est présumé innocent, que cette affaire n'a rien à voir, aucune connexité» avec la disparition et le meurtre de Diane Grégoire, sans préciser ce qui serait la cause du différend entre les deux hommes.



PHOTO ANDRÉ TREMBLAY, ARCHIVES LA PRESSE

Le conjoint de Diane Grégoire, Paul Laplante (notre photo), aurait harcelé Daniel Grégoire, cousin et voisin de Diane Grégoire à Saint-Hyacinthe.



4 premiers mois sans mensualité*
Applicable au financement à l'achat.

Rabais des fêtes jusqu'à

+ Rabais des fêtes jusqu'à 3 710 \$
Applicable au financement à l'achat ou à la location.**

**GRAND CHOIX DE
MODÈLES EN STOCK**

PRIME CADEAU

1 000\$

28-29-30 NOVEMBRE
SUR AUTRES MODÈLES SÉLECTIONNÉS

BERLINE **ALTIMA** 2.5 S 2012

PRIX À L'ACHAT

~~25 708\$~~

PRIX RÉVISÉ

21 998\$¹

FINANCEMENT À L'ACHAT

139\$² aux 2 sem.
/84 mois
0 \$ en comptant initial

RABAIS DES FÊTES**
3710\$
+ 4 PREMIERS MOIS
SANS MENSUALITÉ*



Berline Altima 3.5 SR 2012 illustrée

VERSA À HAYON 1.8 S 2012

PRIX À L'ACHAT

~~16 161\$~~

PRIX RÉVISÉ

13 999\$

FINANCEMENT À L'ACHAT

89\$² aux 2 sem.
/84 mois
0 \$ en comptant

0 \$ en comptant initial

RABAIS DES FÊTES**
2 162\$
+ 4 PREMIERS MOIS
SANS MENSUALITÉ*



Versa à hayon 1.8 SL 2012 illustrée

SENTRA 2.0 2012

PRIX À L'ACHAT

~~16 960~~\$

PRIX RÉVISÉ

14 460\$¹

FINANCEMENT À L'ACHAT

92\$² aux 2 sem.
/84 mois
0 \$ en comptant initial

RABAIS DES FÊTES**
2500
+ 4 PREMIERS MOIS
SANS MENSUALITÉ*



Sentra SE-R 2012 illustrée

VISITEZ VOTRE CONCESSIONNAIRE NISSAN DÈS AUJOURD'HUI. OUVERT JUSQU'À 21H LES SOIRS DE SEMAINE** nissan.ca

L'Association des concessionnaires Nissan du Québec



CLIMAT

Le Canada accusé de saboter les négociations

MARTIN CROTEAU
ET CHARLES CÔTÉ

OTTAWA — L’opposition et les écologistes accusent le gouvernement Harper de vouloir se retirer du protocole de Kyoto tout en continuant de miner les pourparlers sur les changements climatiques à Durban cette année, mais aussi au Qatar l’an prochain.

La députée néo-démocrate Megan Leslie, porte-parole de son parti en matière d’environnement, a souligné aux Communes qu’un retrait du protocole de Kyoto ne deviendrait effectif qu’au terme d’un délai d’un an.

Or, si le Canada confirme son retrait le 23 décembre, le pays pourra prendre part à la prochaine ronde de négociations qui se déroulera l’an prochain au Qatar.

Megan Leslie s’explique mal que le Canada puisse vouloir participer à cette nouvelle conférence, sinon pour saboter les pourparlers.

« La seule chose que je peux voir, c’est que le ministre veuille y aller pour faire dérailler les négociations auxquelles participent les autres pays de bonne foi, a-t-elle soutenu. C’est la seule conclusion à laquelle je peux arriver. »



PHOTO BERNARD BRAULT, ARCHIVES LA PRESSE

Le ministre Peter Kent n’a pas encore confirmé ou infirmé son intention de se retirer du protocole de Kyoto deux jours avant Noël.

En Chambre, la secrétaire parlementaire du ministre de l’Environnement, Michelle Remple, a rétorqué que des ententes que ne signent pas les principaux émetteurs de gaz à effet de serre (GES) comme la Chine et les États-Unis « ne fonctionnent pas ». Elle a rappelé que le gouvernement Harper s’est engagé à réduire les émissions de 17 % par rapport au seuil de 2005 d’ici à 2020.

Le réseau CTV a rapporté, dimanche, que le gouvernement

Harper annoncera que le Canada se retire du protocole de Kyoto deux jours avant Noël. Le ministre de l’Environnement, Peter Kent, n’a ni confirmé ni infirmé la nouvelle depuis le début de la semaine. Mais il n’a pas ménagé ses critiques à l’égard de l’entente, qu’il a associée au « passé » des négociations sur les changements climatiques.

Hier à Montréal, M. Kent a assuré qu’il n’était pas à la table de Kyoto pour nuire aux négociations. « Nous ne nous

opposerons pas à ceux qui veulent s’engager pour une seconde fois envers le protocole de Kyoto, mais nous voulons faire participer les grands émetteurs, comme les États-Unis, la Chine, l’Inde, les pays émergents, le Brésil », a-t-il dit.

Une affirmation jugée peu crédible à Durban, où *La Presse* a joint Patrick Bonin, de l’Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA). « Le Canada a remporté le fossile de l’année au cours des quatre dernières années pour avoir été le pays qui a le plus nui aux négociations internationales sur le climat, a affirmé M. Bonin. S’il a l’intention de se retirer du protocole de Kyoto, mais qu’il reste à la table de négociation, ce n’est pas pour que ce soit un succès. »

« Le Canada devrait avoir la décence d’afficher ses vraies couleurs, a-t-il ajouté. S’il veut se retirer, il devrait le dire immédiatement et, tout comme les États-Unis, devenir simple observateur. »

L’organisation américaine Union of Concerned Scientists a aussi signalé, en entrevue à la CBC, que si le Canada annonçait son retrait le 23 décembre, le pays aurait une année de plus pour « affaiblir le traité et ruiner le travail de tous les autres ».

Si M. Kent affirme que Kyoto représente le « passé », plusieurs pays africains vont vouloir lui rappeler que le « passé » du Canada les touche aujourd’hui. En effet, depuis le début de l’ère industrielle, le Canada a émis presque autant de gaz à effet de serre (GES) que toute l’Afrique, qui a 27 fois sa population et qui continuera de subir de plein fouet les effets les plus graves du réchauffement global.

Hier à Durban, le porte-parole des pays africains a affirmé que le retrait possible du Canada du protocole de Kyoto constituerait une « offense » aux pays les plus

« Si [le Canada] a l’intention de se retirer du protocole de Kyoto, mais qu’il reste à la table de négociation, ce n’est pas pour que ce soit un succès. »

— Patrick Bonin, de l’AQLPA

menacés par les changements climatiques. « Quand des États, parties historiquement responsables du phénomène, se désengagent aussi explicitement, cela mine le processus et décrédibilise ce que nous sommes en train de faire », a affirmé à l’AFP Seyni Nafo, porte-parole du groupe Afrique, en marge des négociations climatiques. Au moment où cette conférence se réunit « dans la région qui a le moins contribué à ce phénomène, qui en paie le plus lourd tribut, je trouve que ça offense », a-t-il ajouté.

+ « HYPOCRISIE », L’ÉDITORIAL DE FRANÇOIS CARDINAL, À LIRE EN PAGE A24.

Le Plan Saint-Laurent reconduit

CHARLES CÔTÉ

Québec et Ottawa se sont entendus, hier, pour reconduire le Plan Saint-Laurent, programme de gestion, de surveillance et de dépollution du fleuve.

La « gestion intégrée » devient le nouveau mot d’ordre pour le fleuve. Pas moins de 12 tables de concertation régionales seront créées afin de réaliser ce projet.

Au cours des prochaines années, un « plan directeur de l’eau » pour le Saint-Laurent sera rédigé en consultation avec le monde municipal, agricole,

environnemental, etc. « C’est en travaillant ensemble dans une approche intégrée que nous allons protéger adéquatement le Saint-Laurent », a affirmé le ministre du Développement durable, de l’Environnement et des Parcs, Pierre Arcand, en conférence de presse à Montréal.

Le Plan Saint-Laurent a bénéficié de plus de 700 millions de fonds publics depuis son lancement, en 1988, surtout des fonds fédéraux.

Son budget était plus élevé dans la période 1998-2003, dépassant les 60 millions par année. Puis, de 2005 à 2010,

le Plan Saint-Laurent a été financé à hauteur de 18 millions par année.

Hier, M. Arcand et son homologue fédéral Peter Kent ont annoncé un budget de 70 millions en cinq ans, une moyenne de 14 millions par année. C’est 25 % de moins que pendant la période précédente, en tenant compte de l’inflation.

Mais il ne faut pas y voir un désengagement de l’État pour autant, affirme Charles Larochelle, sous-ministre adjoint et coprésident de l’entente pour le Québec.

« Globalement, il n’y a aucun désengagement, dit-il. Il y a des investissements qu’on comptabilisait dans le plan, comme le suivi de plusieurs espèces comme le bar rayé et l’éperlan, qui vont se continuer, mais qui ne sont plus comptabilisés parce que c’est le Québec seul qui les finance. »

M. Larochelle ajoute que le programme d’intervention des communautés riveraines appelé ZIP (zones d’intervention prioritaire) est maintenu, tout comme le programme de suivi de l’état du Saint-Laurent. « Il y a même certains indicateurs qui s’ajoutent », dit M. Larochelle.

Albin Tremblay, ancien directeur général d’Environnement Canada pour le Québec, a supervisé le Plan Saint-Laurent

pendant de nombreuses années. Il affirme qu’il est normal que les sommes qui y sont consacrées aujourd’hui soient moins importantes.

« Au début, il y avait des interventions très lourdes, dit-il. Il y avait le programme des 50 plus importants pollueurs, on a investi dans les aires protégées, on a créé des programmes de surveillance. »

Christian Simard, de Nature Québec, s’est réjoui de la prolongation du Plan Saint-Laurent, même s’il doute que la gestion intégrée du fleuve soit réalisable dans les budgets prévus. « Ça demeure épouvantablement faible, 14 millions par année pour gérer le fleuve de Cornwall à la baie des Chaleurs », dit-il.

prix-cadeaux Simons

CONTEMPORAINE

LE TEE-SHIRT RUBAN SOUTACHE 38⁰⁰

Un détail mode clé, un ruban de coton vintage cousu en relief sinueux au devant d'un tee-shirt encolure ronde, manches 3/4. Tricot de coton-modal stretch confort. Ivoire, bordeaux, noir, bleu. P.m.g.tg. Style 65405.

LE CARDIGAN BORDURES RAYÉES ZIGZAG 49⁹⁵

Forme libre, longueur tunique, encolure châle cousue en micro côtes inversées taillée en pointes au bas, bord des manches roulotté, fine ceinture façon cuir incluse. Tons de gris. P.m.g.tg. Rég. 68.00 style 1932.

LA BOÎTE-CADEAU SIMONS...
UNE TRADITION DE QUALITÉ POUR TOUTS VOS ACHATS DE FÊTE !
OFFERTE GRATUITEMENT À TOUTES NOS CAISSES.

simons

• QUÉBEC PLACE STE-FOY, GALERIES DE LA CAPITALE, VIEUX-QUÉBEC • MONTRÉAL CENTRE-VILLE, PROMENADES ST-BRUNO, CARREFOUR LAVAL • SHERBROOKE CARREFOUR DE L'ESTRIE • COMMANDES TÉLÉPHONIQUES 1-877-666-1840

MONTRÉAL PLUS

À la veille du dépôt du budget

L'opposition demande au maire de mieux contrôler les dépenses

KARIM BENESSAIEH

L'argent des Montréalais ne doit pas aller dans l'explosion des salaires des fonctionnaires et les dédoublements administratifs, mais servir à la réfection des infrastructures désuètes, aux transports collectifs et aux mesures pour freiner l'exode des familles.

Quelques heures avant le dépôt du budget de Montréal pour l'année 2012, lequel devrait annoncer une hausse du fardeau fiscal d'environ 3 %, les deux partis de l'opposition à l'hôtel de ville se sont entendus pour demander essentiellement la même chose au maire Gérald Tremblay : plus de rigueur budgétaire.

Selon la chef de Vision Montréal, Louise Harel, « il y a des économies d'échelle à réaliser » avant de demander un effort supplémentaire aux contribuables. « On s'attend à ce que l'administration nous donne ses orientations en ce qui concerne les regroupements de services », notamment pour le matériel roulant et les immeubles, a-t-elle déclaré en point de presse. Elle estime qu'une hausse du fardeau sous la barre de l'inflation, établie à 2,5 %, est « acceptable » dans la mesure où les besoins de réfection des infrastructures sont criants.



Quelques heures avant le dépôt du budget de Montréal pour l'année 2012, les deux partis de l'opposition à l'hôtel de ville se sont entendus pour demander essentiellement la même chose au maire Gérald Tremblay (notre photo) : plus de rigueur budgétaire.

Le budget de Montréal pour l'année 2012, qui sera rendu public ce matin vers 10 h 30, devrait comprendre des dépenses frôlant les 4,7 milliards, en hausse de près de 5 % par rapport à 2011. Le

gros de cette hausse, plus des deux tiers, est dû à l'explosion des coûts liés aux régimes de retraite des employés de la Ville, qui sont passés de 198 à 578 millions entre 2008 et 2012. L'administration espère

réduire ces coûts de 50 millions annuellement ; elle a réussi jusqu'à maintenant à récupérer 1,8 million la semaine dernière, en augmentant la participation de ses 1600 employés cadres.

« Les vrais enjeux »

Projet Montréal demande une bonification des programmes d'accès à de grands logements à prix abordable, pour freiner l'exode des familles. En ce qui concerne le transport, on déplore qu'on ait investi en 2011 seulement 69 des 240 millions promis pour l'ambitieux Plan de transport adopté en 2008. « C'est censé être le grand plan du maire Tremblay ; avec l'exode des familles, les 80 000 ménages perdus au cours des neuf dernières années, c'est ça qui doit être la clé de tout le reste, estime le chef du parti, Richard Bergeron. Quand est-ce qu'il va comprendre où sont les vrais enjeux de Montréal ? »

Il dénonce en outre « l'étranglement financier » des arrondissements, dont les budgets seront encore vraisemblablement gelés en 2012. « Il sera difficile de continuer d'offrir le même niveau de services aux citoyens, prévient-il. Les citoyens montréalais paient déjà plus que leur part de taxes. Ils ne doivent plus être victimes de règles qui désavantagent systématiquement les arrondissements et les services de proximité qu'ils leur offrent. »

M. Bergeron demande en outre que la Ville juggle la « hausse incontrôlée » de sa masse salariale. Selon ses statistiques, un employé moyen à la Ville a profité de hausses de salaire de 6 % en 2011 – en grimpant les échelons ou en profitant d'augmentations de 2 %. « C'est tout à fait inéquitable et scandaleux pour les payeurs de taxes montréalais », a-t-il déclaré.

Des indignés de Montréal s'installent au mont Royal

ISABELLE AUDET

Difficile de voir le groupe dans la noirceur de la nuit ou même

de l'entendre de la rue. Les indignés de Montréal ont toutefois un nouveau lieu d'occupation : un pavillon du mont Royal.

La Presse est allée à leur rencontre tard lundi soir.

« Il y en a qui sont tellement indignés de ce qui s'est passé vendredi dernier, au square Victoria, qu'ils veulent continuer », raconte Marie-Ève Champagne, engagée dans Occupons Montréal depuis le début.

Dans les heures qui ont suivi l'expulsion du square Victoria, un noyau dur d'indignés s'est mis à la recherche d'un nouvel abri pour poursuivre Occupons Montréal. Une poignée de militants a déposé ses bagages dans

un kiosque, près de l'avenue du Parc, légèrement en retrait.

Les jeunes indignés vont et viennent, mais ils vérifient que des membres du groupe y assurent une présence permanente. Et ce, malgré les règlements municipaux.

« Moi, personnellement, je ne vais pas quitter ce lieu volontairement, lance Paul Bode. On veut démontrer au public que nous sommes toujours ici. Ça ne s'est vraiment pas terminé avec le square Victoria. Nous sommes tellement motivés pour continuer ! »

Au cours du passage de La Presse, peu après 23h, près d'une vingtaine de jeunes militants échangeaient sur le plancher troué du vieux kiosque. Ils discutent d'économie, de politique, et du matériel saisi pendant l'opération policière au square Victoria, vendredi dernier. Une demi-douzaine de sacs de couchage sont alignés au sol sur des boîtes de carton.

Sur les entrefaites, un petit groupe apporte de la soupe chaude, du riz, de la salade et des viennoiseries à leurs camarades. « Si tu veux passer l'hiver dehors, il faut que tu manges du gras », explique un des indignés à un autre qui grelotte sous une couverture.

La poignée d'irréductibles entend occuper le kiosque longtemps. Pour arriver à un siège qu'ils disent « responsable », ces indignés « encouragent fortement » la sobriété.

Ils admettent avoir tiré des leçons de l'occupation du square Victoria, où l'itinérance, la toxicomanie et la consommation d'alcool ont entraîné plusieurs problèmes.

« On a appris beaucoup de choses à ce sujet au square Victoria, ajoute Paul. Tous les problèmes qu'on a eus là, ce sont des problèmes qui font que, maintenant, nous sommes beaucoup plus forts. C'étaient des étapes qui étaient nécessaires pour que l'on puisse venir où nous sommes maintenant. »

Vous pouvez voir le reportage d'Isabelle Audet et Martin Chamberland sur LaPresse.ca à www.lapresse.ca/indignes



VIEUX-QUÉBEC

Couette gourmande

Vivez l'expérience Port-Royal dans une suite De Luxe

à partir de

129\$

pour 2 personnes

Incluant le petit-déjeuner Gourmand à la Carte et le stationnement

LE PORT-ROYAL

hôtel & suites

1.866.417.2777

www.leportroyal.com

Le spécialiste du

CONFORT



Très grande sélection de chaussures et de bottes tendance adaptées à vos **ORTHÈSES**. Aussi disponibles pour jambes fortes.



PLUS DE 250 MODÈLES

Grand choix de pointures et de largeurs

Homme : pointures 6 à 15 - Largeurs B à 6E

Femme : pointures 4 à 13 - Largeurs AA à 4E

Chaussures Dupuis

3963, rue Wellington à Verdun

514.762.5184

www.chaussuresdupuis.com

À 2 minutes de marche de l'Église

À 5 minutes du pont Champlain



VENDEZ VOS VIEUX

Obtenez 1000 \$ de rabais

à l'achat du nouvel AVR400 en échange de votre vieux récepteur Arcam*



Arcam AVR400

2599 \$ - 1000 \$ = 1599 \$

- Récepteur A/V 7.1
- HDMI 1.4
- Compatibilité 3D



*Appareils qualifiés : AVR250 / AVR280 / AVR300 / AVR350 / AVP700

Cette offre se termine le 31 décembre 2011

ARCAM

FILLION ÉLECTRONIQUE

MONTRÉAL : 5690, Sherbrooke Est, Qc, H1N 1A1 T : 514-254-6041

LAVAL : 2323, Aut. des Laurentides, Qc, H7S 1Z7 T : 450-688-0333

www.fillion.ca

EN BREF

Écrasé par un poids lourd

Un sexagénaire a perdu la vie à Montréal hier après-midi lorsqu'un camion poids lourd l'a écrasé mortellement en pleine rue Sainte-Catherine, près de la Place Dupuis. Selon les premiers éléments d'enquête de la police de Montréal, le camion fardier de 45 pieds était stationné du côté nord de la rue Sainte-Catherine, près de l'intersection de la rue Saint-André, peu avant 15h. Lorsque le chauffeur a voulu réintégrer la circulation en direction est, il a percuté le piéton qui traversait la rue ailleurs qu'à l'intersection. L'homme s'est retrouvé écrasé sous les roues du poids lourd. « L'homme est mort sur le coup, il n'a eu aucune chance », explique Guy Saint-Pierre, chef aux opérations chez Urgences-Santé.

– Vincent Larouche

Transports 2000 organise aujourd'hui un forum public pour proposer des solutions

BRUNO BISSON

Le métro, les autobus et les trains sont bondés. La fréquentation des transports collectifs bat des records. Les sociétés de transports ont des projets qui se chiffrent dans les dizaines de milliards de dollars et qui font rêver de prolongements du métro, de grands axes de bus express, d'un train léger entre Montréal et la Rive-Sud, de « tramways aériens » à Laval.

La brutale réalité, c'est que les milliards nécessaires à ces grands projets n'existent pas. Et que les sommes actuellement disponibles ne suffiront même pas, d'ici 10 ans, à maintenir les réseaux actuels.

« En matière de financement, les transports collectifs s'en vont directement dans un mur », affirme Florence Junca-Adenot, professeure associée au département d'études urbaines et touristiques de l'UQAM et membre active de l'Alliance pour le financement des transports collectifs au Québec.

Pas de développement

Le rythme actuel des investissements de Québec « ne couvre même pas les dépenses prévues pour le maintien des infrastructures, le remplacement des autobus et des voitures du métro dans la région métropolitaine, précise M^{me} Junca-Adenot. On ne parle même pas d'améliorer les services. Juste du maintien des infrastructures et du matériel. »

C'est dans ce contexte que Transports 2000 Québec, organisme consacré à la défense des usagers et à la promotion des transports collectifs, tient aujourd'hui un forum public d'une journée, pour proposer des solutions à l'impasse actuelle et éviter que les transports publics ne



Le rythme actuel des investissements de Québec ne couvrirait même pas les dépenses prévues pour le maintien des infrastructures et le remplacement des autobus et des voitures du métro dans la région métropolitaine.

plongent une fois de plus dans une crise financière.

Des représentants des sociétés de transports en commun du Canada, des États-Unis, de la région de Montréal et du reste du Québec présenteront

Un vent d'incertitude plane depuis peu sur les sociétés de transports en commun du Québec, malgré les augmentations importantes de clientèle observées partout en province.

Les programmes de financement qui l'accompagnent ont été reconduits pour un an. Après, c'est l'inconnu. En octobre, le ministre des Transports, Pierre Moreau, a promis une « grande consulta-

« En matière de financement, les transports collectifs s'en vont directement dans

un mur. » — Florence Junca-Adenot, professeure à l'UQAM et membre de l'Alliance pour le financement des transports collectifs au Québec

des bilans de leur situation en matière de financement. En soirée, un comité d'experts échangera aussi avec le public pour faire le point sur les progrès des dernières années et réfléchir aux solutions possibles pour continuer sur cette lancée.

La première Politique québécoise sur le développement des transports en commun, qui a apporté un vent de fraîcheur en permettant l'amélioration ou la création de nouveaux services, vient à échéance à la fin de l'année.

tion » aux dirigeants des sociétés réunis en congrès à Québec pour définir les termes d'une nouvelle politique, promise pour 2013.

L'insuffisance des fonds est aussi manifeste en matière d'immobilisations.

Selon les données financières du gouvernement du Québec, les fonds disponibles pour les transports en commun s'élèvent à 2,9 milliards pour cinq ans, environ 600 millions par année, jusqu'en 2015. À elle seule, l'Agence métropolitaine de transport (AMT) aurait besoin de 17 milliards, sur une période de 10 ans, pour réaliser les projets prévus à son plan stratégique.

« Le Fonds du gouvernement qui est consacré aux routes et aux transports en commun, le FORT, va être déficitaire à partir de 2013-2014, selon les prévisions financières de Québec, explique Florence Junca-Adenot. Il n'y a pas d'argent. Et l'argent ne viendra pas des autres postes de dépenses du gouvernement comme la santé ou l'éducation, ils manquent tous de ressources. Il faut trouver d'autres sources de financement. »

La règle du 1 %

Dans un mémoire soumis aux participants, aux fins de discussion, Transports 2000 recommandera qu'«un minimum de 1 %» du produit intérieur brut du Québec soit consacré aux transports collectifs. Cela représenterait des investissements supplémentaires de 1 milliard de dollars, chaque année, par rapport au financement actuel.

Pour amasser les fonds nécessaires, ajoute le président de l'organisme, Robert A. Dubé, Transports 2000 propose notamment d'étendre la surprime de 1,5 cent de la taxe sur l'essence, payée depuis 2010 dans la région métropolitaine, à l'ensemble de la province. Le stationnement devrait aussi être mieux encadré « et utilisé comme source de financement ».

**ON PAIE LES TAXES
SUR TOUS LES VÊTEMENTS
ET LES CHAUSSURES.***

MANTEAU 3/1 TRICLIMATE GRETA
MANTEAU 3/1 TRICLIMATE ZEUS
THE NORTH FACE
POUR FEMMES ET HOMMES

149⁹⁹\$
RÉG. : 229⁹⁹\$

RAQUETTES RAQUETTES ACTIVE
WINTER WINTER TRAIL
GV
POUR FEMMES ET HOMMES

99⁹⁹\$
RÉG. : 149⁹⁹\$

ENSEMBLE DE SKI ELITE 4
- SKI ELITE 4 GRIP SALOMON
- FIXATION PROFIL AUTO
- BOTTES SIAM 5 SALOMON ou
- BOTTES ESCAPE 5 SALOMON

229⁹⁹\$
RÉG. : 269⁹⁹\$

Les promotions sur les produits sont en vigueur jusqu'à épuisement de la marchandise.
* Nous payons l'équivalent des taxes sur les vêtements et les chaussures à prix régulier jusqu'au 4 décembre 2011. Cette offre ne peut être jumelée à une autre promotion et exclut les produits Canada Goose.

LAVAL 2777, boul. St-Martin O.
MONTRÉAL 2159, rue Ste-Catherine E.
ST-HUBERT 1595, boul. des Promenades
(près des Promenades St-Bruno)

514 524-1106

LA CORDÉE
lacordee.com

flickr

ACTUALITÉS

On a échangé nos maires



YVES
BOISVERT
CHRONIQUE

Regardez les plus grandes villes du Québec 10 ans plus tard. Partout les fusions ont créé un élan. À Montréal, elles l'ont fléni. Ça ressort assez clairement des reportages faits au cours des dernières semaines par les journalistes de Gesca, qui ont «échangé leurs maires» pour l'occasion.

Ce n'est pas par hasard si les fusions ont engendré des maires autoritaires et affairistes à Québec, Chicoutimi et Trois-Rivières. Dans ces trois villes, on a réuni politiquement un milieu artificiellement divisé, qui s'entredéchirait.

Comme par hasard, un «homme fort» s'est manifesté, d'autant plus fort qu'il était investi de nouveaux pouvoirs.

À Montréal, le tango des fusions-défusions a engendré une ville plus faible qu'avant les fusions, du moins plus compliquée. Et l'homme qu'il fallait.

■ ■ ■

À Québec, Saguenay et Trois-Rivières, le maire s'attire des reproches parce qu'il en fait trop, ou trop seul.

À Montréal, Gérald Tremblay n'en fait jamais assez ou semble soumis à un dédale bureaucratique qui le tient dans l'inaction – et l'ignorance.

On le sait: Gérald-le-maudit-bon-gars-Tremblay a toujours eu peur de déplaire, ce qui n'est généralement pas un signe de leadership.

Mais les analyses psychologiques ont leurs limites. François Bourque, du *Soleil*, l'a suggéré: c'est précisément parce qu'il n'effrayait personne que Gérald Tremblay était le produit naturel et nécessaire des fusions bancales de l'île de Montréal.

■ ■ ■

Ailleurs qu'à Montréal, les fusions ont donné assez clairement un nouvel élan au milieu. Une ambition retrouvée.

J'exclus Gâtineau, qui jouit et souffre de son statut de moitié de capitale nationale, et qui voit pleuvoir l'argent fédéral, directement ou indirectement. Là-bas, on reproche au maire sa pâleur et son manque d'initiative. On n'est pas fâché, par contre, d'être une des seules villes où les taxes municipales sont maîtrisées (+12% en cinq ans).

Mais à Québec, Saguenay ou Trois-Rivières, l'opposition tourne beaucoup autour des mêmes thèmes: le maire est un impatient, le maire n'aime pas la démocratie et les débats, le maire décide tout seul, le maire dépense l'argent public sans compter...

Les fusions ont en effet produit là des maires qui se conçoivent comme des «développeurs».

■ ■ ■

Encore cette semaine, je reçois des courriels de Trifluviens outrés par mon portrait du maire Yves Lévesque.

Le milieu communautaire et le milieu culturel ne l'ont pas en

Quand il a accepté un festival d'autos modifiées, que plusieurs villes avaient refusé, certains ont estimé que ça jurait un peu avec l'image de «capitale de la poésie». Mais pour lui, l'événement a attiré plein de jeunes «qu'on juge trop facilement» et c'est tout ce qui compte.

Il court après les investisseurs et en fait une fierté. Il n'a de cesse de parler de son projet de construction près du fleuve, dans d'anciens terrains industriels. Et... d'un amphithéâtre. Comme il coûtera 50 millions, même s'il est subventionné par Québec et Ottawa, on lui fait observer que l'impôt foncier augmente sans cesse: plus de 25 % en

Ailleurs qu'à Montréal, les fusions ont donné assez clairement un nouvel élan au milieu. Une ambition retrouvée.

haute estime. Il en est conscient. Pour lui, la culture est un enjeu économique, pas un mode de vie.

Il répète sans cesse, comme pour se dédouaner, qu'il n'a pas fréquenté le séminaire, qu'il est «allé à l'école anglaise» (son père était militaire).

«J'ai pas un grand vocabulaire, et souvent je me trompe, m'a-t-il dit en riant. Je dis "inarchie" au lieu d'anarchie quand ça brasse au conseil... Ou je dis: j'entends vos condoléances, au lieu de doléances...»

cinq ans. Rusé, pour éviter les référendums sur les emprunts, il prend la part de la Ville pour son amphithéâtre à même les surplus du budget – que les opposants jugent artificiels.

■ ■ ■

Les hausses de taxes sont une conséquence universelle des fusions: les salaires ont été éga-lisés vers le haut. Et les villes de banlieue qui payaient moins cher sont soumises à un rattrapage fiscal.

Et un peu partout, on voit également la bureaucratie municipale gonfler: après une baisse de près de 10 % du nombre d'employés, Trois-Rivières (en incluant les six villes fusionnées) se retrouve avec 20 % plus d'employés qu'il y a 10 ans.

Le maire vous dira qu'il faut investir pour accueillir. Et c'est sur ce pari de développement que se fonde toute son action – comme celle de Régis Labeaume.

Ne comptez pas sur un journaliste de Montréal débarqué pendant 36 heures pour rendre un verdict éclairé sur le maire de Trois-Rivières. Je vois bien les restes de division qui agitent le conseil municipal. Je vois bien les travers de ce maire dont on se demande s'il agit ou s'il s'agit.

Je sais une chose, par contre, qui est visible à l'œil nu: cette ville est plus belle qu'au cours des 30 précédentes années. Elle a cessé de mourir à petit feu. Elle a même l'air de s'aimer. Les fusions ne sont pas totalement étrangères à cela.

On peut faire ce genre de parallèle avec Chicoutimi (je n'arrive pas à dire Saguenay). Et évidemment Québec. Ces villes ont meilleure mine, meilleur moral aussi. Et quand ils seront tannés de leurs maires, qu'ils en changent.

Tandis qu'ici, avec ou sans le trrrrés sympathique Gérald Tremblay, on sera encore pris avec ces divisions administratives ridicules. À Montréal, les fusions-défusions ont freiné l'élan. Et tout ce qui s'y fait de bien s'y fait malgré elles.

Pour joindre notre chroniqueur: yves.boisvert@lapresse.ca

Le fisc veut expulser Gerald Matticks de sa maison

VINCENT LAROUCHE

Décidé à récupérer au moins une partie de l'argent que lui doit Gerald Matticks, Revenu Québec vient de s'adresser aux tribunaux afin de faire jeter le vétéran du gang de l'Ouest hors de sa maison de Verdun, pour ensuite la vendre et empocher les fruits de la transaction.

Matticks, autrefois surnommé le roi du port de Montréal, est sorti de prison l'été dernier après avoir purgé les deux tiers de sa peine de 12 ans pour l'importation de plus d'une quarantaine de tonnes de haschisch et de cocaïne.

Mais le fisc est toujours à ses trousses et lui réclame environ 2 millions de dollars en taxes non payées sur son florissant commerce de drogue. Comme M. Matticks n'a pas payé ses dettes, Revenu Québec a signifié son intention de se rembourser partiellement en vendant une maison qui lui appartient, rue Lesage, à Verdun.

Or, bien que son adresse dans les documents de cour soit à Carignan, chez sa conjointe, Matticks «a, jusqu'à ce jour, négligé ou refusé de délaisser volontairement l'immeuble» de Verdun, explique Revenu Québec dans une requête déposée à la Cour supérieure.

Le fisc demande donc à la cour de régler la question une fois pour toutes et d'ordonner à Matticks de délaisser l'immeuble, évalué à 325 000\$. S'il ne s'exécute pas, Revenu Québec veut que le tribunal ordonne son expulsion et celle de tout autre occupant qui pourrait s'y trouver.

Gerald Matticks a hérité de la maison en 1994, après la mort de son frère Thomas Matticks, 72 ans, qui l'avait habitée pendant les dernières années de sa vie.

Gerald Matticks et les vieux survivants du gang de l'Ouest demeurent un sujet de préoccupation pour les autorités. «Le chef de la cellule [Gerald Matticks] devrait sortir de prison en août 2010 et il devrait vraisemblablement reprendre ses activités criminelles», a indiqué l'Agence des services frontaliers dans un rapport de 2010 que *La Presse* a obtenu.

L'association des concessionnaires Chevrolet du Québec suggère aux consommateurs de lire ce qui suit. Offres d'une durée limitée, réservées aux particuliers et s'appliquant aux modèles neufs 2012 Sonic (1 U481 (SA) et Orlando (1 U481 (SA) et Orlando (1 U481 (SA). Les modèles illustrés peuvent comprendre certaines caractéristiques offertes en option à un coût additionnel. 1. Aucun achat requis. Le concours s'adresse aux résidents du Canada qui ont atteint l'âge de la majorité au 31 décembre 2012. Les modèles illustrés peuvent comprendre certaines caractéristiques offertes en option à un coût additionnel. 2. Les 20 véhicules offerts en prix comprennent: le modèle Terrain SLE 2.4 2012 de GMC avec roues de 18 po en aluminium usiné, groupe bagagerie chromé et capote portières de charnement arrière, ou le modèle Equinox 2.4 2012 de Chevrolet avec roues de 18 po en aluminium usiné. Des commandes à l'usine peuvent être nécessaires pour les véhicules offerts en prix. Valeur approximative au détail de chaque véhicule offert en prix: Equinox – 32 775\$ CA PDSF; Terrain – 32 480\$ CA PDSF; y compris les frais de transport. Les chances de gagner ne sont pas les mêmes pour tous les prix. Les personnes potentiellement gagnantes doivent répondre au préalable à une question réglementaire. Exemples des probabilités applicables: un rabais de base de 1 000\$ – 1 chance sur 1 (Notez que le rabais de base de 1 000\$ (taxes comprises) est inclus dans les prix annoncés dans cette publicité); un rabais total de 1 200\$ – 1 chance sur 30; un rabais total de 10 000\$ – 1 chance sur 10 000; un véhicule offert en prix – 1 chance sur 10 000 (les rabais et les véhicules offerts en prix comprennent le rabais de base de 1 000\$); Rendez-vous chez votre concessionnaire GM, visitez gm.ca ou composez le 1 800 463-7483 pour obtenir le règlement complet du concours. 2. Prix à l'achat de 16 098\$. Paiements mensuels basés sur une location de 60 mois pour Sonic, à un taux de location de 4,9%. Sur approbation de crédit de la Financial Corporation. Transport (1 450\$) inclus. Immatriculation, assurance, frais liés à l'inscription au RDPM, droits et taxes en sus. Limite annuelle de 20 000 km; 0,20\$ par kilomètre excédentaire. Les versements mensuels peuvent varier selon la valeur du versement initial ou du véhicule d'échange. Première mensualité exigée à la livraison. Aucun dépôt de sécurité requis. 3. Prix à l'achat de 20 599\$. Total de 84 paiements effectués par mois, basés sur un financement de 84 mois à un taux de 5,99% fixe. Les versements mensuels peuvent varier selon la valeur du versement initial ou du véhicule d'échange. Paiement mensuel de 1 200\$ par mois. 4. Prix à l'achat de 20 599\$. Total de 84 paiements effectués par mois, basés sur un financement de 84 mois à un taux de 5,99% fixe. Les versements mensuels peuvent varier selon la valeur du versement initial ou du véhicule d'échange. Paiement mensuel de 1 200\$ par mois. 5. Prix à l'achat de 20 599\$. Total de 84 paiements effectués par mois, basés sur un financement de 84 mois à un taux de 5,99% fixe. Les versements mensuels peuvent varier selon la valeur du versement initial ou du véhicule d'échange. Paiement mensuel de 1 200\$ par mois. 6. Prix à l'achat de 20 599\$. Total de 84 paiements effectués par mois, basés sur un financement de 84 mois à un taux de 5,99% fixe. Les versements mensuels peuvent varier selon la valeur du versement initial ou du véhicule d'échange. Paiement mensuel de 1 200\$ par mois. 7. Prix à l'achat de 20 599\$. Total de 84 paiements effectués par mois, basés sur un financement de 84 mois à un taux de 5,99% fixe. Les versements mensuels peuvent varier selon la valeur du versement initial ou du véhicule d'échange. Paiement mensuel de 1 200\$ par mois. 8. Prix à l'achat de 20 599\$. Total de 84 paiements effectués par mois, basés sur un financement de 84 mois à un taux de 5,99% fixe. Les versements mensuels peuvent varier selon la valeur du versement initial ou du véhicule d'échange. Paiement mensuel de 1 200\$ par mois. 9. Prix à l'achat de 20 599\$. Total de 84 paiements effectués par mois, basés sur un financement de 84 mois à un taux de 5,99% fixe. Les versements mensuels peuvent varier selon la valeur du versement initial ou du véhicule d'échange. Paiement mensuel de 1 200\$ par mois. 10. Prix à l'achat de 20 599\$. Total de 84 paiements effectués par mois, basés sur un financement de 84 mois à un taux de 5,99% fixe. Les versements mensuels peuvent varier selon la valeur du versement initial ou du véhicule d'échange. Paiement mensuel de 1 200\$ par mois. 11. Prix à l'achat de 20 599\$. Total de 84 paiements effectués par mois, basés sur un financement de 84 mois à un taux de 5,99% fixe. Les versements mensuels peuvent varier selon la valeur du versement initial ou du véhicule d'échange. Paiement mensuel de 1 200\$ par mois. 12. Prix à l'achat de 20 599\$. Total de 84 paiements effectués par mois, basés sur un financement de 84 mois à un taux de 5,99% fixe. Les versements mensuels peuvent varier selon la valeur du versement initial ou du véhicule d'échange. Paiement mensuel de 1 200\$ par mois. 13. Prix à l'achat de 20 599\$. Total de 84 paiements effectués par mois, basés sur un financement de 84 mois à un taux de 5,99% fixe. Les versements mensuels peuvent varier selon la valeur du versement initial ou du véhicule d'échange. Paiement mensuel de 1 200\$ par mois. 14. Prix à l'achat de 20 599\$. Total de 84 paiements effectués par mois, basés sur un financement de 84 mois à un taux de 5,99% fixe. Les versements mensuels peuvent varier selon la valeur du versement initial ou du véhicule d'échange. Paiement mensuel de 1 200\$ par mois. 15. Prix à l'achat de 20 599\$. Total de 84 paiements effectués par mois, basés sur un financement de 84 mois à un taux de 5,99% fixe. Les versements mensuels peuvent varier selon la valeur du versement initial ou du véhicule d'échange. Paiement mensuel de 1 200\$ par mois. 16. Prix à l'achat de 20 599\$. Total de 84 paiements effectués par mois, basés sur un financement de 84 mois à un taux de 5,99% fixe. Les versements mensuels peuvent varier selon la valeur du versement initial ou du véhicule d'échange. Paiement mensuel de 1 200\$ par mois. 17. Prix à l'achat de 20 599\$. Total de 84 paiements effectués par mois, basés sur un financement de 84 mois à un taux de 5,99% fixe. Les versements mensuels peuvent varier selon la valeur du versement initial ou du véhicule d'échange. Paiement mensuel de 1 200\$ par mois. 18. Prix à l'achat de 20 599\$. Total de 84 paiements effectués par mois, basés sur un financement de 84 mois à un taux de 5,99% fixe. Les versements mensuels peuvent varier selon la valeur du versement initial ou du véhicule d'échange. Paiement mensuel de 1 200\$ par mois. 19. Prix à l'achat de 20 599\$. Total de 84 paiements effectués par mois, basés sur un financement de 84 mois à un taux de 5,99% fixe. Les versements mensuels peuvent varier selon la valeur du versement initial ou du véhicule d'échange. Paiement mensuel de 1 200\$ par mois. 20. Prix à l'achat de 20 599\$. Total de 84 paiements effectués par mois, basés sur un financement de 84 mois à un taux de 5,99% fixe. Les versements mensuels peuvent varier selon la valeur du versement initial ou du véhicule d'échange. Paiement mensuel de 1 200\$ par mois. 21. Prix à l'achat de 20 599\$. Total de 84 paiements effectués par mois, basés sur un financement de 84 mois à un taux de 5,99% fixe. Les versements mensuels peuvent varier selon la valeur du versement initial ou du véhicule d'échange. Paiement mensuel de 1 200\$ par mois. 22. Prix à l'achat de 20 599\$. Total de 84 paiements effectués par mois, basés sur un financement de 84 mois à un taux de 5,99% fixe. Les versements mensuels peuvent varier selon la valeur du versement initial ou du véhicule d'échange. Paiement mensuel de 1 200\$ par mois. 23. Prix à l'achat de 20 599\$. Total de 84 paiements effectués par mois, basés sur un financement de 84 mois à un taux de 5,99% fixe. Les versements mensuels peuvent varier selon la valeur du versement initial ou du véhicule d'échange. Paiement mensuel de 1 200\$ par mois. 24. Prix à l'achat de 20 599\$. Total de 84 paiements effectués par mois, basés sur un financement de 84 mois à un taux de 5,99% fixe. Les versements mensuels peuvent varier selon la valeur du versement initial ou du véhicule d'échange. Paiement mensuel de 1 200\$ par mois. 25. Prix à l'achat de 20 599\$. Total de 84 paiements effectués par mois, basés sur un financement de 84 mois à un taux de 5,99% fixe. Les versements mensuels peuvent varier selon la valeur du versement initial ou du véhicule d'échange. Paiement mensuel de 1 200\$ par mois. 26. Prix à l'achat de 20 599\$. Total de 84 paiements effectués par mois, basés sur un financement de 84 mois à un taux de 5,99% fixe. Les versements mensuels peuvent varier selon la valeur du versement initial ou du véhicule d'échange. Paiement mensuel de 1 200\$ par mois. 27. Prix à l'achat de 20 599\$. Total de 84 paiements effectués par mois, basés sur un financement de 84 mois à un taux de 5,99% fixe. Les versements mensuels peuvent varier selon la valeur du versement initial ou du véhicule d'échange. Paiement mensuel de 1 200\$ par mois. 28. Prix à l'achat de 20 599\$. Total de 84 paiements effectués par mois, basés sur un financement de 84 mois à un taux de 5,99% fixe. Les versements mensuels peuvent varier selon la valeur du versement initial ou du véhicule d'échange. Paiement mensuel de 1 200\$ par mois. 29. Prix à l'achat de 20 599\$. Total de 84 paiements effectués par mois, basés sur un financement de 84 mois à un taux de 5,99% fixe. Les versements mensuels peuvent varier selon la valeur du versement initial ou du véhicule d'échange. Paiement mensuel de 1 200\$ par mois. 30. Prix à l'achat de 20 599\$. Total de 84 paiements effectués par mois, basés sur un financement de 84 mois à un taux de 5,99% fixe. Les versements mensuels peuvent varier selon la valeur du versement initial ou du véhicule d'échange. Paiement mensuel de 1 200\$ par mois. 31. Prix à l'achat de 20 599\$. Total de 84 paiements effectués par mois, basés sur un financement de 84 mois à un taux de 5,99% fixe. Les versements mensuels peuvent varier selon la valeur du versement initial ou du véhicule d'échange. Paiement mensuel de 1 200\$ par mois. 32. Prix à l'achat de 20 599\$. Total de 84 paiements effectués par mois, basés sur un financement de 84 mois à un taux de 5,99% fixe. Les versements mensuels peuvent varier selon la valeur du versement initial ou du véhicule d'échange. Paiement mensuel de 1 200\$ par mois. 33. Prix à l'achat de 20 599\$. Total de 84 paiements effectués par mois, basés sur un financement de 84 mois à un taux de 5,99% fixe. Les versements mensuels peuvent varier selon la valeur du versement initial ou du véhicule d'échange. Paiement mensuel de 1 200\$ par mois. 34. Prix à l'achat de 20 599\$. Total de 84 paiements effectués par mois, basés sur un financement de 84 mois à un taux de 5,99% fixe. Les versements mensuels peuvent varier selon la valeur du versement initial ou du véhicule d'échange. Paiement mensuel de 1 200\$ par mois. 35. Prix à l'achat de 20 599\$. Total de 84 paiements effectués par mois, basés sur un financement de 84 mois à un taux de 5,99% fixe. Les versements mensuels peuvent varier selon la valeur du versement initial ou du véhicule d'échange. Paiement mensuel de 1 200\$ par mois. 36. Prix à l'achat de 20 599\$. Total de 84 paiements effectués par mois, basés sur un financement de 84 mois à un taux de 5,99% fixe. Les versements mensuels peuvent varier selon la valeur du versement initial ou du véhicule d'échange. Paiement mensuel de 1 200\$ par mois. 37. Prix à l'achat de 20 599\$. Total de 84 paiements effectués par mois, basés sur un financement de 84 mois à un taux de 5,99% fixe. Les versements mensuels peuvent varier selon la valeur du versement initial ou du véhicule d'échange. Paiement mensuel de 1 200\$ par mois. 38. Prix à l'achat de 20 599\$. Total de 84 paiements effectués par mois, basés sur un financement de 84 mois à un taux de 5,99% fixe. Les versements mensuels peuvent varier selon la valeur du versement initial ou du véhicule d'échange. Paiement mensuel de 1 200\$ par mois. 39. Prix à l'achat de 20 599\$. Total de 84 paiements effectués par mois, basés sur un financement de 84 mois à un taux de 5,99% fixe. Les versements mensuels peuvent varier selon la valeur du versement initial ou du véhicule d'échange. Paiement mensuel de 1 200\$ par mois. 40. Prix à l'achat de 20 599\$. Total de 84 paiements effectués par mois, basés sur un financement de 84 mois à un taux de 5,99% fixe. Les versements mensuels peuvent varier selon la valeur du versement initial ou du véhicule d'échange. Paiement mensuel de 1 200\$ par mois. 41. Prix à l'achat de 20 599\$. Total de 84 paiements effectués par mois, basés sur un financement de 84 mois à un taux de 5,99% fixe. Les versements mensuels peuvent varier selon la valeur du versement initial ou du véhicule d'échange. Paiement mensuel de 1 200\$ par mois. 42. Prix à l'achat de 20 599\$. Total de 84 paiements effectués par mois, basés sur un financement de 84 mois à un taux de 5,99% fixe. Les versements mensuels peuvent varier selon la valeur du versement initial ou du véhicule d'échange. Paiement mensuel de 1 200\$ par mois. 43. Prix à l'achat de 20 599\$. Total de 84 paiements effectués par mois, basés sur un financement de 84 mois à un taux de 5,99% fixe. Les versements mensuels peuvent varier selon la valeur du versement initial ou du véhicule d'échange. Paiement mensuel de 1 200\$ par mois. 44. Prix à l'achat de 20 599\$. Total de 84 paiements effectués par mois, basés sur un financement de 84 mois à un taux de 5,99% fixe. Les versements mensuels peuvent varier selon la valeur du versement initial ou du véhicule d'échange. Paiement mensuel de 1 200\$ par mois. 45. Prix à l'achat de 20 599\$. Total de 84 paiements effectués par mois, basés sur un financement de 84 mois à un taux de 5,99% fixe. Les versements mensuels peuvent varier selon la valeur du versement initial ou du véhicule d'échange. Paiement mensuel de 1 200\$ par mois. 46. Prix à l'achat de 20 599\$. Total de 84 paiements effectués par mois, basés sur un financement de 84 mois à un taux de 5,99% fixe. Les versements mensuels peuvent varier selon la valeur du versement initial ou du véhicule d'échange. Paiement mensuel de 1 200\$ par mois. 47. Prix à l'achat de 20 599\$. Total de 84 paiements effectués par mois, basés sur un financement de 84 mois à un taux de 5,99% fixe. Les versements mensuels peuvent varier selon la valeur du versement initial ou du véhicule d'échange. Paiement mensuel de 1 200\$ par mois. 48. Prix à l'achat de 20 599\$. Total de 84 paiements effectués par mois, basés sur un financement de 84 mois à un taux de 5,99% fixe. Les versements mensuels peuvent varier selon la valeur du versement initial ou du véhicule d'échange. Paiement mensuel de 1 200\$ par mois. 49. Prix à l'achat de 20 599\$. Total de 84 paiements effectués par mois, basés sur un financement de 84 mois à un taux de 5,99% fixe. Les versements mensuels peuvent varier selon la valeur du versement initial ou du véhicule d'échange. Paiement mensuel de 1 200\$ par mois. 50. Prix à l'achat de 20 599\$. Total de 84 paiements effectués par mois, basés sur un financement de 84 mois à un taux de 5,99% fixe. Les versements mensuels peuvent varier selon la valeur du versement initial ou du véhicule d'échange. Paiement mensuel de 1 200\$ par mois. 51. Prix à l'achat de 20 599\$. Total de 84 paiements effectués par mois, basés sur un financement de 84 mois à un taux de 5,99% fixe. Les versements mensuels peuvent varier selon la valeur du versement initial ou du véhicule d'échange. Paiement mensuel de 1 200\$ par mois. 52. Prix à l'achat de 20 599\$. Total de 84 paiements effectués par mois, basés sur un financement de 84 mois à un taux de 5,99% fixe. Les versements mensuels peuvent varier selon la valeur du versement initial ou du véhicule d'échange. Paiement mensuel de 1 200\$ par mois. 53. Prix à l'achat de 20 599\$. Total de 84 paiements effectués par mois, basés sur un financement de 84 mois à un taux de 5,99% fixe. Les versements mensuels peuvent varier selon la valeur du versement initial ou du véhicule d'échange. Paiement mensuel de 1 200\$ par mois. 54. Prix à l'achat de 20 599\$. Total de 84 paiements effectués par mois, basés sur un financement de 84 mois à un taux de 5,99% fixe. Les versements mensuels peuvent varier selon la valeur du versement initial ou du véhicule d'échange. Paiement mensuel de 1 200\$ par mois. 55. Prix à l'achat de 20 599\$. Total de 84 paiements effectués par mois, basés sur un financement de 84 mois à un taux de 5,99% fixe. Les versements mensuels peuvent varier selon la valeur du versement initial ou du véhicule d'échange. Paiement mensuel de 1 200\$ par mois. 56. Prix à l'achat de 20 599\$. Total de 84 paiements effectués par mois, basés sur un financement de 84 mois à un taux de 5,99% fixe. Les versements mensuels peuvent varier selon la valeur du versement initial ou du véhicule d'échange. Paiement mensuel de 1 200\$ par mois. 57. Prix à l'achat de 20 599\$. Total de 84 paiements effectués par mois, basés sur un financement de 84 mois à un taux de 5,99% fixe. Les versements mensuels peuvent varier selon la valeur du versement initial ou du véhicule d'échange. Paiement mensuel de 1 200\$ par mois. 58. Prix à l'achat de 20 599\$. Total de 84 paiements effectués par mois, basés sur un financement de 84 mois à un taux de 5,99% fixe. Les versements mensuels peuvent varier selon la valeur du versement initial ou du véhicule d'échange. Paiement mensuel de 1 200\$ par mois. 59. Prix à l'achat de 20 599\$. Total de 84 paiements effectués par mois, basés sur un financement de 84 mois à un taux de 5,99% fixe. Les versements mensuels peuvent varier selon la valeur du versement initial ou du véhicule d'échange. Paiement mensuel de 1 200\$ par mois. 60. Prix à l'achat de 20 599\$. Total de 84 paiements effectués par mois, basés sur un financement de 84 mois à un taux de 5,99% fixe. Les versements mensuels peuvent varier selon la valeur du versement initial ou du véhicule d'échange. Paiement mensuel de 1 200\$ par mois. 61. Prix à l'achat de 20 599\$. Total de 84 paiements effectués par mois, basés sur un financement de 84 mois à un taux de 5,99% fixe. Les versements mensuels peuvent varier selon la valeur du versement initial ou du véhicule d'échange. Paiement mensuel de 1 200\$ par mois. 62. Prix à l'achat de 20 599\$. Total de 84 paiements effectués par mois, basés sur un financement de 84 mois à un taux de 5,99% fixe. Les versements mensuels peuvent varier selon la valeur du versement initial ou du véhicule d'échange. Paiement mensuel de 1 200\$ par mois. 63. Prix à l'achat de 20 599\$. Total de 84 paiements effectués par mois, basés sur un financement de 84 mois à un taux de 5,99% fixe. Les versements mensuels peuvent varier selon la valeur du versement initial ou du véhicule d'échange. Paiement mensuel de 1 200\$ par mois. 64. Prix à l'achat de 20 599\$. Total de 84 paiements effectués par mois, basés sur un financement de 84 mois à un taux de 5,99% fixe. Les versements mensuels peuvent varier selon la valeur du versement initial ou du véhicule d'échange. Paiement mensuel de 1 200\$ par mois. 65. Prix à l'achat de 20 599\$. Total de 84 paiements effectués par mois, basés sur un financement de 84 mois à un taux de 5,99% fixe. Les versements mensuels peuvent varier selon la valeur du versement initial ou du véhicule d'échange. Paiement mensuel de 1 200\$ par mois. 66. Prix à l'achat de 20 599\$. Total de 84 paiements effectués par mois, basés sur un financement de 84 mois à un taux de 5,99% fixe. Les versements mensuels peuvent varier selon la valeur du versement initial ou du véhicule d'échange. Paiement mensuel de 1 200\$ par mois. 67. Prix à l'achat de 20 599\$. Total de 84 paiements effectués par mois, basés sur un financement de 84 mois à un taux de 5,99% fixe. Les versements mensuels peuvent varier selon la valeur du versement initial ou du véhicule d'échange. Paiement mensuel de 1 200\$ par mois. 68. Prix à l'achat de 20 599\$. Total de 84 paiements effectués par mois, basés sur un financement de 84 mois à un taux de 5,99% fixe. Les versements mensuels peuvent varier selon la valeur du versement initial ou du véhicule d'échange. Paiement mensuel de 1 200\$ par mois. 69. Prix à l'achat de 20 599\$. Total de 84 paiements effectués par mois, basés sur un financement de 84 mois à un taux de 5,99% fixe. Les versements mensuels peuvent varier selon la valeur du versement initial ou du véhicule d'échange. Paiement mensuel de 1 200\$ par mois. 70. Prix à l'achat de 20 599\$. Total de 84 paiements effectués par mois, basés sur un financement de 84 mois à un taux de 5,99% fixe. Les versements mensuels peuvent varier selon la valeur du versement initial ou du véhicule d'échange. Paiement mensuel de 1 200\$ par mois. 71. Prix à l'achat de 20 599\$. Total de 84 paiements effectués par mois, basés sur un financement de 84 mois à un taux de 5,99% fixe. Les versements mensuels peuvent varier selon la valeur du versement initial ou du véhicule d'échange. Paiement mensuel de 1 200\$ par mois. 72. Prix à l'achat de 20 599\$. Total de 84 paiements effectués par mois, basés sur un financement de 84 mois à un taux de 5,99% fixe. Les versements mensuels peuvent varier selon la valeur du versement initial ou du véhicule d'échange. Paiement mensuel de 1 200\$ par mois. 73. Prix à l'achat de 20 599\$. Total de 84 paiements effectués par mois, basés sur un financement de 84 mois à un taux de 5,99% fixe. Les versements mensuels peuvent varier selon la valeur du versement initial ou du véhicule d'échange. Paiement mensuel de 1 200\$ par mois. 74. Prix à l'achat de 20 599\$. Total de 84 paiements effectués par mois, basés sur un financement de 84 mois à un taux de 5,99% fixe. Les versements mensuels peuvent varier selon la valeur du versement initial ou du véhicule d'échange. Paiement mensuel de 1 200\$ par mois. 75. Prix à l'achat de 20 599\$. Total de 84 paiements effectués par mois, basés sur un financement de 84 mois à un taux de 5,99% fixe. Les versements mensuels peuvent varier selon la valeur du versement initial ou du véhicule d'échange. Paiement mensuel de 1 200\$ par mois. 76. Prix à l'achat de 20 599\$. Total de 84 paiements effectués par mois, basés sur un financement de 84 mois à un taux de 5,99% fixe. Les versements mensuels peuvent varier selon la valeur du versement initial ou du véhicule d'échange. Paiement mensuel de 1 200\$ par mois. 77. Prix à l'achat de 20 599\$. Total de 84 paiements effectués par mois, basés sur un financement de 84 mois à un taux de 5,99% fixe. Les versements mensuels peuvent varier selon la valeur du versement initial ou du véhicule d'échange. Paiement mensuel de 1 200\$ par mois. 78. Prix à l'achat de 20 599\$. Total de 84 paiements effectués par mois, basés sur un financement de 84 mois à un taux de 5,99% fixe. Les versements mensuels peuvent varier selon la valeur du versement initial ou du véhicule d'échange. Paiement mensuel de 1 200\$ par mois. 79. Prix à l'achat de 20 599\$. Total de 84 paiements effectués par mois, basés sur un financement de 84 mois à un taux de 5,99% fixe. Les versements mensuels peuvent varier selon la valeur du versement initial ou du véhicule d'échange. Paiement mensuel de 1 200\$ par mois. 80. Prix à l'achat de 20 599\$. Total de 84 paiements effectués par mois, basés sur un financement de 84 mois à un taux de 5,99% fixe. Les versements mensuels peuvent varier selon la valeur du versement initial ou du véhicule d'échange. Paiement mensuel de 1 200\$ par mois. 81. Prix à l'achat de 20 599\$. Total de 84 paiements effectués par mois, basés sur un financement de 84 mois à un taux de 5,99% fixe. Les versements mensuels peuvent varier selon la valeur du versement initial ou du véhicule d'échange. Paiement mensuel de 1 200\$ par mois. 82. Prix à l'achat de 20 599\$. Total de 84 paiements effectués par mois, basés sur un financement de 84 mois à un taux de 5,99% fixe. Les versements mensuels peuvent varier selon la valeur du versement initial ou du véhicule d'échange. Paiement mensuel de 1 200\$ par mois. 83. Prix à l'achat de 20 599\$. Total de 84 paiements effectués par mois, basés sur un financement de 84 mois à un taux de 5,99% fixe. Les versements mensuels peuvent varier selon la valeur du versement initial ou du véhicule d'échange. Paiement mensuel de 1 200\$ par mois. 84. Prix à l'achat de 20 599\$. Total de 84 paiements effectués par mois, basés sur un financement de 84 mois à un taux de 5,99% fixe. Les versements mensuels peuvent varier selon la valeur du versement initial ou du véhicule d'échange. Paiement mensuel de 1 200\$ par mois. 85. Prix à l'achat de 20 599\$. Total de 84 paiements effectués par mois, basés sur un financement de 84 mois à un taux de 5,99% fixe. Les versements mensuels peuvent varier selon la valeur du versement initial ou du véhicule d'échange. Paiement mensuel de 1 200\$ par mois. 86. Prix à l'achat de 20 599\$. Total de 84 paiements effectués par mois, basés sur un financement de 84 mois à un taux de 5,99% fixe. Les versements mensuels peuvent varier selon la valeur du versement initial ou du véhicule d'échange. Paiement mensuel de 1 200\$ par mois. 87. Prix à l'achat de 20 599\$. Total de 84 paiements effectués par mois, basés sur un financement de 84 mois à un taux de 5,99% fixe. Les versements mensuels peuvent varier selon la valeur du versement initial ou du véhicule d'échange. Paiement mensuel de 1 200\$ par mois. 88. Prix à l'achat de 20 599\$. Total de 84 paiements effectués par mois, basés sur un financement de 84 mois à un taux de 5,99% fixe. Les versements mensuels peuvent varier selon la valeur du versement initial ou du véhicule d'échange. Paiement mensuel de 1 200\$ par mois. 89. Prix à l'achat de 20 599\$. Total de 84 paiements effectués par mois, basés sur un financement de 84 mois à un taux de 5,99% fixe. Les versements mensuels peuvent varier selon la valeur du versement initial ou du véhicule d'échange. Paiement mensuel de 1 200\$ par mois. 90. Prix à l'achat de 20 599\$. Total de 84 paiements effectués par mois, basés sur un financement de 84 mois à un taux de 5,99% fixe. Les versements mensuels peuvent varier selon la valeur du versement initial ou du véhicule d'échange. Paiement mensuel de 1 200\$ par mois. 91. Prix à l'achat de 20 599\$. Total de 84 paiements effectués par mois, basés sur un financement de 84 mois à un taux de 5,99% fixe. Les versements mensuels peuvent varier selon la valeur du versement initial ou du véhicule d'échange. Paiement mensuel de 1 200\$ par mois. 92. Prix à l'achat de 20 599\$. Total de 84 paiements effectués par mois, basés sur un financement de 84 mois à un taux de 5,99% fixe. Les versements mensuels peuvent varier selon la valeur du versement initial ou du véhicule d'échange. Paiement mensuel de 1 200\$ par mois. 93. Prix à l'achat de 20 599\$. Total de 84 paiements effectués par mois, basés sur un financement de 84 mois à un taux de 5,99% fixe. Les versements mensuels peuvent varier selon la valeur du versement initial ou du véhicule d'échange. Paiement mensuel de 1 200\$ par mois. 94. Prix à l'achat de 20 599\$. Total de 84 paiements effectués par mois, basés sur un financement de 84 mois à un taux de 5,99% fixe. Les versements mensuels peuvent varier selon la valeur du versement initial ou du véhicule d'échange. Paiement mensuel de 1 200\$ par mois. 95. Prix à l'achat de 20 599\$. Total de 84 paiements effectués par mois, basés sur un financement de 84 mois à un taux de 5,99% fixe. Les versements mensuels peuvent varier selon la valeur du versement initial ou du véhicule d'échange. Paiement mensuel de 1 200\$ par mois. 96. Prix à l'achat de 20 599\$. Total de 84 paiements effectués par mois, basés sur un financement de 84 mois à un taux de 5,99% fixe. Les versements mensuels peuvent varier



Dites adieu à l'heure
de pointe du câble.



Passez à Internet Fibe.
Jamais partagé, toujours rapide.

Avec Fibe[™], votre accès Internet n'est qu'à vous seul¹. Avec le câble, vous le partagez – lorsque vos voisins sont en ligne, l'accès ralentit et vous n'obtenez pas la vitesse à laquelle vous vous attendez. Avec Bell Internet Fibe, profitez de :

- Votre propre accès Internet dédié¹
- Vitesses de téléchargement en aval et en amont super rapides
- Réseau sans fil à domicile pour un accès rapide dans toutes les pièces de votre maison

INTERNET FIBE À PARTIR DE **39⁹⁵\$/MOIS**
pour 12 mois avec un forfait².
Frais uniques d'activation de 29,95\$.

Obtenez plus d'utilisation et un meilleur prix mensuel qu'avec le câble³.

Offert dans les
magasins Bell suivants :

ANJOU
Les Galeries d'Anjou
Les Galeries d'Anjou – kiosque

BELLEVILLE
Mail Monténach

BLAINVILLE
Les Galeries de Blainville

BOISBRIAND
Faubourg Boisbriand

BOUCHERVILLE
1052, rue Lionel-Daunais

BROSSARD
Mail Champlain
Quartier DIX30

CHAMBLY
909, boul. Périgny

CHÂTEAUGUAY
Centre Régional Châteauguay

COATICOOK
Place J.R. Lefebvre

COWANSVILLE
Domaine du Parc

DELSON
5, route 132

DOLLARD-DES-ORMEAUX
3352, boul. des Sources
3699, boul. St-Jean

DORION-VAUDREUIL
3120, boul. de la Gare

DORVAL
Les Jardins Dorval

DRUMMONDVILLE
2265, boul. St-Joseph
Promenades Drummondville

GATINEAU
Promenades de l'Outaouais

GRANBY
Galeries de Granby

HULL
Galeries de Hull

JOLIETTE
2, Place Bourget Sud
Les Galeries Joliette

LACHINE
2409, 46^e Avenue
Galeries Lachine

LAFONTAINE
2121, boul. Labelle

LASALLE
7567, boul. Newman
Carrefour Angrignon
Carrefour Angrignon – kiosque

LAVAL
691, boul. Curé-Labelle
1655, boul. St-Martin Ouest
5330, boul. des Laurentides
Carrefour Laval
Carrefour Laval – kiosque
Centre commercial Duvernay – kiosque
Centre Laval
Mégacentre Ste-Dorothée
Mégacentre Vimont Laval

LONGUEUIL
686, Place Trans-Canada
2771, boul. Jacques-Cartier Est
Centre Jacques Cartier
Place Longueuil

MAGOG
Galeries Orford

MONTREAL
892, rue Ste-Catherine Ouest
4359, rue St-Denis
6855, rue St-Jacques Ouest
7452, boul. Maurice-Duplessis
9280, boul. de l'Acadie
Boul. D'Arcy (angle Jean-Talon)
Carrefour Industrielle Alliance
Centre Eaton – kiosques
Centre Rockland
Faubourg Ste-Catherine
Les Galeries Normandie – kiosque
Mail Cavendish
Place Alexis-Nihon
Place Dupuis
Place Versailles
Place Côte-des-Neiges
Promenades Cathédrale – kiosque
Tour Jean-Talon (rez-de-chaussée)

MONTREAL-NORD
Centre Forest
Place Bourassa

MONT-TREMBLANT
517, rue de St-Jovite

PINCOURT
Faubourg de l'Île – kiosque

POINTE-AUX-TREMBLES
12330, rue Sherbrooke Est

POINTE-CLAIRE
Centre Fairview

REPENTIGNY
309, rue Notre-Dame
Les Galeries Rive-Nord

ROSEMERE
232, boul. Curé-Labelle
Place Rosemere

SALABERRY-DE-VALLEYFIELD
Centre commercial Valleyfield

SHAWINIGAN
Plaza de la Mauricie

SHERBROOKE
2700, rue King Ouest
4505, boul. Industriel
Carrefour de l'Estrie
Place Belvédère

SOREL
Les Promenades de Sorel

ST-BRUNO-DE-MONTARVILLE
Les Promenades St-Bruno

STE-AGATHE-DES-MONTS
80A, boul. Morin

ST-EUSTACHE
66, rue Dubois
Place St-Eustache

ST-HUBERT
3879, boul. Taschereau
5951, boul. Cousineau

ST-HYACINTHE
Galeries St-Hyacinthe

ST-JEAN-SUR-LE-RICHELIEU
395, boul. Séminaire Nord
Carrefour Richelieu

ST-JEROME
Le Carrefour du Nord

ST-LAURENT
4232, rue Seré
La Place Vertu

ST-LEONARD
4524, rue Jean-Talon Est
8050, boul. Métropolitain Est

ST-SAUVEUR-DES-MONTS
153, rue Principale

TERREBONNE
1729, chemin Gascon
Galeries Terrebonne

TROIS-RIVIERES
5691, boul. Jean-XXIII
Centre Les Rivières

VICTORIAVILLE
567, boul. des Bois-Francis Sud
La Grande Place des Bois-Francis

Aussi disponible chez :



L'offre prend fin le 29 décembre 2011. Offert aux clients résidentiels du Québec, là où la technologie le permet. À partir du 11 décembre 2011, la facture électronique sera offerte sans frais et la facture papier sera disponible pour 2\$ par mois. La location du modem est obligatoire ; frais uniques de location de modem crédités pour les nouveaux clients. Capacité d'utilisation 60 Go/mois ; 2,50\$/Go additionnel. Modifiable sans préavis ; ne peut être combinée avec aucune autre offre. Taxes en sus et certaines conditions s'appliquent. (1) S'applique à l'accès entre le modem du client et l'équipement de commutation de Bell. Les vitesses peuvent varier selon votre configuration, l'utilisation simultanée de l'IPTV (si disponible), le trafic Internet, le serveur, la gestion de réseau si applicable ou d'autres facteurs, voir le site bell.ca/internet. (2) Réservé aux nouveaux clients avec un abonnement continu à Internet Fibe 7 et au moins un autre service sélectionné dans un forfait de Bell ; voir bell.ca/forfait. Tarif promotionnel mensuel de 39,95\$; tarif mensuel de 49,95\$, moins le rabais du forfait de 5\$ et le crédit mensuel de 5\$ pour les mois 1 à 12. Tarif mensuel après 12 mois est de 44,95\$. (3) En date du 24 novembre 2011. Comparé au service Internet haute vitesse de 8 Mbps du compétiteur, à 45,95\$/mois avec 50 Go d'utilisation. Fibe est une marque de commerce de Bell Canada.

ACTUALITÉS

PROCÈS SHAFIA

Rona rêvait de liberté mais avait peur de fuir

CHRISTIANE DESJARDINS

KINGSTON — Rona Amir Mohammad rêvait de vivre plus librement, mais elle avait peur de fuir, de crainte de s’attirer les foudres de son mari, et ternir l’honneur de la famille. C’est ce qui se dégage du témoignage qu’a livré Fahima Vorgetts, hier, au procès pour quadruple meurtre de la famille Shafia. M^{me} Vorgetts, Afghane maintenant établie aux États-

son mari, Mohammad Shafia, ainsi qu’avec Tooba, deuxième femme de son mari, et les sept enfants issus de ce second mariage. Mohammad avait pris une seconde épouse parce que Rona ne pouvait avoir d’enfants. Cette dernière est toujours restée dans la famille, et a aidé à élever les enfants avec sa «co-femme», pour utiliser un terme employé dans le cadre du procès par un témoin Afghan.

La cousine au Canada

Mohammad a épousé Rona au début des années 80, et Tooba vers la fin de cette même décennie. Les deux mariages ont été célébrés à l’hôtel Intercontinental de Kaboul, en Afghanistan. En 1992, la guerre a incité la famille à fuir le pays. Les Shafia ont vécu à différents endroits, dont une quinzaine d’années à Dubaï, aux Émirats arabes unis, avant de venir s’établir au Canada en juin 2007, comme «immigrants investisseurs». Rona n’était cependant pas du voyage, puisque la polygamie est interdite au Canada. Elle est arrivée en novembre 2007, et s’est fait passer pour la «cousine» de Mohammad aux yeux de tous, y compris d’Immigration Canada.

Une demande de résidence permanente pour «motif humanitaire» a même été faite pour Rona, et avait en quelque sorte



PHOTO LARS HAGBERG, REUTERS
Diba Adaili Masoomi, qui a fait le voyage de France pour témoigner au procès Shafia, a dit hier à la Cour que quand sa sœur Rona l’appelait, elle se plaignait régulièrement de subir de mauvais traitements à la maison.

été pré-approuvée, selon Sabine Venturelli, avocate qui s’est occupée du dossier de Rona. Dans le document, on alléguait qu’il serait cruel de séparer la «cousine» de la famille avec qui elle vivait «depuis 1990.»

Malheur et humiliations

Mais Rona serait vite devenue malheureuse au Canada, s’y sentait comme une prisonnière

à cause de l’attitude de son mari et de Tooba. Rona aurait confié à M^{me} Vorgetts que Shafia la traitait comme une servante, lui répétait qu’elle ne servait à rien, l’humiliait, lui tirait les cheveux et lui donnait des coups de pied, et cela même devant les enfants. La deuxième épouse, Tooba, l’humiliait également. Ces derniers détenaient ses papiers d’identité. Elle ne pouvait sortir

ou suivre des cours. Elle pouvait tout juste aller se promener dans le parc près de la maison. C’est d’ailleurs lors de ses promenades solitaires qu’elle appelait M^{me} Vorgetts, toujours d’un téléphone public, selon celle-ci. M^{me} Vorgetts dit que Rona l’appelait en général deux ou trois fois par semaine, et cela a duré d’avril 2008 à avril 2009, soit jusqu’à ce que M^{me} Vorgetts aille faire un voyage en Afghanistan. À son retour, M^{me} Vorgetts a réalisé que Rona avait laissé des messages désespérés dans sa boîte vocale. M^{me} Vorgetts n’avait pas le numéro de Rona à la maison et elle n’a pas pu la rappeler. Rona n’avait jamais voulu le donner, parce que leurs conversations devaient rester secrètes.

M^{me} Vorgetts avait souvent conseillé à Rona d’aller voir la police, ou de se réfugier dans une maison pour femmes. Mais Rona n’osait pas, car elle craignait la réaction de son mari, qui l’avait menacée de la tuer ou de la renvoyer en Afghanistan, où elle serait peut-être tuée aussi. De plus, Rona craignait de salir l’honneur de la famille de son mari, de même que la sienne, en se divorçant. Les femmes divorcées, surtout à son âge, sont mal vues en Afghanistan.

Après avril 2009, M^{me} Vorgetts n’a jamais reparlé à Rona, car celle-ci est morte noyée le 30 juin au matin, en même temps que les filles de son mari: Zainab, 19 ans, Sahar, 17 ans, et Geeti, 13 ans.

Le procès qui a commencé il y a plus d’un mois à Kingston, se poursuit aujourd’hui. Rappelons que Mohammad Shafia, 58 ans, sa femme Tooba, 41 ans, et leur fils Hamed, 20 ans, sont accusés d’avoir tué avec préméditation les quatre femmes de leur famille.

Mercredi 30 novembre

Aubaine du jour

Batteur sur socle Artisan de KITCHENAID

239⁹⁹

Après la remise postale Ord. 449,99 \$

Sans la remise postale 289,99 \$

Magasinez en ligne.

Robot culinaire Architect de KITCHENAID

239⁹⁹

Après la remise postale Ord. 399,99 \$

Sans la remise postale 314,99 \$

Magasinez en ligne.

10\$



Le produit net de la vente de chaque paire de mitaines rouges sera versé à la Fondation olympique canadienne. En exclusivité. Voyez la collection olympique complète à labaiie.com.

la Baie



FLOWING LINES®

Diamants étincelants sertis sur or 18k ou platine





KAUFMANN de SUISSE

MAÎTRES JOAILLIERS DEPUIS 1954

MONTREAL · 2195, rue Crescent · 514.848.0595

PALM BEACH · 210 Worth Ave. · 561.832.4918

www.kaufmanndesuisse.ca

Avis Public

Conformément à l'article 90 de la Loi sur les sociétés de transport en commun (L.R.Q., chapitre S-30.01), AVIS est par la présente donné de l'adoption par le conseil d'administration de la Société de transport de Montréal, à une assemblée tenue le 18 novembre 2011, de la résolution numéro CA-2011-370, à savoir :

ADOPTION DE LA GRILLE TARIFAIRE 2012 POUR LE TRANSPORT DES CLIENTS DE LA STM

COMME SUIV :

Service autobus et métro	Tarif ordinaire	Tarif réduit
Titre CAM mensuelle	75,50 \$	43,75 \$
Titre CAM 4 mois	-----	164,00 \$
Titre CAM Hebdo	23,50 \$	13,75 \$
10 passages (Montréal) sur carte OPUS seulement	24,00 \$	14,00 \$
2 passages (Montréal)	5,50 \$	3,50 \$
1 passage (Montréal, Cartier, De la Concorde, Montmorency et Longueuil-Université-de-Sherbrooke)	3,00 \$	2,00 \$
Espèces	3,00 \$	2,00 \$
Espèces - Aéroport P-E Trudeau (747)	8,00 \$	
Titre 1 jour 24h	8,00 \$	
Titre 3 jours consécutifs	16,00 \$	
Titre de groupe	-----	14,00 \$
Titre soirée illimitée	4,00 \$	
Service dispensé par le transport adapté :	Tarif ordinaire	Tarif réduit
Titre CAM	75,50 \$	43,75 \$
Titre CAM 4 mois	-----	164,00 \$
Titre CAM Hebdo	23,50 \$	13,75 \$
1 passage (Montréal, Cartier, De la Concorde, Montmorency et Longueuil-Université-de-Sherbrooke)		
carte magnétique seulement	3,00 \$	2,00 \$
2 passages (Montréal) carte magnétique seulement	5,50 \$	3,50 \$
Espèces («comptant escompté» au prix d'un passage en lot de 10)	2,40 \$	1,40 \$
Carte OPUS		
Prix de la carte	6,00 \$	
Prix de la carte OPUS avec un abonnement annuel	Gratuite	
Carte OPUS avec photo		
Enfants de 6 ans à 11 ans	6,00 \$	
Étudiants de 12 ans à 25 ans		
et personnes de 65 ans et plus	15,00 \$	

Entrée en vigueur

Ces tarifs entreront en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2012.

Avis

Les règles d'utilisation des titres de transport sont établies à la réglementation pertinente de la Société ou, le cas échéant, de l'Agence métropolitaine de transport.

Christian Portelance

Secrétaire général adjoint



Vous aimeriez connaître à l’avance nos Aubaines du jour? Inscrivez-vous à labaiie.com pour recevoir notre infolettre!
Aucun bon d’achat différé ni redressement de prix pour les achats antérieurs. Cette offre est valide jusqu’à épuisement des stocks et ne peut être combinée avec aucune autre. Le choix varie selon le magasin. Les rabais s’appliquent à nos prix ordinaires, à moins d’indication contraire. Précisions en magasin.

ÇA C'EST
QUÉBEC



Québec
Ville et région

En collaboration avec

Financière
Sun Life

Partenaire
de la programmation

ALCOA

MUSÉE DE LA
CIVILISATION
Québec

ROME. DE SES ORIGINES À LA CAPITALE D'ITALIE.
MUSÉE DE LA CIVILISATION
Jusqu'au 29 janvier 2012

ROME

regiondequebec.com/promo



QuébecAdabra!

Du 22 décembre 2011
au 4 janvier 2012

Vivez la féerie du temps des Fêtes
grâce à QuébecAdabra!



Hôtel Delta Québec

Hôtel 4 étoiles, situé à deux pas du Vieux-Québec,
377 chambres spacieuses.

À partir de **120\$** Pour deux personnes
par nuit



Hôtel Manoir Victoria

Au cœur du Vieux-Québec, 156 chambres,
piscine intérieure et SPA complet.

À partir de **135\$** Pour deux personnes
par nuit



Fairmont Le Château Frontenac

Un séjour dans ce centre de villégiature urbain
vous séduira par son charme historique et son
élégance intemporelle.

À partir de **189\$** Pour deux personnes
par nuit



Hilton Québec

Le Hilton vous offre des chambres avec une vue
imprenable sur le Vieux-Québec!

À partir de **159\$** Pour deux personnes
par nuit



3^e NUITÉE
à
50%*

*Voir établissements participants.
Prix disponibles durant l'hiver et
sujets à changement sans préavis. Taxes en sus.

RÉSERVEZ

regiondequebec.com/promo

Québec
Ville et région

LA PRESSE MONTRÉAL MERCREDI 30 NOVEMBRE 2011

A 11

ACTUALITÉS

EN BREF

Procès de Tony Conte : un agent double témoin

Le procès du comédien Tony Conte, qui fait face à des accusations de complot relatif au trafic de cocaïne, s'est poursuivi hier au palais de justice de Montréal. Durant toute la journée, les procureurs de Conte ont contre-interrogé un agent d'infiltration qui a pris part à une transaction de drogue, dans un hôtel de Montréal, qui a mené à l'arrestation de l'acteur, en 2008. L'agent double a raconté le déroulement d'une rencontre entre Conte et un courtier mexicain, Miguel Sandoval, dans un restaurant Tim Hortons pour convenir d'une transaction de drogue. Conte a alors affirmé qu'il pouvait allonger la somme de 500 000\$ pour acheter 30 kg de cocaïne. Or, lorsqu'il se présente à l'hôtel le soir de la transaction, il n'aurait eu que 200 000\$ sur lui. Au cours de la journée, Conte est demeuré calme dans le box des accusés, prenant même des notes sur une tablette de papier. Le procès devant jury se poursuit aujourd'hui avec le témoignage d'un deuxième agent infiltré.

— Daphné Cameron

Un homme interrogé sur la mort de Salvatore Montagna

Les enquêteurs de la Sûreté du Québec ont rencontré et questionné Jack Simpson, propriétaire de la maison de Charlemagne près de laquelle le mafioso Salvatore Montagna a été assassiné, jeudi dernier. Simpson a été arrêté, hier à Ottawa, lors d'un important déploiement de policiers de l'Ontario Provincial Police, qui l'ont pour l'instant accusé de non-respect de conditions. Son arrestation n'aurait rien à voir avec le meurtre de l'aspirant parain de la mafia montréalaise, ni avec le fait que sa maison de l'île Vaudry, à Charlemagne, a été fouillée après la mort de Salvatore Montagna. La Sûreté du Québec confirme que les enquêteurs se sont déjà rendus à Ottawa pour interroger Jack Simpson, entrepreneur de 69 ans possédant un petit casier judiciaire, mais qu'aucune nouvelle accusation n'a été portée contre lui à la suite de la rencontre. L'enquête sur ce nouveau meurtre, vraisemblablement attribuable à la lutte de pouvoir à la tête de la mafia montréalaise, se poursuit donc.

— David Santerre

Procès de l'ex-femme de Damphousse

L'ancienne femme de Vincent Damphousse, Allana Henderson, accusée de vol et d'agression armée contre l'ancien capitaine du Canadien de Montréal, devra retourner en cour le 8 juin pour son procès. Après plusieurs semaines de négociations, les deux parties n'ont pu annoncer une entente, hier matin, au palais de justice de Montréal. L'ancien joueur de la Ligue nationale de hockey est lui aussi accusé de voies de fait à l'endroit de son ex-conjointe. Il doit comparaître de nouveau aujourd'hui.

— La Presse Canadienne



PHOTO FOURNIE PAR RADIO-CANADA

Lino Zambito (sur la photo) et son père, Giuseppe, ont été arrêtés par l'escouade Marteau en février dernier.
La compagnie d'assurances Aviva s'est retrouvée avec sept chantiers à terminer.

De nouveaux ennuis pour les Zambito

Leur assureur les poursuit pour 11 millions

EXCLUSIF

FABRICE DE PIERREBOURG

Arrêtés par la brigade Marteau, accusés à la faillite, les entrepreneurs Giuseppe et Lino Zambito, ainsi que leur firme Infrabec sont désormais poursuivis par la compagnie d'assurances Aviva, qui leur réclame 11 millions de dollars pour non-respect d'engagements financiers, a appris *La Presse*.

Cette somme correspond à la perte estimée qu'Aviva a subie après qu'elle eut pris le relais d'Infrabec pour achever sept importants chantiers d'infrastructure dans la région métropolitaine.

Dans cette poursuite déposée en Cour supérieure contre les Zambito père et fils et Peter Lashchuk, tous trois dirigeants d'Infrabec et de ses filiales, Aviva, la caution, soutient que dans la convention qu'elle a signée avec les défendeurs en juin 2010, ceux-ci s'engagent entre autres « à l'indemniser en entier pour toute perte ou dommage qu'elle pourrait subir suite à l'émission d'un ou plusieurs cautionnements ».

Toujours selon Aviva, ces trois administrateurs étaient garants à titre personnel à hauteur de 1 million de dollars maximum chacun. Or, ils n'auraient pas respecté cet engagement lorsque Aviva leur a réclamé le paiement de cette somme, en avril dernier.

Un cautionnement est une assurance d'achèvement des travaux qui prend le relais lorsqu'un entrepreneur se

trouve temporairement ou définitivement en défaut d'exécution, pour cause de faillite, de suspension ou de révocation de licence, par exemple.

Dans le cas d'Infrabec, la firme de Boisbriand s'est placée sous la protection de la Loi sur les arrangements avec les créanciers en mars dernier. Sa banque, HSBC, venait de fermer le robinet du crédit et réclamait le remboursement des prêts en cours, après l'arrestation de Giuseppe et Lino Zambito par l'escouade Marteau et le dépôt d'accusations, en particulier pour corruption et collusion. L'enquête

débitrice principale», soutient la demanderesse dans sa poursuite.

La compagnie d'assurances demande à la Cour de condamner, d'une part, MM. Lashchuk et Zambito père et fils à payer chacun la somme due, soit 1 million de dollars, plus les intérêts, et, d'autre part, les firmes Terrassement Infrabec, Investissements Infrabec et 9058-0002, « solidairement », à verser la somme de 8 millions de dollars plus intérêts.

Joint par *La Presse*, Lino Zambito réplique qu'Aviva « n'a rien déposé comme preuve pour appuyer ses prétentions. D'autant plus

Joint par *La Presse*, Lino Zambito réplique qu'Aviva « n'a rien déposé comme preuve pour appuyer ses prétentions. D'autant plus que les trois quarts des sous-traitants n'ont pas été payés ».

visait l'attribution de contrats à Boisbriand. L'ex-mairesse et la numéro 2 de la firme de génie-conseil Roche figurent aussi parmi les personnes arrêtées et accusées.

Aviva s'est alors retrouvée avec sept chantiers à terminer, accordés par Transports Québec (échangeur de l'A640 et de la route 138) et les villes de Montréal, Laval, Rosemère et Saint-Jérôme.

« En date du 17 novembre 2011, la perte projetée d'Aviva était de 11 015 012,85 \$ (somme à parfaire) pour l'exécution des travaux de construction qu'elle a cautionnée au bénéfice de la

que les trois quarts des sous-traitants n'ont pas été payés ». « La première chose qu'on va demander, ce sont les copies des factures et des preuves des dépenses », souligne-t-il.

L'entrepreneur soutient aussi avoir fait une proposition écrite à Aviva pour terminer les travaux sur les chantiers précités tout en minimisant les pertes. La compagnie n'y aurait pas donné suite, choisissant plutôt de mettre les trois dirigeants en demeure de verser chacun 1 million de dollars, déplore Lino Zambito.

— Avec Francis Vailles

Plan Nord et souveraineté canadienne

Charest « étire » le Québec

HUGO FONTAINE

Des experts estiment que le premier ministre Jean Charest étire la sauce indûment en affirmant que son Plan Nord permettra d'appuyer l'affirmation de la souveraineté canadienne sur le passage du Nord-Ouest.

« C'est seulement de la rhétorique », soutient Joël Plouffe, spécialiste de la question arctique et chercheur à l'Observatoire de géopolitique de la chaire Raoul-Dandurand, de l'UQAM. « Il est allé un peu trop loin: ça fait vendeur de chargs qui en met trop. »

Jean Charest a fait le lien entre Plan Nord et souveraineté sur le passage du Nord-Ouest, lundi, dans un discours devant la chambre de commerce du Montréal métropolitain au cours duquel il a défendu son plan de développement nordique.

En point de presse, il a précisé que «l'occupation du territoire est extrêmement importante pour affirmer sa souveraineté et que le passage du Nord-Ouest sera un enjeu très important à l'avenir».

Avec la fonte des glaces, dans 20 ou 30 ans selon certaines estimations, le passage offrirait une route maritime plus courte entre l'Europe et l'Asie. « Quand ce passage-là va s'ouvrir, il y aura des enjeux très importants sur la question de notre souveraineté, de notre propriété », a ajouté le premier ministre.

Que le Plan Nord permette d'occuper davantage le territoire québécois, soit. Mais de lier cela au passage du Nord-Ouest, « c'est étirer la sauce au maximum, c'est aller un peu trop loin en étirant le territoire du Québec jusqu'à une zone encore plus éloignée », souligne Joël Plouffe.



Jean Charest se livre à une opération charme pour faire la promotion du Plan Nord. Il était de passage devant la chambre de commerce du Montréal métropolitain, lundi. Ses propos en laissent plusieurs songeurs.

C'est que la route habituelle du passage du Nord-Ouest ne passe pas du tout près du Québec. L'entrée est du passage se fait complètement au nord de

par les cheveux, croit Frédéric Lasserre, professeur de géographie à l'Université Laval et directeur de projet au réseau ArcticNet. Il n'y a aucune

« Il est allé un peu trop loin : ça fait vendeur de chars qui en met trop. » – Joël Plouffe, spécialiste de la question arctique et chercheur à l'Observatoire de géopolitique à la chaire Raoul-Dandurand

la gigantesque île de Baffin, par le détroit de Lancaster, et non par le détroit d'Hudson, qui sépare le sud de l'île de Baffin et le nord du Québec.

De toute façon, l'occupation du territoire a peu ou pas d'impact sur le contentieux sur le passage du Nord-Ouest. « C'est un raisonnement tiré

contestation de la souveraineté canadienne sur les terres émergées, sauf pour la minuscule île de Hans.»

Le contentieux autour du passage réside plutôt dans le statut juridique des eaux de navigation : eaux intérieures, comme le soutient le Canada, ou détroit international.

comme le prétendent notamment les États-Unis. Pour le Canada, l'enjeu est de pouvoir contrôler le trafic maritime et imposer ses normes environnementales, résume Stéphane Beaulac, professeur de droit à l'Université de Montréal. Le territoire ne fait pas partie du contentieux.

Il reste la question des ressources, relevée par le premier ministre Charest: « Derrière ça [la souveraineté sur le passage] se cache un autre enjeu qui est très évident, c'est la question de la propriété des ressources dans ce coin-là de la planète. Vaut mieux s'en occuper tout de suite et le savoir, en être conscient et occuper ce territoire de la bonne façon. »

Or, même si le passage du Nord-Ouest devenait un détroit international, les potentielles ressources cachées sous le détroit demeureraient canadiennes, assure Stéphane Beaulac.

En somme, aucun pays ne remet en question la souveraineté du Canada sur l'archipel arctique, pas plus que sur les terres du Québec ou les zones économiques exclusives autour de la province. Les ressources dans cette région ne sont pas contestées, contrairement à ce qui se passe dans la mer de Beaufort, lieu de certaines disputes canado-américaines.

Notons qu'une navigation de transit au nord du Québec n'est pas exclue. Le lien maritime reliant Churchill, au Manitoba, et Murmansk, en Russie, pourrait un jour prendre une certaine importance, note Joël Plouffe. Ce « pont arctique » passe par le détroit d'Hudson, sur la pointe nord de la province. Le statut juridique de cette route n'est pas remis en question.

EN BREF

Création du Fonds accès justice

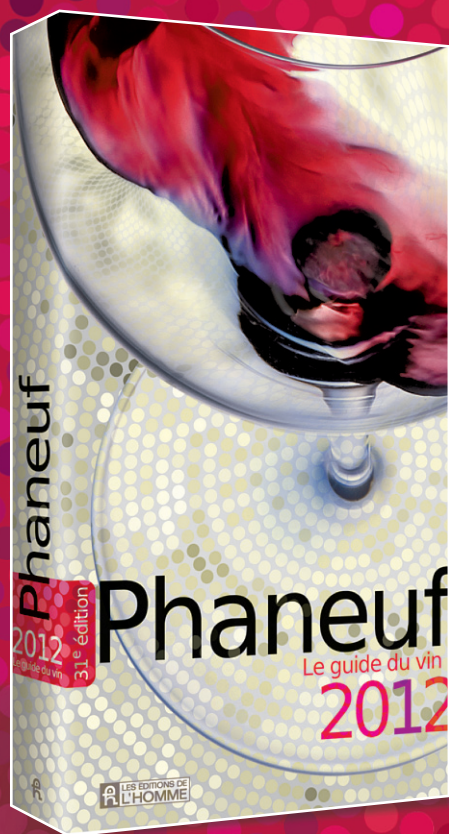
Le gouvernement Charest propose de créer le Fonds accès justice. Comme son nom l'indique, il servirait à financer les projets « favorisant l'accessibilité à la justice », a annoncé le ministre de la Justice, Jean-Marc Fournier. Parmi les projets figurent la médiation familiale, le règlement à l'amiable et l'ouverture en région de centres de justice de proximité. Le fonds sera financé par les citoyens qui commettent des infractions pénales. Depuis 2002, on leur réclame déjà 10\$. La facture augmentera à 14\$. M. Fournier prévoit qu'environ 8 millions seront affectés annuellement au fonds. « C'est une bonne nouvelle », a réagi Marc-Antoine Cloutier, directeur général de la clinique Juripop, organisme à but non lucratif. - Paul Journet

La CAI sur la sellette

Le PQ et l'ADQ demandent une enquête sur des « irrégularités » à la Commission d'accès à l'information (CAI). Hier en Chambre, le ministre des Transports, Pierre Moreau, a consulté un document qui fournissait la réponse à une question du PQ sur un dépassement de coût de l'entreprise Genivar. Cette question découlait d'une demande faite en vertu de la Loi sur l'accès à l'information. M. Moreau a refusé de déposer le document afin de prouver qu'il n'avait pas en main la réponse de la CAI. Mais même si M. Moreau avait eu en main la réponse à la demande du PQ, cela aurait été légal. « Le ministre est la plus haute autorité au sein de l'organisme visé par une demande. Le droit applicable lui permet d'être informé d'une demande d'accès même si la demande est adressée au responsable de l'accès », a précisé la CAI par communiqué. — Paul Journet

Le guide du vin 2012

Aussi en version numérique !



**Michel Phaneuf
et Nadia Fournier**

- **Plus de 2400 vins répertoriés**
- **Les Grappes d'or 2012**
- **Les 50 meilleurs vins à moins de 15\$**
- **Les 100 meilleurs vins entre 15 et 30\$**
- **Et bien plus encore...**



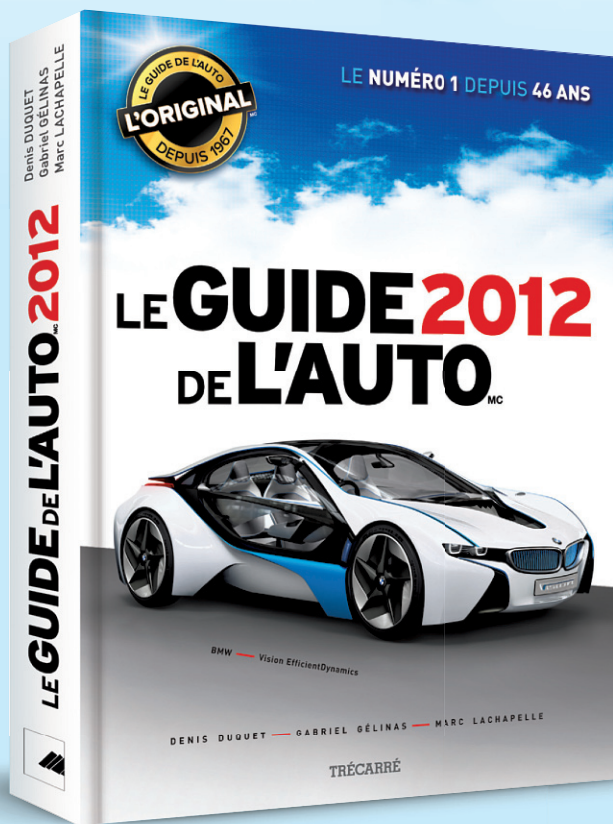
Recevez la version numérique gratuitement à l'achat du *Guide du vin 2012* ou achetez-le en ligne à editions-homme.com

EDITIONS-HOMME.COM



Une compagnie de Quebecor Media

**LA RÉFÉRENCE
COMPLÈTE
DES MORDUS DE
L'AUTOMOBILE**



***Le guide de l'auto* numéro 1
depuis 46 ans, se démarque par :**

- 671 pages d'opinions et de critiques sur tous les modèles 2012;
- une section spéciale sur les super sportives;
- les statistiques de tous les véhicules;
- des évaluations basées sur des essais à long terme;
- des codes QR pour accéder rapidement aux banques d'information du site Web.



SODEC
Québec

GROUPE LIBREX
Une compagnie de Quebecor Media

METTEZ EN SERVICE DEUX TÉLÉPHONES INTELLIGENTS DERNIER CRI ET RECEVEZ UNE TABLETTE GRATUITE¹



Avec abonnement de trois ans
à un forfait Famille Voix et données

Samsung Galaxy Tab 10.1^{MC}

JUSQU'À ÉPUISEMENT DES STOCKS

Appelez au 1-800-308-6678
Consultez rogers.com/cadeautablette
Visitez le magasin Rogers le plus près de chez vous

UNE EXCLUSIVITÉ



¹ L'offre, qui n'est en vigueur que dans les magasins Rogers et chez les détaillants autorisés de Rogers jusqu'au 31 décembre 2011, ou jusqu'à épuisement des stocks, s'adresse aux clients qui mettent en service deux nouvelles lignes (rehaussements d'appareils exclus) dans le cadre d'un forfait Couple et famille Voix et données avec un abonnement de trois ans et qui remplissent le formulaire de demande en ligne à rogerspromotions.com/offretablette dans les 30 jours suivant la mise en service. Il faut prévoir un délai de trois à quatre semaines entre la soumission du formulaire en ligne et la livraison du colis. Des frais de résiliation anticipée s'appliquent. L'offre peut être modifiée sans préavis, elle est non monnayable et ne peut être combinée à aucune autre offre. Limite de une tablette par compte. Si vous annulez l'une ou les deux nouvelles lignes dans les 15 jours suivant la mise en service conformément à votre Entente de service sans-fil de Rogers, vous ne serez plus admissible à la tablette et cette dernière ne vous sera pas expédiée. Consultez rogers.com/cadeautablette pour tous les détails.

^{MC}Rogers et le ruban de Möbius sont des marques de commerce, ou utilisées sous licence, de Rogers Communications ou d'une société de son groupe. Samsung est une marque déposée de Samsung Electronics Co., Ltd. Galaxy Tab 10.1 est une marque de commerce de Samsung Electronics Co., Ltd., utilisée au Canada sous licence. Google est une marque de commerce de Google inc. Tous les autres noms de marque et logos sont des marques de commerce de leurs propriétaires respectifs. © 2011 Rogers Communications

 **ROGERS**^{MC}
concessionnaire autorisé

 **ROGERS** ^{plus}

MONTREAL

Carrefour de la Pointe
Place Bourassa
Galeries d'Anjou
Place Versailles
6476A, rue Jean-Talon Est
Centre commercial Le Boulevard
5110, rue Jean-Talon Est
4455, rue Saint-Denis
1, rue De Castelnau E., bur. 101
3573, boul. Saint-Laurent
1008, rue Clark, bur. 206B
Centre Eaton
Place Ville-Marie
1015, rue Sainte-Catherine O.
2170, av. Pierre-Dupuy
2116, rue Guy
2360, rue Notre-Dame O., bur. 102
Centre Rockland
1201, av. Greene
Place Alexis-Nihon
Centre Montpellier
9012, boul. de l'Acadie
5150, rue Jean-Talon O.
2100, boul. Marcel-Laurin

AYLMER

Galeries d'Aylmer
BELCEIL
Mail Montenach
BOUCHERVILLE
Promenades Montarville

BROSSARD

Mail Champlain
Place Portobello
Quartier DIX30
CHATEAUGUAY
Centre Régional Châteauguay

DELSON

28D, boul. Marie-Victorin
DRUMMONDVILLE
Promenades Drummondville

GATINEAU

360, boul. Maloney O., bur. 1
Promenades de l'Outaouais

GRANBY

583, boul. Boivin
Galeries Granby

HULL

Galeries de Hull
442, boul. Saint-Joseph

JOLIETTE

517, rue St-Charles-Borromée N.
Galeries Joliette

LACHENAIE

321A, montée des Pionniers
LAVAL
2142, boul. des Laurentides
Centre Laval

1807, boul. Saint-Martin O.
Carrefour Laval

1273, boul. Curé-Labelle
241C, boul. Samson
LONGUEUIL

1490, chemin de Chambly, bur. 101
Place Longueuil

MAGOG

221, rue Principale O.
MONT-TREMBLANT
507, rue de Saint-Jovite

REPENTIGNY

494A, rue Notre-Dame
Galeries Rive-Nord

ROSEMERE

Place Rosemere
135, boul. Labelle

SAINT-BRUNO

Promenades St-Bruno
SAINT-CONSTANT
Méga-Centre St-Constant

SAINT-EUSTACHE

360E, boul. Arthur-Sauvé
SAINT-HYACINTHE
Galeries St-Hyacinthe

SAINT-JEAN-SUR-RICHIEU
Carrefour Richelieu
Halles St-Jean

SAINT-JEROME

Carrefour du Nord
60, rue Bélanger

SAINTE-AGATHE-DES-MONTS
40, boul. Morin
SALABERRY-DE-VALLEYFIELD
Centre Valleyfield

SHERBROOKE

2980, rue King O.
Carrefour de l'Estrie

SOREL-TRACY

Promenades de Sorel
TERREBONNE
1270, boul. Moody, bur. 10
Galeries de Terrebonne

TROIS-RIVIERES

Centre les Rivières
5335, boul. des Forges
5653, boul. Jean-XIII

2, rue des Ormeaux, bur. 600
VAUDREUIL-DORION
64, boul. Harwood, bur. 101

SANTÉ

GRANDE GUIGNOLÉE DES MÉDIAS 2011
MISEZ SUR NOS JOURNALISTES À L'ENCAN LA PRESSE



LOT 1

Mise actuelle

1150\$

SOUPEZ AVEC **YVES BOISVERT** AU RESTAURANT **CAFÉ FERREIRA**



LOT 2

Mise actuelle

957\$

PARTEZ EN REPORTAGE AVEC NOTRE PHOTOGRAPHE **BERNARD BRAULT**



LOT 3

Mise actuelle

800\$

VISITEZ LES STUDIOS D'ET **DIEU CRÉA...** **LAFLAQUE**, OBTENEZ UN DESSIN ORIGINAL ET PARTAGEZ UN REPAS AVEC **SERGE CHAPLEAU**



LOT 4

Mise actuelle

1000\$

ACCOMPAGNEZ **ÉRIC CLÉMENT** À UN GALA DU 30^e FESTIVAL JUSTE POUR RIRE EN JUILLET 2012



LOT 5

Mise actuelle

1500\$

ASSISTEZ AU CONCERT DE L'OSM **NOËL CONTÉ** PAR **FRED PELLERIN** AVEC **ALAIN DE REPENTIGNY**



LOT 6

Mise actuelle

1100\$

PASSEZ UNE JOURNÉE SUR LE TERRAIN AVEC **PATRICK LAGACÉ**



LOT 7

Mise actuelle

880\$

CRITIQUEZ UNE BONNE TABLE DE MONTRÉAL AVEC **MARIE-CLAUDE LORTIE**



LOT 8

Mise actuelle

1000\$

PASSEZ UNE JOURNÉE EN COMPAGNIE DE NOS TROIS DIRECTEURS DE L'INFORMATION: **MARIO GIRARD**, **YANN PINEAU** ET **ALEXANDRE PRATT**



LOT 9

Mise actuelle

500\$

PASSEZ DERRIÈRE LA CAMÉRA AVEC **ISABELLE AUDET** ET **TRISTAN PÉLOQUIN** DE LA PRESSE



LOT 10

Mise actuelle

1600\$

GRAND SOUPER GASTRONOMIQUE AVEC **GEOFFREY MOLSON** ET LA CHRONIQUEUSE AFFAIRES **SOPHIE COUSINEAU**



LOT 11

Mise actuelle

2200\$

ASSISTEZ EN GROUPE À UN MATCH DU CANADIEN DANS UNE LOGE DU CENTRE BELL AVEC **ÉRIC TROTTIER** ET TROIS JOURNALISTES



LOT 12

Mise de départ

510\$

EN MAI 2012, DÉCOUVREZ LE **FAUST** DE GOUNOD ET LES DESSOUS DE L'OPÉRA DE MONTRÉAL EN COMPAGNIE DE **CLAUDE GINGRAS**

» VENEZ MISER JUSQU'AU 1^{er} DÉCEMBRE, 16h
www.lapresse.ca/encans2011

Les infirmières veulent plus de pouvoirs

PAUL JOURNET
ET SARA CHAMPAGNE

QUÉBEC — L'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec (OIIQ) profite de l'étude du projet de loi 41, qui élargit la pratique des pharmaciens, pour demander lui aussi plus de pouvoirs. L'Ordre veut prescrire des médicaments à caractère préventif ou destinés aux plaies que ses membres soignent déjà. Il demande aussi de pouvoir prescrire des médicaments à

partir de tests de laboratoire et d'amorcer des « mesures diagnostiques ». « Ça aiderait à désengorger le système de santé », justifie sa présidente, Gyslaine Desrosiers. Le projet loi 41, qu'appuie le Parti québécois, permettra aux pharmaciens de renouveler ou ajuster une ordonnance, d'interpréter des tests de laboratoire et de prescrire des médicaments pour des maux qui ne nécessitent pas de diagnostic, comme la diarrhée du voyageur. On les laissera en outre administrer un

médicament à des fins éducatives – par exemple, montrer à un diabétique comment s'injecter de l'insuline. Les pharmaciens jouissent déjà de tels pouvoirs dans d'autres provinces. Mais le projet de loi a alimenté la guerre corporatiste entre infirmières et pharmaciens. L'OIIQ veut limiter les nouveaux pouvoirs accordés aux pharmaciens. Pas de dérive De son côté, la Fédération des médecins omnipraticiens

du Québec (FMOQ) annonce qu'elle ne tolérera aucune dérive dans l'élargissement des pouvoirs des pharmaciens. Et elle prévient qu'elle n'acceptera en aucun cas que soit « pelletée » dans sa cour la responsabilité juridique, des pharmaciens associée à leurs nouveaux pouvoirs. Dans un mémoire présenté en commission parlementaire, la Fédération exprime sans détour ses craintes de dérapage. « La formation des pharmaciens ne leur permet

pas d'acquérir l'ensemble des compétences nécessaires pour poser des diagnostics. Un pharmacien ne sera jamais un médecin, et ce dernier ne sera jamais un pharmacien », prévient le président de la FMOQ, le D^r Louis Godin. Le Collège des médecins a aussi présenté un mémoire, beaucoup plus favorable. Mais le président du Collège, le D^r Charles Bernard, a rappelé que ces nouveaux pouvoirs ne permettent pas aux pharmaciens de poser des diagnostics.

ONLINE[®]
Germany

VENTE SPÉCIALE

STYLO À BILLE
seulement 59\$
prix régulier: 90\$

STYLO PLUME
seulement 69\$
prix régulier: 100\$

Chaque stylo dans une boîte-cadeau avec un étui en cuir.

DEPUIS 1969

Stylo.ca

FABRIQUÉ EN ALLEMAGNE

Business Line Globe

Business Line Champagne

Place Laurier Québec

Carrefour Laval

Niveau métro Simons Centre-Ville Montréal

514 284-1295

VENTE DE FERMETURE

Magnifiques importations de meubles de style en provenance d'Italie, de France et d'Espagne telles que salles à manger, chambres à coucher, fauteuils et canapés, tables de salons, tables et pièces d'appoint, miroirs en bois sculpté, tapisseries Gobelins, luminaires, horloges, art inuit, verre Daum et bien d'autres pièces uniques en provenance des quatre coins du monde. Faites vite votre choix... !

TOUS LES PRIX SONT RÉDUITS DE 30% ET PLUS

Lundi, mardi, mercredi 10h à 18h • Jeudi 10h à 21h
Vendredi 10h à 15h • Samedi FERMÉ • Dimanche 11h à 17h



MEUBLES ET DÉCORS BACCARELLI
8260 Chemin Devonshire à Ville Mont Royal
Tél. 514 288 5225
www.meubles-et-decors.com

EN BREF

Les stationnements des hôpitaux resteront payants

Contrairement au *Journal de l'Association médicale canadienne*, le ministre de la Santé, Yves Bolduc, trouve « tout à fait normal » que les hôpitaux fassent payer le stationnement à leurs patients. « Dans notre réseau de la santé, les gens ont la capacité de pouvoir payer. Quand tu possèdes une auto, il y a des frais qui sont inhérents. Si les gens ne veulent pas payer de parking, ils peuvent prendre la décision d'aller autrement » à l'hôpital, a-t-il soutenu hier. — Tommy Chouinard

FAITES VITE ! L'OFFRE SE TERMINE LE 30 NOVEMBRE 2011.

FAITES FONDRE EN LARMES MONSIEUR HIVER!



ESCAPE 2012

TAUX DE FINANCEMENT À L'ACHAT

AUSI BAS QUE

0%

POUR 60 MOIS À L'EXCEPTION DU ESCAPE XLT 4 CYL. À BOÎTE MANUELLE.

RECYCLEZ VOTRE VÉHICULE EST DE RETOUR POUR UN TEMPS LIMITÉ.

FORD VOUS PERMET DE RECYCLER VOTRE VÉHICULE DATANT DE 2005 OU AVANT ET D'OBTENIR JUSQU'À

1000\$

EN PRIME APPLICABLE À L'ACQUISITION D'UN ESCAPE NEUF À L'EXCEPTION DU ESCAPE XLT 4 CYL. À BOÎTE MANUELLE. TOUS LES DÉTAILS À FORD.CA

ENSEMBLE SÉCURITÉ* D'HIVER SANS FRAIS SUPPLÉMENTAIRES. VALEUR ALLANT JUSQU'À 1 800 \$**

À L'ACHAT OU À LA LOCATION DE CERTAINS VÉHICULES NEUFS

• PNEUS D'HIVER • JANTES D'HIVER • SYSTÈME DE SURVEILLANCE DE LA PRESSION DES PNEUS

Partenaire automobile officiel des Canadiens

PLUSIEURS CARACTÉRISTIQUES DE SÉRIE TELLES QUE:

✓ Freins antiblocage

✓ Rétroviseurs chauffants électriques repliables manuellement

✓ AdvanceTrac® avec contrôle de stabilité antiretournement

✓ Chaine audio avec lecteur CD (compatibilité MP3), prise audio et radio satellite SIRIUS®

✓ Glaces et verrouillage des portes à commande électrique



6,5 L/100 km sur route
5,8 L/100 km en ville*



Montez à bord.

quebecford.ca

LES ACHETEURS AVISÉS LISENT LES PETITS CARACTÈRES. Le concessionnaire peut vendre à prix moindre. Ces offres, d'une durée limitée, peuvent être annulées en tout temps sans préavis. Pour obtenir tous les détails, consultez votre concessionnaire Ford, ou appelez le Centre des relations avec le client Ford au 1 800 565-3673. Ces offres incluent les frais de transport, l'inspection prélivraison et la taxe sur l'air climatisé, le cas échéant, mais excluent les frais d'immatriculation, les assurances, le plein de carburant, l'inscription au RDPM (pour les véhicules loués ou faisant l'objet d'un financement à l'achat), la taxe écologique sur les pneus neufs, la TPS et la TVQ. Tous les prix sont appliqués à partir du prix de détail suggéré par le constructeur (PDS). Le concessionnaire peut vendre à prix moindre. Obtenez un taux d'intérêt annuel de 0 % pour le financement à l'achat de Ford Escape 2012 (à l'exception de la version à moteur 4 cyl. et à boîte manuelle) pour un terme maximal de 60 mois. Cette offre s'adresse à des particuliers admissibles uniquement, sur approbation du crédit par Credit Ford. Certains clients pourraient ne pas être admissibles au taux d'intérêt annuel le plus bas. Par exemple, pour un financement à l'achat de 30 000 \$ au taux d'intérêt annuel de 0 % pendant 60 mois, la mensualité exigible est de 500 \$, le coût d'emprunt est de 0 \$ ou le taux d'intérêt annuel est de 0 %, pour une somme totale remboursable de 30 000 \$. Un acompte sur les offres de financement à l'achat pourrait être exigé en fonction de l'approbation du crédit par Credit Ford. Les taxes sont exigibles sur le montant total du prix à l'achat. *Cotes de consommation de carburant estimatives pour l'Escape Hybride à traction avant équipé d'un moteur 2.5L. Les cotes de consommation de carburant sont établies selon des méthodes d'essai approuvées par Transport Canada. La consommation réelle peut varier en fonction des conditions routières, du chargement du véhicule et des habitudes de conduite. **À l'achat ou à la location de tout véhicule. Escape, obtenez un Ensemble sécurité d'hiver comprenant quatre (4) pneus d'hiver, quatre (4) jantes en acier (en alliage pour l'Escape) et un (1) système de surveillance de la pression des pneus. La transaction doit être effectuée au plus tard le 30 novembre 2011 pour bénéficier de cette offre. Cette offre ne s'applique qu'à des particuliers. Certaines conditions s'appliquent. Consultez votre concessionnaire pour connaître tous les détails. Le programme est en vigueur du 1^{er} octobre 2011 au 31 janvier 2012 (la « période du programme »). Pour se qualifier pour le programme, le client doit amener un véhicule de l'année-modèle 2005 ou plus ancien qui est en état de fonctionner (capable de démarrer et de rouler et auquel aucune pièce ne manque), était immatriculé et assuré au cours des 3 dernières mois (les « critères »). Les clients admissibles obtiendront une remise de 1 000 \$ applicable à l'achat ou à la location d'un Escape (à l'exception de la version XLT 4 cyl. à boîte manuelle). Les taxes sont exigibles avant la déduction de la remise. Pour se qualifier: (i) le client doit, au moment de la vente du véhicule admissible, fournir au concessionnaire (a) une preuve suffisante qu'il satisfait aux critères, et (b) le formulaire signé autorisant le transfert de propriété du véhicule au recycleur autorisé; et (ii) le véhicule admissible doit être acheté, loué ou commandé à l'une ou l'autre des périodes du programme. Cette offre est réservée aux résidents du Canada et payable en dollars canadiens. Cette offre est transférable aux personnes domiciliées avec le propriétaire du véhicule recyclé. Cette offre peut être combinée avec la plupart des offres aux consommateurs faites par Ford au moment de la commande à l'usine ou de la livraison, mais non dans les deux cas. Cette offre ne s'applique pas aux véhicules bénéficiant de l'assistance-compétitivité des prix, de la réduction de prix aux gouvernements, des primes à la location quotidienne et du programme de primes aux parcs commerciaux. Offre d'une durée limitée. Consultez votre concessionnaire pour tous les détails ou appelez le Centre des relations avec le client Ford au 1 800 565 3673. ©2011 Ford du Canada Limitée. Tous droits réservés.

UN CHOIX DE 3 MOTEURS SPORT

MEILLEUR CHOIX SÉCURITÉ 2011 DE L'IIHS³

Système audio

Fender^{MD} de qualité supérieure¹

LE PLUS GRAND DÉGAGEMENT POUR LES JAMBES À L'ARRIÈRE DE SA CATÉGORIE²

ENTIÈREMENT REDESSINÉE

15,9 PI³ D'ESPACE DE CHARGEMENT

SURFACE DES SIÈGES EN SIMILICUIR¹

Système de freinage antiblocage (ABS) avec aide au freinage hydraulique (HBA)¹

ÉCLAIRAGE AUTOMATIQUE DU VÉHICULE

Système de navigation de qualité supérieure à écran tactile¹

SURFACE DES SIÈGES EN CUIR AVEC ACCENTS DINAMICA¹

VOLANT MULTI-FONCTION

FONCTION DE MÉMOIRE POUR LE SIÈGE DU CONDUCTEUR¹

SYSTÈME DE CLIMATISATION AUTOMATIQUE CLIMATRONIC^{MD} À 2 ZONES

SIÈGES AVANT CHAUFFANTS¹

1 595 km par plein⁶ TDI^{MD} DIESEL PROPRE¹

MOTEUR V6 DE 3,6 L, 280 CH¹

À PARTIR DE 25 440 \$⁷

Garantie du groupe motopulseur de 4 ans ou 80 000 km⁵

MOTEUR 2,5 L, 170 CH, 5 CYLINDRES EN LIGNE¹

Antibrouillards avant asservis à la direction¹

Démarrreur à distance¹

DIRECTION ÉLECTRO-MÉCANIQUE ASSISTÉE¹

Contrôle électronique de la stabilité (ESC)

BOÎTE AUTOMATIQUE À PASSAGE DIRECT (DSG) À 6 VITESSES AVEC TIPTRONIC^{MD} ET MODE SPORT¹

Interface de dispositifs média (MDI) avec connectivité pour iPod^{MD1}

Technologie Bluetooth^{MD}

Vitres électriques avec touche d'ouverture rapide

PHARES AUTOMATIQUES

Système de surveillance de la pression des pneus (TPMS)



La toute nouvelle Passat de Volkswagen.

Voiture de l'année 2012 selon Motor Trend^{MD}.

L'ingénierie allemande à son meilleur.



Das Auto.

¹Caractéristique offerte seulement sur certains modèles. ²Comparé à d'autres modèles 2012 offerts au moment de l'impression dans la catégorie des berlines intermédiaires. ³« Meilleur choix sécurité » basé sur essai de choc latéral à 31 mi/h (50 km/h), essai de choc avant décalé à 40 mi/h (64 km/h), essai de choc arrière à 20 mi/h (32 km/h), essai de résistance du toit, et présence d'un contrôle électronique de stabilité. Essais effectués par l'IIHS sur un modèle américain. Pour en savoir plus, visitez iihs.org. Consultez vw.ca pour en savoir plus sur les caractéristiques de sécurité. ⁴Le Système de réponse intelligent en cas de collision (ICRS) ne s'activera qu'en cas de déploiement des coussins gonflables ou des prétendeurs de ceintures de sécurité. Ce ne sont pas toutes les collisions qui entraîneront le déploiement des coussins gonflables ou l'activation des prétendeurs de ceintures. Les coussins gonflables agissent uniquement comme système de retenue supplémentaire. Bouclez toujours votre ceinture de sécurité. Les enfants doivent toujours prendre place sur les sièges arrière et être maintenus par un système de retenue adapté à leur taille et à leur âge. ⁵4 ans ou 80 000 km d'entretien gratuit, selon la première éventualité, pour la durée de la garantie limitée du véhicule neuf. Certaines restrictions s'appliquent. Pour en savoir plus, consultez votre concessionnaire ou le livret du programme. ⁶D'après les données de consommation obtenues selon les critères et méthodes d'essais approuvés par le gouvernement du Canada de 4,4 L/100 km (route) pour la Passat TDI Diesel propre avec boîte manuelle et réservoir de carburant de 70 L. Consommation en ville de 6,8 L/100 km. Données fournies à titre d'estimation seulement. Votre consommation peut varier en fonction des conditions routières, des habitudes de conduite et de l'équipement. ⁷Le PDSF du modèle Passat 2012 de 2,5 L neuf non immatriculé de base avec boîte manuelle à 5 vitesses est de **25 440 \$** (frais de transport et inspection de prélivraison de 1 365 \$ et taxe d'accise de 100 \$ sur le climatiseur inclus). Assurances, immatriculation, frais d'inscription jusqu'à 46 \$ au RDPRM, droits, options et taxes applicables en sus. Le concessionnaire peut vendre à prix moindre. Modèle montré : Passat Highline 2012 de 2,5 L avec options et accessoires, 33 640 \$. Modèle montré à titre indicatif seulement. Une commande ou un échange entre concessionnaires peut être requis. « Volkswagen », le logo Volkswagen, « Climatronic », « DSG », « Passat » et « TDI Diesel propre » sont des marques déposées de Volkswagen AG. « Das Auto et dessin » est une marque de commerce de Volkswagen AG. Le mot *Bluetooth* et ses logos sont des marques déposées de Bluetooth SIG, Inc. « Fender » est une marque déposée de Fender Musical Instruments Corporation. « iPod » est une marque déposée de Apple Inc. Motor Trend^{MD} Magazine est une marque déposée de Source Interlink Magazines, LLC. « Tiptronic » est une marque déposée de Dr. Ing. h.c. F. Porsche AG. Visitez votre concessionnaire Volkswagen ou vw.ca pour les détails. © Volkswagen Canada 2011.

QUÉBEC — Coup de théâtre au Parti québécois: l'association de Mille-Îles retire sa proposition demandant le départ immédiat de Pauline Marois. Toutefois, elle ne se rallie pas à la chef pour autant. Elle pourrait revenir à la charge si M^{me} Marois ne redresse pas la barre rapidement.

Le comité exécutif de cette association de Laval avait adopté sa proposition controversée le 2 novembre pour qu'elle soit débattue au conseil national du parti, prévu un mois plus tard. Mais le lendemain, le PQ a annoncé le report de ce conseil national en janvier. La tenue d'une élection partielle dans Bonaventure le 5 décembre est la seule raison du report, a-t-on assuré. L'association de Mille-Îles avait l'intention, malgré tout, de présenter sa proposition au conseil national de janvier.

Or, elle a changé son fusil d'épaule lundi soir, lors d'une réunion des représentants des cinq associations péquistes de Laval.

Ils ont voté à l'unanimité pour le retrait de la proposition de Mille-Îles du 2 novembre. Ils ont également adopté une proposition affirmant que «la région de Laval appuie Pauline Marois», a confirmé hier le président régional, l'ancien député Michel Luduc.

La présidente de l'association de Mille-Îles, Sylvie Lalonde, nuance l'appui qu'elle a donné à cette proposition. Elle a voté pour cette proposition parce



qu'elle signifie seulement, selon elle, qu'une majorité d'associations de la région – quatre contre une – sont derrière la chef. « Quand on dit que la région de Laval appuie Pauline Marois, ça ne veut pas dire que tout le monde l'appuie », a-t-elle confié à *La Presse*.

Elle a ajouté qu'«il n'y a pas eu de tordage de bras» au cours de la réunion pour que son association renonce à présenter sa proposition au conseil national. Rappelons que le 7 novembre, sur Twitter, le député

Yves-François Blanchet a invité le comité exécutif de Mille-Îles à démissionner. De son côté, Pauline Marois martèle depuis le début du mois que les insatisfaits n'ont qu'à prendre la porte.

L'association ne bat « pas nécessairement » en retraite, a indiqué Sylvie Lalonde. Elle a décidé de donner un peu de temps à Pauline Marois. « On attend de voir ce qui va se passer, en particulier ce qui va arriver avec l'élection dans Bonaventure », a-t-elle expliqué. Elle n'écarte pas la possibilité

que l'association adopte une nouvelle proposition demandant le départ de Pauline Marois en prévision du conseil national des 28 et 29 janvier.

De son côté, Michel Leduc se dit «très content» que la réunion de lundi soir ait donné lieu à un «débat calme et réfléchi». «Ce qui me reconforte, c'est que j'ai senti qu'il y avait une volonté de solidarité envers le Parti québécois. C'est important dans les circonstances que vit le parti actuellement», a-t-il affirmé.

Appui du candidat vert au PQ

QUÉBEC — Le candidat vert dans Bonaventure, Jean Cloutier, a décidé d'appuyer le Parti québécois (PQ) sans avoir préalablement obtenu l'accord de son chef. « C'est emmerdant, c'est certain », a réagi le chef du Parti vert du Québec (PVQ), Claude Sabourin.

Au cours du deuxième débat des candidats, dimanche dernier, M. Cloutier a incité les électeurs souverainistes à voter pour le PQ. «C'est pour barrer la route aux libéraux et aussi pour éviter qu'ils votent pour Québec solidaire. Le PQ est le programme qui se rapproche le plus du nôtre», a justifié M. Cloutier à *La Presse*.

Il demande toutefois aux fédéralistes de continuer de voter pour lui. M. Cloutier ne se dit ni à gauche, ni à droite, ni souverainiste, ni fédéraliste. N'est-ce pas contradictoire de demander aux électeurs de voter d'abord en fonction de ces clivages, même s'il les juge impertinents? « Non, je ne pense pas », répond-il.

M. Sabourin accuse le PQ de «maraudage». C'est toutefois M. Cloutier qui a sollicité une rencontre avec M^{me} Marois, peu avant la rentrée parlementaire. Elle l'a finalement appelé après le déclenchement de l'élection partielle dans Bonaventure, en Gaspésie. Elle lui a promis une «écoute attentive». Il l'a appuyée en échange. «Elle va essayer de faire avancer les choses pour mes neuf engagements», raconte-t-il. Parmi ces engagements figurent l'aménagement d'un sentier des Appalaches ainsi que le développement de l'énergie éolienne et solaire.

« J'ai dit à M. Cloutier que ce n'était pas une bonne idée, mais je ne suis pas son père », a réagi M. Sabourin. Il rappelle que lors d'un congrès, en 2006, le PVQ s'est prononcé contre les fusions ou alliances avec d'autres partis.

M. Cloutier est aussi vice-président du PVQ. Il propose la tenue d'un congrès extraordinaire sur les alliances électorales au début du mois de février, à Québec.

Après avoir reçu cet appui, le PQ a demandé hier aux militants de Québec solidaire de voter pour son candidat, Sylvain Roy. «Il y a un précédent. À la fin de la dernière campagne, en 2008, le candidat de Québec solidaire, Gilles Arteau, avait suggéré de voter pour moi afin de battre les libéraux», dit le député péquiste de Matane, Pascal Bérubé.

Selon un sondage Segma-
GRAFFICI.CA/CIEU FM
dévoilé hier, le candidat libéral
Damien Arseneault mène avec
49 % des intentions de vote,
devant ses opposants du PQ
(35 %), de Québec solidaire
(9 %) de l'ADQ (4 %) et du PVQ
(3 %). L'élection se déroulera
lundi prochain.

Le député Guy Leclair revient au caucus péquiste

Dans un revirement inattendu, la chef du Parti québécois, Pauline Marois, met fin à la punition de son député Guy Leclair beaucoup plus tôt que prévu. Il réintégrera le caucus dès demain. Dans un communiqué de presse laconique, elle se dit «satisfaite» de la «franche discussion» qu'elle a eue avec son député hier. La semaine dernière, M^{me} Marois avait décidé d'écarter M. Leclair du caucus jusqu'à la rentrée de février. Son cabinet avait justifié cette expulsion en soulignant que le député avait reconnu être la source de fuites minant le leadership de Pauline Marois. M. Leclair avait contredit cette affirmation et nié être la source anonyme qui avait affirmé au *Journal de Québec* qu'une dizaine de députés s'appropriaient à claquer la porte si M^{me} Marois restait en poste.

– Tommy Chouinard

AVIS DE CORRECTION DE FUTURE SHOP
Veuillez noter que les quantités pour l'ensemble console de Kinect Xbox 360 de 4 Go (10145669) qui est annoncé à la page 3 dans l'enveloppe de solde de 3 jours de la circulaire du 25 novembre sont limitées. Malheureusement, des bons d'achat différé ne peuvent pas être émis actuellement. Nous sommes désolés pour tout inconvénient que cette situation aurait pu causer à notre distinguée clientèle.

À TOUS CEUX ET CELLES QUI NOUS ONT APPUYÉS

BOMBARDIER

Bell

GARDA

LA PARFAITE ALLIANCE COMMUNAUTAIRESM

RioTintoAlcan

UN GRAND MERCI

« Nous bâtissons un lien durable entre ceux et celles qui servent au sein de nos Forces canadiennes et la communauté des affaires. »

\$1,3 million ont été soulevés pour les programmes et initiatives qui appuient ceux et celles qui servent ou veulent servir au sein des Forces canadiennes régulières et de réserve ainsi que leurs familles. Ces fonds assureront qu'ils/elles reçoivent tout l'appui, la reconnaissance et les soins qu'ils/elles méritent.

MAISON CORBEIL



ON VOUS OFFRE UNE CARTE-CADEAU

POUR 5 JOURS ENCORE,
POUR CHAQUE TRANCHE DE 1000\$ D'ACHAT
CHEZ MAISON CORBEIL, NOUS VOUS OFFRIRONS

UNE CARTE-CADEAU DE
100\$

VALIDE PENDANT UN AN SUR VOS FUTURS
COUPS DE CŒUR À L'UN DE NOS MAGASINS.*

*Certaines conditions s'appliquent. Détails en magasin. L'offre prend fin le 4 décembre 2011

table shabi. chêne vieilli. 240 x 100 cm 995\$. étagère shabi. chêne vieilli. 5 tablettes 995\$.

MONTREAL. 1215, boul. crémazie ouest – t. 514 382 1443 LAVAL 2323, autoroute des laurentides – sortie boul. le carrefour – t. 450 682 3022

POLITIQUE



PHOTO SEAN KILPATRICK, LA PRESSE CANADIENNE

Le ministre de l'Immigration, Jason Kenney, affirme que son équipe est en voie d'adopter une série de mesures pour répondre aux critiques du vérificateur. Parmi celles-ci, on compte le recours à la biométrie, stratégie qu'utilisent les États-Unis, l'Australie et plusieurs pays européens dont le Royaume-Uni.

Des visas biométriques pour resserrer la sécurité

MARTIN CROTEAU

OTTAWA — Le gouvernement Harper mise sur l'implantation de « visas biométriques » pour resserrer les contrôles de sécurité aux demandeurs de visa, une lacune dénoncée la semaine dernière par le vérificateur général.

Le ministre de l'Immigration, Jason Kenney, affirme que son équipe est en voie d'adopter une série de mesures pour répondre aux critiques du vérificateur. Parmi celles-ci, on compte le recours à la biométrie, stratégie qu'utilisent les États-Unis, l'Australie et plusieurs pays européens, dont le Royaume-Uni. « Il faut aller beaucoup plus loin que ce que le vérificateur général suggère, a affirmé M. Kenney au cours d'une entrevue accordée à *La Presse*. C'est la raison pour laquelle nous travaillons sur la création d'un système de visas biométriques. »

Dès 2013, le Canada demandera aux ressortissants de pays jugés plus à risque de fournir leurs empreintes digitales et une photo lorsqu'ils rempliront une demande de visa de résidence temporaire. Dans la plupart des cas, ils pourront le faire en utilisant une méthode sans encre, dans les établissements mandatés par le gouvernement canadien pour traiter les demandes de visa.

L'identité des demandeurs sera contre-vérifiée à leur arrivée au Canada.

Le ministre Kenney a bon espoir que cette technique permettra aux autorités canadiennes de mieux établir la véritable identité des demandeurs de visa, entre autres parce qu'il sera plus facile d'échanger des informations avec d'autres pays.

« On peut créer un formulaire d'une centaine de pages pour les demandeurs de visa, explique-t-il. Mais si quelqu'un pose une menace, j' imagine qu'il ne se dénoncera pas dans sa demande! »

Le recours à cette solution à la fine pointe de la technologie permettra de resserrer les contrôles de sécurité sans provoquer un engorgement additionnel, estime le ministre, car les données recueillies auprès des demandeurs seront relayées électroniquement aux autorités.

Le gouvernement Harper a réservé 174 millions en cinq ans pour mettre

sur pied ce système de visas de pointe dans son budget de 2008. Il a également consacré un fonds de 53 millions pour soutenir les opérations du projet.

Le projet a fait l'objet d'un appel d'offres au cours des derniers mois et le gouvernement espère que les nouveaux visas seront fonctionnels d'ici deux ans.

Dures critiques

Rappelons que le système d'attribution des visas a été durement critiqué, la semaine dernière, par le vérificateur par intérim, John Wiersema. Son rapport a révélé que le gouvernement fédéral a du mal à identifier les ressortissants étrangers susceptibles de présenter un risque pour la santé ou la sécurité des Canadiens.

« Nous signalons certains de ces problèmes de visas depuis 20 ans et je trouve troublant de constater qu'ils continuent d'exister. »

— John Wiersema, vérificateur par intérim

En outre, les agents responsables du traitement des demandes utilisent des guides de renseignement désuets pour évaluer les risques que posent les candidats.

« Nous signalons certains de ces problèmes de visas depuis 20 ans et je trouve troublant de constater qu'ils continuent d'exister », a déclaré le vérificateur par intérim.

De passage devant un comité parlementaire, la semaine dernière, le ministre Kenney a fait valoir que le seul moyen de recueillir plus de renseignements auprès des demandeurs de visa consiste à demander plus de renseignements. Cette situation oblige le gouvernement à trouver « un équilibre », car plusieurs se plaignent des délais de traitement des demandes.

« Nous croyons que le système informatique est la meilleure solution, a indiqué M. Kenney. Avoir des milliers et des milliers d'agents des visas qui font des vérifications personnelles, ça n'a pas de sens. On n'a pas les ressources pour le faire. »

VÊTEMENTS ET ACCESSOIRES DE DESIGNERS CANADIENS SUR CHICCANE.COM

ÉCONOMISEZ

51%

49\$

VALEUR DE 100\$



CHICCANE.com

DÉCOUVREZ TOUTES
NOS OFFRES DÈS MAINTENANT
SUR **LERENARD.CA**



QUANTITÉ ET DURÉE LIMITÉES



LE RENARD.CA
LE SITE DES ACHATS FUTÉS

EXCLUSIVITÉ DE
**LA PRESSE
CA**

DE LA FERME À LA FÊTE



UN CAHIER SPÉCIAL
NOËL GOURMAND
SAMEDI DANS

**LA
PRESSE**

INVESTITURE RÉPUBLICAINE POUR LA PRÉSIDENTENCE

Accusé d’adultère, Cain remet en cause sa candidature

RICHARD HÉTU
COLLABORATION SPÉCIALE

NEW YORK — Bien entendu, l’adultère ne suffit pas à disqualifier un prétendant à la présidence des États-Unis, comme l’a démontré Bill Clinton en 1992. Cependant, Herman Cain pourrait renoncer à briguer l’investiture républicaine pour l’élection présidentielle de 2012 dans la foulée de nouvelles révélations sur sa vie privée. Lors d’une interview diffusée lundi soir sur une chaîne de télévision d’Atlanta, une femme d’affaires de cette ville s’est présentée comme

l’ancienne maîtresse du prétendant républicain. « Je savais qu’il était marié. Et je savais aussi que j’étais engagée dans une relation peu convenable », a déclaré Ginger White, précisant que sa relation avec l’ex-PDG de Godfather’s Pizza avait duré 13 ans. « Il m’a couverte de cadeaux. C’était très amusant, cela me sortait de ma vie monotone », a ajouté cette mère de deux enfants qui a connu des problèmes financiers au cours des dernières années. Herman Cain a nié lundi avoir eu des relations sexuelles avec Ginger White, expliquant

qu’il était venu en aide financièrement par le passé à cette « amie ». Hier matin, il a néanmoins informé les principaux membres de son équipe de campagne qu’il était en train de « réexaminer » sa candidature. En soirée, il a adopté un autre ton dans un courriel adressé à ses supporteurs, promettant de ne pas se laisser abattre par cette nouvelle controversée. « Nous continuerons notre cheminement pour redonner à l’Amérique sa grandeur », a-t-il écrit. Une accusation de trop ? L’accusation d’adultère s’ajoute aux allégations de

harcèlement sexuel formulées par au moins quatre femmes à l’encontre de Herman Cain, dont la percée étonnante dans les sondages n’est plus qu’un souvenir. Pour certains sympathisants et adversaires de l’homme d’affaires de 65 ans, il s’agit d’une accusation de trop. « Chaque fois qu’une nouvelle accusation fait surface, cela diminue notre capacité de fixer notre attention sur les questions qui préoccupent le peuple américain », a déclaré l’ancien gouverneur de l’Utah Jon Huntsman, candidat à l’investiture républicaine pour la présidence. Ce nouveau scandale sexuel

survient au moment où Newt Gingrich a remplacé Herman Cain comme nouvelle coqueluche des républicains. L’ex-président de la Chambre des représentants devance tous ses rivaux, y compris Mitt Romney, dans plusieurs sondages publiés récemment. Et tout indique qu’il est le mieux placé pour hériter de la majeure partie des appuis de Herman Cain si celui décide de mettre fin à sa campagne. Le premier test électoral auquel seront soumis les prétendants républicains aura lieu le 3 janvier à l’occasion des caucus d’Iowa. Suivra le 10 janvier la primaire du New Hampshire.

Quel rêve avez-vous à partager?

QUEL MESSAGE VOUDRIEZ-VOUS ENVOYER?

Certains rêvent de changer le monde ou de changer de vie. D'autres recherchent une âme sœur, un foyer, un associé, un ami, une inspiration, leurs clefs ou leur chien. Un message peut transmettre un cri ou un songe, des excuses ou un pardon, il peut susciter de l'admiration ou de l'étonnement. Le messageur peut avoir des aspirations qui ne feront jamais les manchettes des journaux, mais qui changeraient toute une vie.

C'est l'appel que nous vous lançons. Rédigez votre message en grosses lettres sur une affiche, prenez une photo, puis racontez-nous votre démarche dans un petit texte de 250 mots (maximum) et expédiez-nous le tout.

Pour nous joindre :

Par courriel : message@lapresse.ca

Par la poste :
La Presse, rédaction
a/s du projet Mots d'espoir
7, rue Saint-Jacques, Montréal,
Québec, H2Y 1K9

S.V.P. inclure :

- > votre nom ;
- > votre âge ;
- > votre lieu de résidence ;
- > un court texte de 250 mots maximum pour nous raconter votre histoire ;
- > votre photo (meilleure résolution possible) ;
- > votre numéro de téléphone pour vous joindre au besoin (qui ne sera évidemment pas publié).

PHOTO EDOUARD PLANTE-FRÉCHETTE, LA PRESSE

SOLDES AVANT NOËL

jusqu'à
30%
de rabais

Sur une sélection de

- Chemises habillées
- Chemises sport
- Complets
- Vestons sport
- Paletots
- Parkas d'hiver
- Chandails
- Pantalons
- Pyjamas
- Foulards
- Chaussures

OGILVY
monsieur

ESPACE HOMME AU 4^e

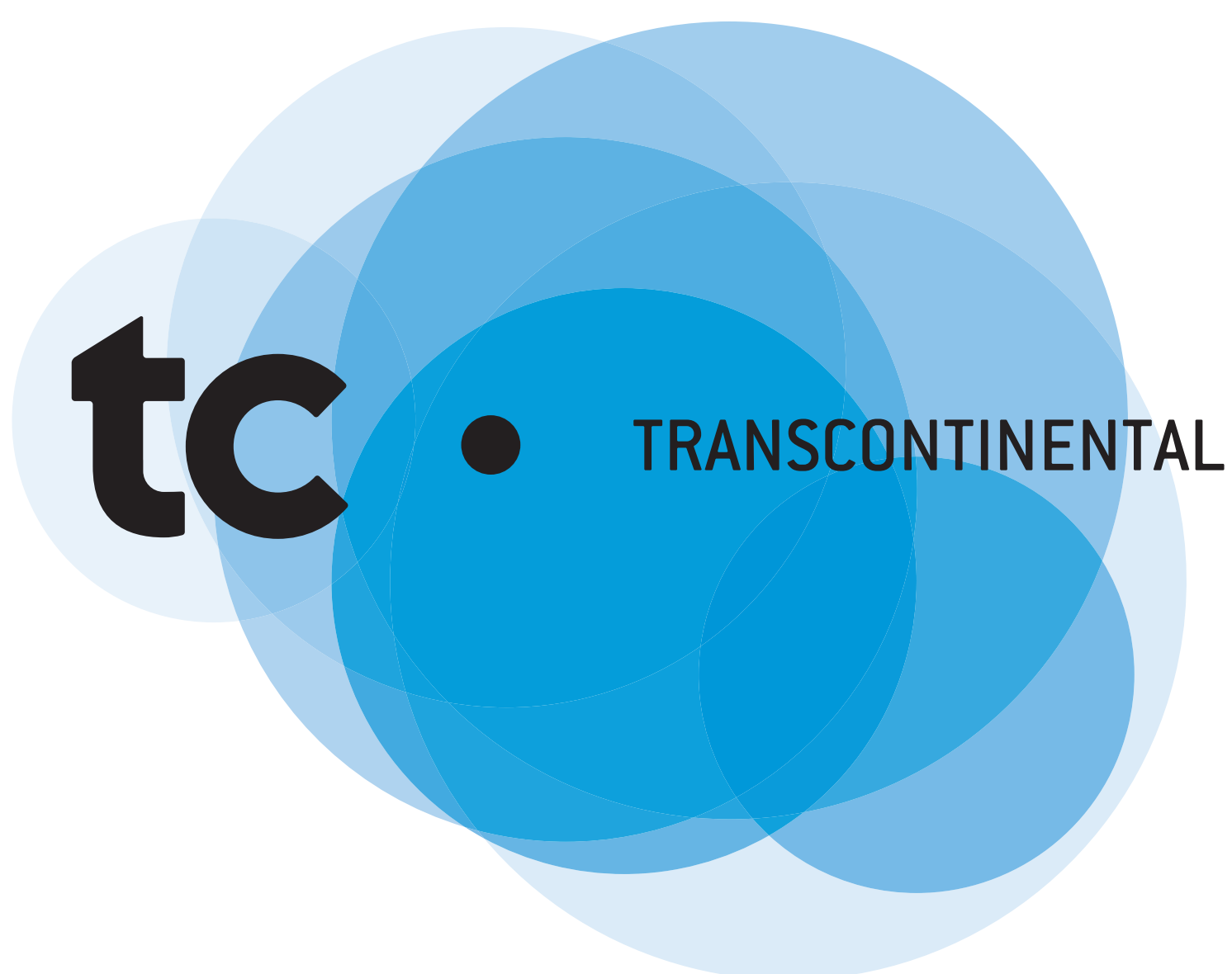
1307, rue Sainte-Catherine Ouest
514.845.4742
ogilvycanada.com

Université d'Ottawa

L'Université d'Ottawa tient à féliciter la professeure **Constance Backhouse**, qui vient de recevoir la **Médaille d'or du CRSH** pour ses réalisations en recherche.

Ce prix prestigieux du Conseil de recherches en sciences humaines (CRSH) souligne l'importance des travaux de la professeure Backhouse sur le féminisme et sur l'histoire des femmes et des minorités visibles au sein du système juridique canadien. Il est aussi le reflet de l'excellence de la recherche à l'Université d'Ottawa, qui se classe parmi les cinq meilleures universités canadiennes pour l'intensité de la recherche en sciences humaines.

uOttawa



BIENVENUE DANS L'ÈRE DE L'ACTIVATION MARKETING

En tant que leader d'une industrie en constante évolution, nous faisons entrer la communication marketing dans une nouvelle ère.

Notre nouvelle image de marque reflète ce que nous sommes devenus : une entreprise qui active pour ses clients des programmes marketing intégrés faisant appel à des contenus imprimés, électroniques, numériques et interactifs visant à attirer, à joindre et à fidéliser les consommateurs.

www.tc.tc

Une entreprise d'activation marketing

tc • IMPRIMERIES
TRANSCONTINENTAL

tc • MEDIA

MONDE

L'Égypte ne chuchote plus



LE CAIRE — « Je t’emmène dans un resto de poisson grillé que j’aime beaucoup », m’a dit Richard en m’invitant à monter dans sa voiture. « Ayman sera là aussi. »

Je ne les avais pas revus depuis 1994. Richard et Ayman, deux amis cairotes rencontrés dans le cadre d’un projet de développement international qui m’avait permis de passer quatre mois en Égypte. C’était il y a plus de 15 ans, autant dire une éternité. C’était avant Tahrir, avant l’espoir.

On ne discutait pas ouvertement de la dictature à l’époque. On l’endurait, c’est tout. On ne se ruait pas non plus vers les bureaux de scrutin, comme l’ont fait tant d’Égyptiens émus depuis deux jours. Car les résultats étaient connus avant même que les gens aient voté.

Richard et Ayman, donc. Égyptiens de classe moyenne. La jeune quarantaine. L’un travaille en marketing. L’autre, en commerce. L’un est chrétien. L’autre est musulman. L’un est optimiste pour l’avenir de la révolution égyptienne. L’autre, pas du tout. Pour le poisson grillé, par contre, ils sont d’accord.

Une demi-heure de klaxons pour se rendre au resto. Le long de toutes les rues du Caire, des banderoles électorales à perte de vue. En arrivant à destination, j’ai écarquillé les yeux comme devant un mirage.

« Quoi ? » a demandé Richard. — C’est juste que tu ne m’avais pas dit qu’il y aurait les pyramides là, devant nous...

— Ah ! Bof ! Je les vois tous les jours. J’habite à côté. Je viens souvent manger ici. »

Les pyramides de Giza, bof. Pour moi qui venais de passer une semaine sous haute tension dans le nuage de gaz lacrymogène de la place Tahrir, ce « bof ! » avait quelque chose de surréaliste et d’apaisant. J’ai pris une photo. Je l’ai baptisée « reportage en zones dangereuses ».

« Les médias exagèrent avec ces histoires d’insécurité ! dit Richard. Tahrir, c’est une chose. Ailleurs en ville, tout est au ralenti. Mais les Cairotes continuent de sortir, d’aller dans les cafés et de fumer le narguilé ! »

En trois heures, on a rattrapé 15 ans. De la dictature de Moubarak à la démocratie balbutiante. « La maternelle de la démocratie », comme l’appelle Ayman, inquiet.

Il n’est pas pro-Moubarak, tant s’en faut. Mais il trouve les révolutionnaires bien naïfs.

« Les bonnes intentions ne mènent pas nécessairement à une bonne vie, dit-il. Il faut faire attention à ce que l’on souhaite. Bien des gens ont souhaité la démocratie en Égypte. Mais ils n’accepteront pas ce qui en sortira. Selon moi, nous ne sommes pas prêts pour la démocratie. »

Son résumé désabusé de la révolution : « L’opération a réussi. Mais le patient est mort. »

Richard est plus enthousiaste. Pour la première fois,

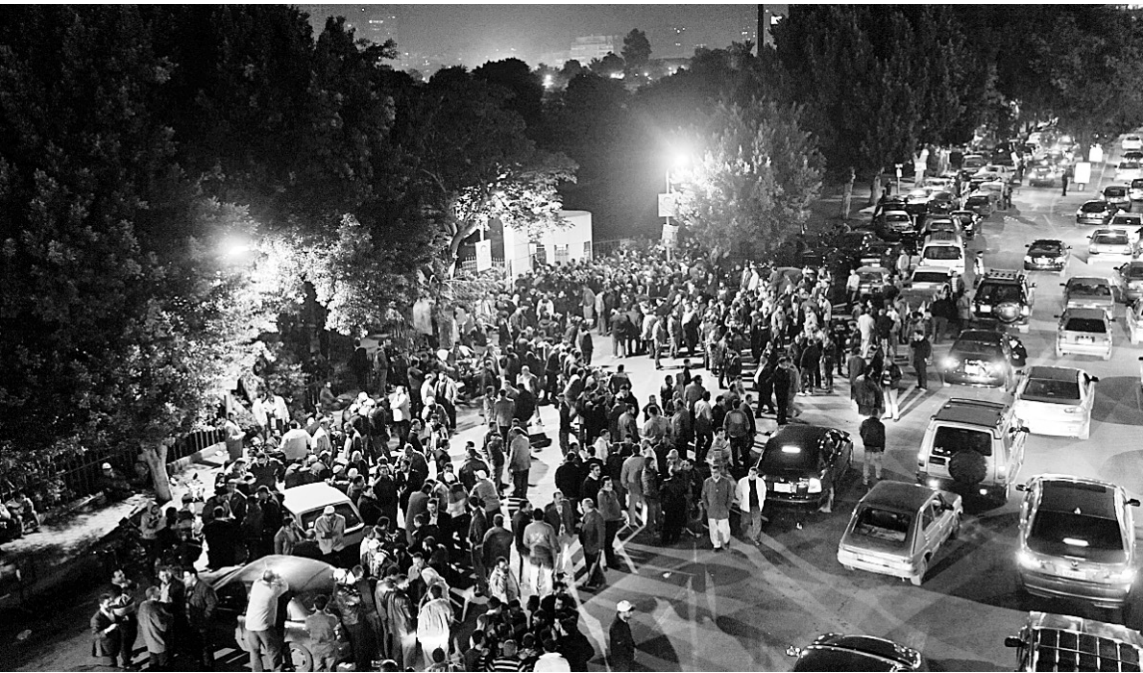


PHOTO ESAM AL-FETORI, REUTERS

Des Égyptiens sont sortis dans les rues pour attendre les résultats des élections parlementaires, hier, au Caire.

il a le sentiment que son vote compte.

Son enthousiasme ne l’empêche pas d’avoir des appréhensions. La perspective d’une Égypte dominée par les islamistes ne le réjouit pas. Il se méfie des Frères musulmans, dont le parti Liberté et justice est donné favori.

« Les Frères musulmans disent ce que les gens veulent entendre. Mais une fois qu’ils seront aux commandes, ils feront ce qu’ils veulent. Cela ira à l’encontre de nos libertés. »

Les Frères musulmans ont très bien compris, dit-il, que les gens pauvres et peu instruits n’ont que la religion comme refuge.

« Si on joue cette corde, on peut faire des gains. La liberté d’expression et les droits de la personne, ce n’est pas la priorité des pauvres. Ce qu’ils veulent, c’est du pain. Et cette population forme la majorité en Égypte. »

Que faire ? Pour Richard, il n’y a qu’une solution : le temps. « C’est pourquoi les Frères musulmans voulaient que ces élections législatives aient lieu le plus vite possible ! »

Pour Ayman, la solution, c’est l’exil. Marié et père de deux enfants, il songe sérieusement à immigrer en Europe. « Je n’ai pas envie que mes enfants grandissent dans un pays qui va ressembler à l’Arabie saoudite dans cinq ans. »

Selon lui, il y a peu de différences entre les salafistes – des islamistes fondamentalistes soutenus par l’Arabie saoudite, minoritaires en Égypte – et les Frères musulmans, dits plus modérés. « Les Frères musulmans ont plus d’expérience politique, alors ils savent faire de beaux paquets. Mais à l’intérieur, il y a la même chose », dit-il.

Ayman s’inquiète de voir la religion utilisée à des fins politiques par les islamistes. « La

religion est une affaire d’éthique : le bien et le mal. Alors que la politique est sale. On ne peut mêler les deux. Moi, je suis musulman et ça me fait peur. »

Richard fait non de la tête. « Moi, je suis chrétien et je suis optimiste ! »

— Je te souhaite bonne chance alors ! »

Ils ont éclaté de rire. Le soleil se couchait sur les pyramides, mais Richard, trop habitué, n’a rien remarqué. Ayman est allé faire sa prière.

Aurait-on pu avoir ce genre de discussion sous Moubarak ? « On aurait pu, oui, dit Richard. Mais on aurait chuchoté. »

L’Égypte post-révolutionnaire, imparfaite et inquiète, ne crie pas à l’unisson. Mais au moins, elle ne chuchote plus.



Pour joindre notre chroniqueuse : rima.elkouri@lapresse.ca



PORTFOLIO SUR LA MÉTALLURGIE

À lire jeudi dans

LA
PRESSE

Tirs de roquettes dans le nord d’Israël

JANIE GOSSELIN

JÉRUSALEM — Pour la première fois depuis 2009, des roquettes se sont abattues sur le nord d’Israël dans la nuit de lundi à hier. Ni ces tirs ni la riposte de l’artillerie israélienne dans le sud du Liban n’ont fait de victimes, selon des porte-parole des deux côtés de la frontière.

Les Brigades d’Abdullah Azzam ont revendiqué la responsabilité du tir des quatre roquettes. Il n’est pas clair pour l’instant si le groupe, qui serait lié à Al-Qaïda, en est bel et bien l’auteur. Mais selon la radio militaire israélienne, des responsables de l’armée jugeraient peu probable l’hypothèse d’une attaque lancée par le Hezbollah, mouvement armé bien implanté dans le sud du Liban.

« La question importante est de savoir qui peut en être responsable, souligne Shlomo Brom, ancien général spécialiste des questions militaires. S’il s’agit d’un groupe marginal palestinien sans connexions qui agit de manière ponctuelle. L’autre possibilité est qu’il s’agisse d’un groupe qui est coordonné avec le Hezbollah dans un but précis. Un de ces buts pourrait être de détourner

l’attention de ce qui se passe en Syrie, par exemple. »

La possibilité qu’une attaque soit lancée contre Israël pour détourner l’attention de la situation intérieure dans les pays de la région a été évoquée à plusieurs reprises depuis le début des révoltes dans les pays arabes.

L’armée israélienne a souligné que le gouvernement libanais serait tenu pour responsable de toute attaque émanant de son sol. De son côté, un porte-parole de l’armée libanaise a confirmé à l’AFP qu’une roquette avait été tirée de la région de Rmaish et qu’une enquête était ouverte.

Les deux côtés semblent vouloir éviter une escalade, après le conflit de 34 jours durant l’été 2006 entre le Hezbollah libanais et Israël. Après l’enlèvement de deux soldats israéliens, une offensive avait été lancée au Liban, tuant plus de 1200 Libanais, majoritairement des civils, et 160 Israéliens, militaires pour la plupart.

« Dans ce cas, il n’y a personne qui a été blessé, souligne Shlomo Brom. Si ça avait été le cas, la riposte aurait été plus dure. »

— Avec l’Agence France-Presse

ESPACE **SANTÉ** UNE SÉRIE DE FASCICULES
POUR COMPRENDRE | PRÉVENIR | SOIGNER

SIDA, ITS ET
INFECTIONS GÉNITALES

CE JEUDI DANS

LA
PRESSE



Mieux connaître les maladies infectieuses telles que le sida et les infections génitales. Symptômes, traitements et prévention des différentes infections transmissibles sexuellement, notamment l’herpès génital et les chlamydioses.

Le contenu des fascicules santé est tiré en majeure partie de l’Encyclopédie familiale de la santé parue aux Éditions Québec Amérique, et produite en collaboration avec 300 médecins, spécialistes et professeurs d’université.

À VENIR

6 JANVIER	LES TROUBLES DU VIEILLISSEMENT
3 FÉVRIER	LE COEUR
17 FÉVRIER	LA SANTÉ EN VOYAGE
2 MARS	LA NUTRITION

LA PRESSE se réserve le droit d’annuler ou de modifier certains sujets

Une présentation de

APOTEX
À L’AVANT-GARDE DES GÉNÉRIQUES

Brunet

L'ambassade du Royaume-Uni en Iran saccagée

Le gouvernement Harper dénonce cette attaque « profondément troublante »

MARTIN CROTEAU

OTTAWA — L'ambassade du Royaume-Uni en Iran a été saccagée par des manifestants, hier. Une attaque qui a été vivement dénoncée par le gouvernement Harper.

Des dizaines de manifestants islamistes radicaux se sont introduits dans l'ambassade, située au centre-ville de Téhéran, hier. Ils y ont fracassé les vitres, brûlé l'Union Jack et hissé à sa place un drapeau iranien.

L'attaque survient une semaine après que le Canada, la Grande-Bretagne et les États-Unis eurent imposé une série de sanctions économiques au gouvernement de Mahmoud Ahmadinejad.

Les manifestants, présentés comme des « étudiants islamistes » par les médias officiels, ont envahi les locaux à deux reprises avant d'être repoussés par les forces de l'ordre, en milieu de soirée.

Ils ont également occupé un immeuble qui héberge du personnel diplomatique et mis feu à un véhicule qui s'y trouvait.

Le ministère britannique des Affaires étrangères s'est

dit « scandalisé » par « l'intrusion inacceptable » des manifestants.

Le gouvernement Harper s'est pour sa part dit « furieux » de l'attaque.

Le ministre des Affaires étrangères, John Baird, a promis de s'adresser « dans les termes les plus forts » aux représentants iraniens au Canada. Il a qualifié l'incident de « profondément troublant ».

« Les diplomates ont besoin d'appui, il y a des conventions des Nations unies qui ne sont pas respectées aujourd'hui, et nous sommes furieux contre les manifestants », a-t-il déclaré lors d'un point de presse.

Il a incité les Canadiens qui se trouvent en Iran à augmenter leur vigilance et à se faire discrets.

Le ministère iranien des Affaires étrangères a réagi en exprimant « ses regrets pour le comportement inacceptable d'un petit nombre de manifestants » et promis que les attaques auraient des « suites judiciaires ».

Sanctions

L'attaque survient une semaine après que le Canada, la Grande-Bretagne et les États-Unis eurent imposé une série de sanctions économiques au gouvernement de Mahmoud Ahmadienjad. Ce régime, que plusieurs pays soupçonnent de vouloir se doter de l'arme nucléaire, représente la « menace la



PHOTO REUTERS

Des dizaines de manifestants islamistes radicaux se sont introduits hier dans l'ambassade du Royaume-Uni, située au centre-ville de Téhéran. Ils y ont fracassé les vitres, brûlé l'Union Jack et hissé à sa place un drapeau iranien.

plus grave pour la paix et la sécurité internationales», selon le ministre Baird.

Le Canada a interdit presque toute forme de

transaction financière avec l'Iran, y compris les échanges avec sa banque centrale.

Il interdit aussi la vente de marchandises utilisées dans

l'industrie pétrochimique de ce pays, dont l'économie est extrêmement dépendante du pétrole.

— Avec l'Agence France-Presse

TUNISIE

Manifestation pour le port du niqab

AGENCE FRANCE-PRESSE

Plusieurs centaines de personnes se sont rassemblées à la faculté des lettres de la Manouba, à 25 km à l'ouest de Tunis, pour réclamer le droit des étudiantes en niqab de suivre les cours et de passer leurs examens.

Les manifestants, en niqab pour les filles, en qamis (tuniques) et barbes pour les garçons, criaient: «Allah Akbar!» devant les bureaux de l'administration. Des échauffourées se sont produites avec d'autres étudiants qui lançaient: «Islamiste, dégage!»

Les manifestants réclament le droit des femmes en niqab à passer leurs examens et une salle de prières dans l'enceinte du campus. Selon le doyen de la faculté, Habib Kazdaghli, ils veulent aussi la non-mixité des cours et l'interdiction pour des professeurs, hommes ou femmes, d'enseigner au sexe opposé.

Selon les étudiants et enseignants, les manifestants ne seraient pas étudiants, mais des « agitateurs des quartiers populaires proches du campus ».

Le ministère de l'Enseignement supérieur a condamné «fermement» la manifestation.

EN BREF

Norvège : Breivik déclaré pénalement irresponsable

L'auteur des attaques du 22 juillet, Anders Behring Breivik, était psychotique au moment des faits et devrait échapper à la prison, a annoncé hier le Parquet norvégien, citant les conclusions d'un rapport d'experts-psychiatres. Selon ce rapport, l'extrémiste de droite, qui a tué 77 personnes, souffre de «schizophrénie paranoïaque», un diagnostic qui, s'il est confirmé, le rendra passible d'un internement à vie dans un établissement psychiatrique. — AFP

Côte d'Ivoire: Laurent Gbagbo transféré à La Haye

L'ex-président de la Côte d'Ivoire, Laurent Gbagbo, 66 ans, a quitté hier soir le sol ivoirien pour la Cour pénale internationale (CPI) à La Haye. Inculpé par la justice ivoirienne de « crimes économiques » commis durant la crise de décembre 2010-avril 2011 – née du refus de Gbagbo de reconnaître sa défaite aux présidentielles – il était dans la ligne de mire de la CPI pour des exactions plus graves. — AFP

lotoquebec.com

lotoquebec.com

lotoquebec.com

 LOTO
QUÉBEC

Résultats des tirages du : 2011-11-29

Ebanco

03 04 05 07 13 25 26 27 31 32
33 34 38 39 49 51 55 61 62 70

8 535
4 9954

Triples

14 16
23 31 41

Jour - Mois - Année - Signe
12 AVRIL 32 BALANCE

Extra

8244670

Célébration
2012 inc.

1 Million \$ en direct à la télé.

En cas de disparté entre cette liste et la liste officielle de Loto-Québec, cette dernière a priorité.

LES RENCONTRES

LA
PRESSE

JEUDI 15 DÉCEMBRE

UNE REVUE DE L'ANNÉE COMME VOUS L'AIMEZ

AVEC DES CHRONIQUEURS ET DES ÉDITORIALISTES DE LA PRESSE
ET AUSSI QUELQUES INVITÉS SURPRISES

SOIRÉE ANIMÉE PAR

PATRICK LAGACÉ

L'ANNÉE CULTURELLE

NATHALIE PETROWSKI - MARC CASSIVI - HUGO DUMAS

L'ANNÉE POLITIQUE

ANDRÉ PRATTE - VINCENT MARISSAL

L'ANNÉE DANS LES SPORTS

PHILIPPE CANTIN - JEAN-FRANÇOIS BÉGIN

L'ANNÉE ÉCONOMIQUE

SOPHIE COUSINEAU - MICHEL GIRARD

L'ANNÉE EN CARICATURES

SERGE CHAPLEAU

BILLET D'HUMEUR

YVES BOISVERT

DATE LE JEUDI 15 DÉCEMBRE 2011

HEURE 19 H 30 OUVERTURE DES PORTES À 18 H 30

ENDROIT L'ASTRAL

305, RUE SAINTÉ-CATHERINE O., MONTRÉAL, MÉTRO PLACE-DES-ARTS

20\$
plus frais

BILLETS DISPONIBLES À :

Billetterie de L'Astral • Comptoirs Ticketmaster

Par téléphone au 1 855 790-1245

En ligne au www.ticketmaster.ca

Admission générale

DÉBATS

LA PRESSE

André Desmarais > Président du conseil d'administration

Guy Crevier > Président et éditeur

Éric Trottier > Vice-président à l'information et éditeur adjoint

Mario Girard > Directeur principal de l'information

André Pratte > Éditorialiste en chef

ÉDITORIAUX

Hypocrisie



FRANÇOIS CARDINAL
francois.cardinal@lapresse.ca

C'est une chose d'annoncer la mort de Kyoto. C'en est une autre de lui porter le coup fatal. En laissant courir la rumeur d'un éventuel retrait du Canada du protocole de Kyoto, le gouvernement Harper passe de simple trouble-fête à fossoyeur potentiel des négociations internationales sur le climat.

Ottawa passe de simple trouble-fête à fossoyeur des négociations sur le climat.

Déjà, en 2007, les conservateurs avaient annoncé que le Canada n'atteindrait pas sa cible de réduction des gaz à effet de serre, soit une réduction de 6 % sous le niveau de 1990. Seul pays au monde à renier son engagement, il avait alors ouvert une brèche par laquelle d'autres pays se sont depuis engouffrés, officiellement. Que le Canada renonce à son objectif est désolant, on s'entend, mais ce n'est pas un drame à l'échelle planétaire. Avec un peu moins de 2 % des émissions mondiales, le pays partage surtout, avec le reste du monde industrialisé, une responsabilité historique par rapport aux changements climatiques. En revanche, qu'Ottawa se retire carrément de Kyoto risque d'être catastrophique. Car une telle décision ne minerait pas autant le protocole, dont l'échéance sera atteinte l'an prochain, que le processus de négociations comme tel.

L'automne arabe



MARIO ROY
mroy@lapresse.ca

Après l'enthousiasme du printemps, viennent les incertitudes de l'automne arabe, la saison de tous les dangers. «Aujourd'hui, la panique règne dans le monde arabe. Les dirigeants ont peur du peuple, l'élite a peur des pauvres, la classe moyenne a peur des moins favorisés», commente (dans le *New York Times*) un journaliste et ex-ministre libanais, Fadel Shallak. Pour commencer, ne craignait-on pas de nouveaux épisodes de violence?

Le monde verra bientôt à quoi ressemble un «islamisme modéré».

Or, elle est là, la violence. Notamment en Syrie, où on en serait à près de 4500 victimes. On ne voit pas comment la dynamique interne de l'insurrection ou les pressions de l'extérieur – dont celles, étonnantes, de la Ligue arabe – viendront à bout du régime dictatorial de la famille al-Assad. Mais des rumeurs couraient, hier, au sujet de velléités d'intervention armée – plus spécifiquement de la France, exactement comme en Libye. Mais est-ce une bonne idée? La violence est également de retour place Tahrir (43 morts en 12 jours), démonstration de l'impassibilité d'une junte militaire qui n'entend céder ses pouvoirs que dans l'exacte mesure où elle y sera forcée. Pourtant, il y a bel et bien des élections en Égypte. Le

Or si Kyoto est bel et bien moribond, comme l'affirme le gouvernement Harper, le processus, lui, est bien vivant. La preuve en est la tenue de cette conférence de deux semaines à Durban, qui réunit plus de 190 pays autour du défi climatique. Une conférence qui s'inscrit dans une lignée ininterrompue depuis maintenant 17 ans (c'est la 17^e sous l'égide de la convention-cadre de l'ONU sur les changements climatiques, la 7^e sous Kyoto).

Vrai, la communauté internationale ne réussit pas à respecter l'objectif du protocole, pas même à réduire ses émissions d'une seule tonne, en chiffres absolus. Elle peine aussi à s'entendre sur les suites à donner à la première phase de Kyoto. Mais au moins, elle continue de discuter, en rangs serrés, de la lutte contre les changements climatiques. Et cela est plus important que tout le reste.

Il faut se rappeler que le grand mérite du protocole élaboré en 1997 n'était pas autant son contenu que son existence. Pour la toute première fois de l'histoire, la communauté internationale signalait un traité climatique contraignant, ce que plusieurs voyaient comme une première étape nécessaire vers un accord plus englobant – toujours contraignant – après 2012.

Voilà précisément ce que le gouvernement Harper risquerait d'empêcher s'il mettait une croix sur Kyoto, par le précédent créé, mais aussi par l'effet d'entraînement qu'il pourrait provoquer, tuant ainsi dans l'œuf l'idée même d'un accord international aux objectifs obligatoires. La Russie et le Japon n'attendent que cela.

Le gouvernement Harper a raison d'évoquer l'inefficacité de Kyoto et l'importance d'inclure les principaux émetteurs de la planète dans une éventuelle suite au protocole. Mais il faut une bonne dose d'hypocrisie pour soutenir, d'un côté, que tous les pays doivent être de la partie... et de l'autre, empêcher qu'une telle situation survienne.

premier round des législatives s'est terminé, hier, dans une ambiance étonnamment positive. C'est la première étape d'un processus extraordinairement complexe qui durera jusqu'en mars, garnira les deux chambres et amorcera le nouveau constitutionnel.

Ce à quoi on s'attend en général des élections égyptiennes, c'est une victoire du parti Liberté et Justice des Frères musulmans, bien implantés, organisés, puissants.

Au Maroc, hier, prenant acte des élections de vendredi dernier, le roi a désigné comme premier ministre le chef du parti islamiste modéré Justice et Développement, Abdellah Benkirane. En Tunisie, on le sait, les islamistes modérés du parti Ennahda ont également connu la victoire lors des élections du 23 octobre. En Libye, enfin, bien que rejetant «toute idéologie extrémiste», le président du Conseil national de transition, Moustapha Abdel Jalil, a déjà prévu une place importante pour la charia dans le remodelage politique du pays...

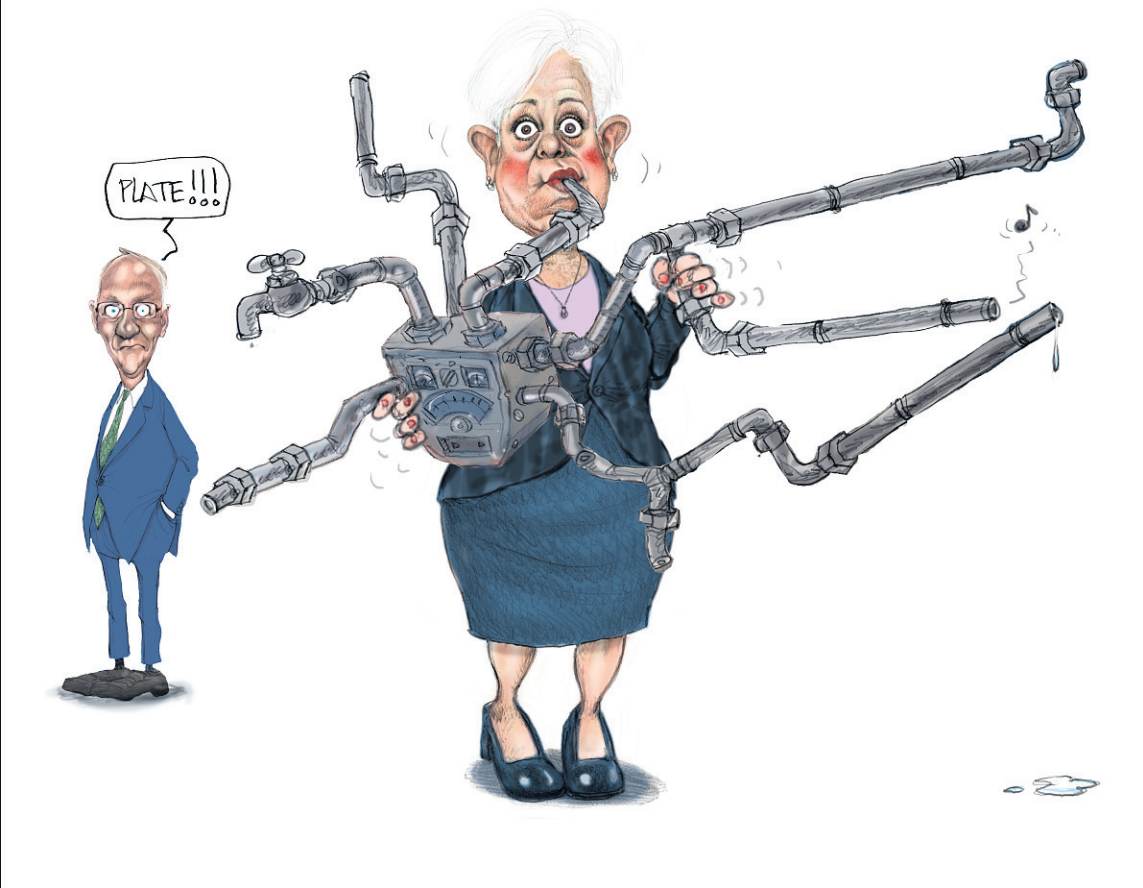
Le monde apprendra bientôt, avec plus ou moins de bonheur selon le cas, à quoi ressemble un «islamisme modéré».

Pour l'instant, c'est une bête qu'on a peu vue au grand jour et qui ne suscite que scepticisme et appréhension. L'islamisme modéré, c'est une «imposture», a déjà tranché la députée de Lapinière et vice-présidente de l'Assemblée nationale du Québec, Fatima Houda-Pepin, reflétant une opinion assez répandue.

Le pire n'est jamais certain, bien sûr. Mais on a déjà vu des peuples se débarrasser de dictateurs pour être ensuite asservis par d'autres, plus jeunes, plus fous.

Ce serait assurément misérable, comme fin de saison.

À LA DEMANDE GÉNÉRALE, CONCERTO POUR COMPTEURS D'EAU INTERPRÉTÉ PAR LOUISE HAREL



DROITS RÉSERVÉS/serge.chapleau@lapresse.ca

LAPRESSE.CA/DEBATS

LE BLOQUE DE L'ÉDITO

Les CPE ratent leur cible

par Ariane Krol

QUESTION DU JOUR

Seriez-vous d'accord pour que le Canada se retire du protocole de Kyoto sur la lutte contre les changements climatiques?

- OUI > 19 %
- NON > 75 %
- Je ne sais pas > 5 %

Résultats à 18h30: 12 235 répondants

EXCLUSIF : ÉCHANGES D'ÉTUDIANTS : LA FRANCE ET LE QUÉBEC EN SORTENT GAGNANTS

OPINION

Le parti de la haine

Les aspirants républicains à la présidence étalent chaque jour leur incompétence ou leur ignorance



JOCELYN COULON
L'auteur (j.coulon@umontreal.ca) est directeur du Réseau francophone de recherche

sur les opérations de paix, affilié au CERIUM.

À moins d'un an de l'élection présidentielle américaine, le Parti républicain offre un spectacle pitoyable et désolant. Les aspirants à la candidature républicaine étalent chaque jour leur incompétence ou leur ignorance. Pire encore, les pitres occupent le haut du pavé et la chasse aux modérés est de plus en plus vicieuse.

La semaine dernière, les huit candidats républicains ont tenu leur 10^e débat télévisé afin de se positionner en vue d'affronter les électeurs lors des caucus de l'Iowa du 3 janvier 2012, la première échéance d'une course qui mènera à la désignation en août du candidat républicain à l'élection présidentielle du 6 novembre. Côté démocrate, il n'y aura pas de course, Barack Obama étant le seul candidat.

Les républicains ont débattu de la sécurité nationale, un thème, selon les experts, où ils battent les démocrates. Il y avait en effet de la testostérone dans l'air. Les chaînes de télévision, toujours aussi friandes de clichés réducteurs et simplistes, ont ouvert le débat en diffusant un montage vidéo fait de bombardements, d'explosions, de chasseurs décollant dans un

bruit d'enfer, de mitrailleuses en action et de manifestants déferlant dans les rues.

La scène était mise, et les candidats les plus importants n'allaient pas décevoir. C'était à qui dirait le plus d'énormités afin d'être perçu comme le seul à pouvoir défendre l'Amérique. Herman Cain a promis la manière forte envers les ennemis de l'Amérique, lui qui une semaine plus tôt ne savait pas au juste ce que son pays faisait en Libye. Newt Gingrich, l'intellectuel de groupe, a placé la sécurité avant la liberté en réclamant encore plus de contrôles et

C'était à qui dirait le plus d'énormités afin d'être perçu comme le seul à pouvoir défendre l'Amérique.

de lois antiterroristes. Michele Bachmann, la seule femme en lice, a divagué sur les nouvelles technologies (lesquelles?) qui menacent les États-Unis. Enfin, Rick Perry, l'homme pour qui la prière est la solution aux problèmes du pays, n'avait rien d'intelligent à dire.

Le débat sur la sécurité nationale et la politique étrangère est toujours le plus difficile à tenir. Les candidats n'y connaissent généralement rien. Et celui-là était, selon Peggy Noonan, assez lamentable. M^{me} Noonan, ancienne collaboratrice du président républicain Ronald Reagan, est chroniqueuse aux pages éditoriales

du très conservateur *Wall Street Journal*. Elle est quand même vue comme une traîtresse auprès des conservateurs, elle qui avait appelé à voter Obama en 2008. Après le débat, ses commentaires n'étaient pas tendres, et elle aurait aimé que les candidats se calment un peu et ne paraissent pas comme les représentants du parti de la guerre.

Que pouvait-elle espérer? N'avait-elle pas écrit, en septembre dernier, après le premier discours de Rick Perry sur la politique étrangère, où il pestait contre les décisions du président à propos du Proche-Orient, que le candidat républicain «avait l'air d'un pitre, doublé d'un populiste cynique»?

Depuis trois ans, le Parti républicain est devenu le parti des extrémistes, le parti de la haine. La haine contre le président, les libéraux, les immigrants, l'Europe et les valeurs qu'elle représente, les musulmans. C'est un programme. Ça peut même rassembler une majorité. Mais le ver est dans la pomme. La haine est maintenant installée dans le parti.

Mitt Romney, le seul candidat à peu près présentable, est dorénavant la cible de tous les tirs. Il est accusé, non sans raison, d'être le pire des opportunistes. Mais, pour un parti dorénavant purgé de ses modérés et soucieux de pureté idéologique, ce n'est pas là son pire défaut. Non. Le crime de Romney est de vouloir briser le seul ciment qui peut unir ce parti, la haine. Alors, oui M^{me} Noonan, les pitres ont de beaux jours devant eux.

À BIEN Y PENSER

DÉBATS

À *Tout le monde en parle*, Pauline Marois a reproché à François Legault de tenter de séduire la population à coup de « mirages », en ce que « beaucoup de choses qu'il propose sont difficilement réalisables ». Elle parle d'expérience sans doute, elle dont le parti fait miroiter depuis 40 ans le mirage de l'indépendance, qui entraînera selon ses propres dires de nombreuses « turbulences », dans le meilleur des cas. Les Québécois sont bien avisés de se méfier de tels marchands d'illusions.

— Bernard Amyot

Des villes trop taxées ?



ALAIN DUBUC
COLLABORATION SPÉCIALE
adubuc@lapresse.ca

La Presse a révélé lundi que les comptes de taxes de la quasi-totalité des municipalités québécoises ont augmenté de façon substantielle. Des hausses moyennes de 19,2 % en cinq ans, soit presque le double de l'inflation.

Pour le contribuable, qui n'aime pas délier les cordons de sa bourse, ce dossier, très fouillé, ne constituait certainement pas une bonne nouvelle, surtout quand les élus municipaux, comme cela a souvent été le cas, ont remporté leurs élections en promettant de ne pas augmenter les taxes.

Limiter la croissance des dépenses et des revenus au rythme de l'inflation, ça s'appelle un gel.

Mais en fait, j'aurais plutôt tendance à affirmer que ces hausses sont parfaitement normales et raisonnables. Tout dépend en effet des critères que l'on emploie pour définir ce qui est une augmentation acceptable du fardeau fiscal.

Dans le monde municipal, pour une raison qui m'échappe, le critère employé est celui de l'inflation. Si les taxes n'augmentent pas plus vite que la hausse des prix, on estime que ces hausses sont neutres et que le budget municipal est en situation d'équilibre.

Mais pourquoi ce critère ? Ce n'est pas celui qui est utilisé pour les finances publiques fédérales ou provinciales où on dira, une fois que le poids de l'État a atteint le niveau souhaitable, que le gouvernement est en situation d'équilibre si ses dépenses et ses revenus sont stables par rapport à l'économie, si elles restent au même pourcentage du PIB.

Avec une croissance économique qui oscille en général entre 4 % et 6 % par année, on trouvera naturel que les revenus de Québec ou d'Ottawa augmentent eux aussi à ce rythme. Ce rythme naturel peut être affecté, par exemple par la récession. Mais depuis, à Ottawa, les revenus ont augmenté de 7,8 % l'an dernier et de 6 % cette année, et on prévoit qu'ils augmenteront de 6 % l'an prochain et de 9,5 % dans deux ans. À Québec: 5,5 % l'an dernier, 4 % cette année, 6 % l'an prochain, 5,5 % dans deux ans. Et personne ne crie au scandale.

Ce n'est pas arbitraire. Il y a des raisons pour ajuster les finances publiques à la croissance économique. Limiter la croissance des dépenses et des revenus au rythme de l'inflation, comme on tend à le faire pour nos villes, ça s'appelle un gel. Et un gel, avec une croissance de la population, et avec des postes de dépenses, notamment la rémunération, qui augmentent plus vite que l'inflation, ça signifie, par définition, des compressions et des réductions de service. Veut-on que les villes soient en situation de gel permanent ?

Quand les revenus de l'État augmentent au même rythme que l'économie, ils croissent en fait au même rythme que la richesse collective, qui reflète aussi la capacité de payer. En termes économiques, il ne s'agit même pas d'une hausse du fardeau fiscal.

Mais pourquoi ces hausses de revenus, qui semblent si normales au fédéral et au provincial, suscitent-elles un tel tollé au niveau municipal ? Il y a à cela des raisons politiques. À Ottawa et à Québec, les revenus rentrent tout seuls grâce à la croissance, sans que les gouvernements aient à lever le petit doigt. Dans les municipalités, pour augmenter les taxes, il faut poser un geste, modifier le rôle d'évaluation ou toucher au taux de l'impôt foncier. Et en subir l'odieux.

Je ne veux pas faire l'apologie du laxisme municipal. Mais il a une logique de deux poids, deux mesures. Déjà, les villes sont dans un carcan à cause de la rigidité de l'impôt foncier et de leur difficulté à s'acquitter de leur mission avec les ressources dont elles disposent. On ne peut pas espérer qu'elles puissent à la fois geler les revenus et satisfaire les attentes énormes que les citoyens ont à leur égard.

Essentielle, la répression

C'est parfois la forme la plus utile de réhabilitation

ÉRIC BERGERON

L'auteur est psychologue aux Services correctionnels du Canada et expert à la Cour criminelle du Québec.

Le débat sur le projet de loi C-10 n'est qu'un exemple parmi tant d'autres de l'incapacité de la société québécoise d'entretenir un débat intelligent autour de questions touchant l'ensemble de la population.

La rationalité est absente du débat, remplacée par l'éternel réflexe de protection identitaire, le fameux « On est différent au Québec ». La discussion est monopolisée par les acteurs habituels qui ne font que ressasser des éléments plaçant en faveur de leur opinion, sans souci d'objectivité.

Les intervenants au dossier – universitaires, ministres, avocats –, n'ont jamais pour la plupart œuvré directement dans l'intervention. Ils discutent de tels sujets sur le seul plan théorique, ignorant la plupart du temps tout de la réalité du terrain et de la difficulté de l'intervention. Or, les recherches démontrent l'impact très réduit de nos programmes d'intervention.

Ces acteurs font souvent ressortir la baisse du taux de criminalité. Mais cette baisse s'explique en grande partie par le vieillissement de la population et des modifications culturelles (les gens deviennent plus intolérants au crime). Cette courbe descendante est observée dans toutes les sociétés modernes et n'est pas attribuable au supposé succès de nos programmes d'intervention.

Tout intervenant de terrain, habitué au sous-financement chronique des procureurs de la Couronne, est bien au courant que la majorité des accusations portées contre les individus représentent toujours un marchandage à la baisse. On s'assure du plaidoyer de culpabilité et on réduit ainsi la charge de travail, déformant complètement la réalité (des meurtres au deuxième degré deviennent des homicides involontaires, etc.).

Ce qui est remarquable dans ce débat, c'est de voir comment l'enjeu a été perverti par les tenants de la pensée unique. Le discours du ministre Jean-Marc Fournier en est l'exemple parfait: nous, au Québec, nous sommes pour la réhabilitation, non pour la répression. Aucun intervenant ne vous explique



PHOTO IVANO H. DEMERS, ARCHIVES LA PRESSE

Dire que la répression s'oppose à la réhabilitation, c'est être incapable de comprendre qu'avant toute réhabilitation, le crime doit être puni chez les individus ne présentant aucun malaise moral ni remise en question face à leurs agissements, selon Éric Bergeron.

en quoi ces deux approches s'excluent mutuellement. La pensée unique n'a toutefois pas besoin de justification, elle affirme et se suffit à elle-même.

Pour certains délinquants, la répression est la forme la plus utile de réhabilitation. Ce sont des jeunes qui, dès le jeune âge, sont fortement criminalisés, présentent des éléments de personnalité psychopathiques et toutes les recherches montrent clairement que les interventions sont inefficaces sur eux.

Dans de tels cas, les peines bonbon qu'on leur donne au début de la carrière sont non seulement inefficaces,

Dire que la répression s'oppose à la réhabilitation, c'est être incapable de comprendre qu'avant toute réhabilitation, le crime doit être puni chez les individus ne présentant aucun malaise moral ni remise en question face à leurs agissements. Cette punition devient alors essentielle afin de mettre une limite claire à des personnes qui n'en ont jamais eu dans la vie, ou qui ont utilisé la violence afin de les abattre.

Les partisans de la pensée unique ont toujours le beau jeu d'accuser les gens demandant des peines plus sévères de s'opposer à la réhabilitation.

La baisse de la criminalité s'explique par le vieillissement de la population et des modifications culturelles (les gens deviennent plus intolérants au crime) plutôt que par le supposé succès des programmes d'intervention.

elles représentent des renforcements à leur délinquance. Imaginez, deux ans à faire des salaires de 200 000 \$ (trafic de drogues, proxénétisme) versus 3 mois de travaux communautaires.

On se retrouve, comme intervenant, avec des criminels endurcis à 30 ans, qui viennent de recevoir leur première peine significative, qui sont sans formation aucune ni éducation, avec pour tâche de leur vendre un travail à 10 \$ l'heure au supermarché du coin.

On les voit se draper dans la vertu et accuser autrui d'intolérance, un des sports toute saison pratiquée quotidiennement au Québec.

Répression et réhabilitation sont deux approches, aussi importantes l'une que l'autre, afin d'apporter une solution durable au problème de la criminalité. Comme société, on ne peut que sortir gagnant lorsque la pensée unique est mise en état d'arrestation.

DEBATS@LAPRESSE.CA

Kyoto renié par le Canada ?

Le Canada aurait-il raison de se retirer du protocole de Kyoto ? Comment interprétez-vous l'intention du gouvernement Harper au moment où s'amorce la conférence de Durban sur les changements climatiques ?

DÉCOTE DE CRÉDIBILITÉ



KAREL MAYRAND
Directeur général pour le Québec de la fondation David Suzuki et président du Projet de la réalité climatique Canada d'Al Gore.

En annonçant son intention de se retirer du protocole de Kyoto, un accord juridiquement contraignant, le Canada s'apprête à ternir pour longtemps une réputation déjà mise à mal par ses tergiversations dans le dossier des changements climatiques depuis une quinzaine d'années. La crédibilité de tous les engagements du Canada à l'échelle internationale subira des dommages permanents, que ce soit dans les dossiers de commerce international, de développement ou de sécurité. Les changements climatiques sont la plus importante menace à la sécurité et à l'économie canadienne au cours de ce siècle. En refusant d'agir sur cette question, le gouvernement fédéral renie non seulement sa parole, mais il renie également la volonté d'une majorité de Canadiens de toutes allégeances politiques et les intérêts des générations à venir. Tout cela au profit d'une seule industrie qui nous enrichira à court terme, mais qui laissera aux Canadiens des prochaines générations une catastrophe environnementale à nettoyer, une réputation ternie et une base industrielle énergivore et à forte intensité en carbone dans une économie mondiale désormais portée par la productivité, les technologies vertes et l'innovation. La cote de crédibilité de notre pays est désormais sous surveillance.

NE SOYONS PAS HYPOCRITES



GAÉTAN FRIGON
Président exécutif de Publipage inc. et ex-PDG de la SAQ et de Loto-Québec.

La chasse aux phoques a longtemps été le cheval de bataille de certains groupes pour démontrer que le Canada devrait être mis en punition par les autres pays. Aujourd'hui, la chasse aux phoques a été remplacée par le développement des sables bitumineux comme outil privilégié pour prouver que le Canada ne veut rien faire pour limiter les dommages causés par les changements climatiques. Toutefois, il est impossible pour le Canada de rencontrer les normes établies par le protocole de Kyoto si le développement des sables bitumineux continue ou s'intensifie à l'avenir. Les normes du protocole de Kyoto avaient été acceptées par l'ancien gouvernement libéral qui, selon les mauvaises langues, savait à l'époque qu'il était impossible de les atteindre tout en continuant à développer les sables bitumineux. Si le Canada se retire du protocole de Kyoto, il ne fera qu'officialiser le fait que les objectifs établis sont inatteignables. Difficile de blâmer le gouvernement Harper de dire tout haut ce que tout le monde sait déjà: le développement des sables bitumineux et le protocole de Kyoto ne vont pas ensemble. Conférence de Durban ou pas, le développement des sables bitumineux en Alberta va continuer envers et contre tous. Aussi bien se retirer de Kyoto plutôt que d'être hypocrite.

DES LÂCHEURS



PIERRE-YVES McSWEEN
Comptable agréé, enseignant au cégep régional de Lanaudière et chargé de cours à HEC Montréal.

Le gouvernement Harper a constaté que le Canada n'atteindrait jamais les cibles de Kyoto. Ni son gouvernement, ni le précédent n'ont fait les efforts pour y arriver. Ainsi, il pourrait s'agir d'un geste pragmatique. Le véritable problème, c'est que le Canada ne tient pas parole d'aller jusqu'au bout de ses engagements. Pour l'image internationale du Canada, nous venons d'ajouter une ombre au tableau. Nous sommes des lâcheurs: des irresponsables face à nos engagements. Les conservateurs exigent que tous les pays industrialisés s'engagent, ils ont raison selon ce point de vue. Par contre, ne pas agir tant que les autres pays ne s'engageront pas, c'est manquer de vision à long terme. Il faut parfois faire un premier pas. Kyoto, c'était ce premier pas. L'humanité manque de sérieux et de compréhension de ce qu'est un écosystème. On ne peut pas s'inquiéter de notre environnement qu'au jour où l'économie va bien. La planète Terre n'est pas au courant que l'économie de marché existe. La planète Terre fonctionne sous une autre logique. Nous sommes en 2011 et j'ai honte d'être canadien. Mais ça, on s'en moque pourvu qu'on puisse avoir un VUS, une maison en banlieue, un voyage annuel dans le sud et dire à nos enfants qu'ils nous sont précieux.

Lisez d'autres points de vue et faites valoir le vôtre sur www.lapresse.ca/debats



DÉCOUVREZ LE RAM 1500 2012

RAM 1500 SXT V8 QUAD CAB 4X4 2012

« LA GAMME DE PICK-UP LA PLUS DURABLE AU PAYS » - R.L. Polk***



**GAGNANT « MEILLEUR ACHAT 2012 »
DE CONSUMERS DIGEST**



COTE DE SECURITE 5 ETOILES
DE LA NHTSA AUX ESSAIS
DE COLLISION LATÉRALE

BONI des **FÊTES** de

sur modèles sélectionnés^

ACHETEZ-LE POUR:

24 995 \$⁺

LE PRIX INCLUT 9 250 \$^q DE REMISE AU COMPTANT, 500 \$* EN BONI DES FÊTES, LES FRAIS DE TRANSPORT ET LA TAXE SUR LA CLIMATISATION.

OU CHOISISSEZ

73\$-
PAR SEMAINE
FRAIS DE TRANSPORT ET TAXES

PAR SEMAINE
FRAIS DE TRANSPORT ET TAXE
SUR LA CLIMATISATION INCLUS
POUR 96 MOIS

OU CHOISSEZ

LE FINANCEMENT CHOIX DU CLIENT

CHOIX DU CLIENT

84 \$ PAR SEMAINE
FRAIS DE TRANSPORT ET TAXE
SUR LA CLIMATISATION INCLUS

@ 6,49 % TAP*
POUR 376 SEMAINES

**AUCUN ACOMPTE ET LE CHOIX DE RENDRE
LE VÉHICULE APRÈS 60 MOIS**

**OU OPTEZ POUR
UN RAM
OUTDOORSMAN⁺**

RAM 1500 OUTDOORSMAN 2012

- Pneus tout-terrain
- Roues de 17 po en aluminium
- Rapport de pont de 3,92 avec différentiel arrière autobloquant
- Crochets de remorquage
- Phares antibrouillard
- Attelage de remorque Classe IV
- Plaques de protection pour la boîte de transfert et la suspension avant

FAITS SAILLANTS SUR LE RAM

- De plus en plus de propriétaires de camion léger optent pour un Ram 1500⁺
- Le camion léger de plus en plus choisi au pays^o
- Le camion Ram le plus récompensé
- Gagnant du prix «All Star» de *Automobile Magazine* deux années de suite (2010 et 2011)
- Le moteur HEMI^{MD} a gagné 6 fois la mention «10 meilleurs moteurs» de *Ward's*
- La technologie du système écoénergétique MDS transforme sans heurt le puissant moteur HEMI^{MD} V8 en un quatre cylindres économique en carburant
- Rangement de caisse RamBox^{MC} disponible – exclusif dans sa catégorie^Δ
- Bacs de rangement dans le plancher disponibles – exclusifs dans sa catégorie^Δ
- Garantie Groupe motopropulseur de 5 ans/100 000 km

PASSEZ CHEZ VOTRE CONCESSIONNAIRE CHRYSLER | JEEP^{MD} | DODGE | RAM DU QUÉBEC

www.camionram.ca

**SCANNER
ICI POUR
PLUS
D'OFFRES**



LE COURAGE - LA LÉGENDE



RAM